

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE SCIENCES POLITIQUES

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

« MÊLEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES... MAIS MÊLEZ-VOUS-EN! »

**LE MOUVEMENT ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE (1955 – 1982)**

par

FRANÇOIS LANDRY

Bachelier ès arts (histoire)

de l'Université du Québec à Trois-Rivières

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTRISE ÈS ARTS (HISTOIRE)

AOÛT 2005

**À ma mère
Michèle (Gaumont) Landry
1939-2002**

et

**aux militants
des droits sociaux**

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent à mes parents. Merci de m'avoir donné la vie et d'avoir toujours tout fait pour que je puisse avancer tout en respectant les valeurs que vous m'avez transmises. Par le fait même, je tiens à remercier ma famille. Les encouragements reçus me touchent grandement.

Un merci spécial à mon directeur de recherche M. Denis Goulet. Son invitation à participer au projet ayant donné naissance au livre *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, a contribué à la poursuite de mes études supérieures. Merci M. Goulet pour votre générosité, vos réflexions, votre enthousiasme face à ce mémoire. Merci aussi pour les grandes discussions que nous avons eues en marge de mes recherches.

Merci aussi aux membres du jury, Mme Louise Bienvenue et M. Guy Laperrière pour leurs judicieux commentaires et encouragements.

Tout au cours de mes études, de nombreux professeurs m'ont influencé. Merci à MM. Denis Boisclair, Jean-Claude Soulard, Jean-Marc Paradis, Georges Massé, Pierre Senay et à Mme Lucia Ferretti. Chacun à votre manière, vous m'avez légué un peu de votre savoir, de votre sens de l'engagement, mais surtout, de votre passion pour l'Histoire.

Un grand merci à mes amis de longue date Bryan Hamel et Marie-Ève Lachapelle. Merci pour votre écoute et vos conseils. Malgré les aléas de la Vie, notre amitié demeure intacte, solide et rassurante.

Avant de terminer, je veux remercier du fond du cœur ma compagne de vie. Geneviève, merci pour ton amour, tes encouragements et tes sacrifices. Merci aussi pour ta passion pour la langue et la culture québécoise ainsi que pour ta grande intelligence. Merci à toi Miss Sourire!

Je tiens à remercier le personnel du Service des archives de l'Université de Sherbrooke, tout spécialement mesdames Anne Choquette, Danielle Roy et Julie Fecteau. Votre entrain quotidien, votre expertise et votre disponibilité m'ont grandement facilité la tâche. Finalement, un énorme merci à Mme Suzelle Philibert du secrétariat de la FEUS. Sans votre aide et votre curiosité historique, je dépouillerais encore les archives!

RÉSUMÉ

Ce mémoire se veut un outil de compréhension pour retracer l'histoire du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke de 1955 à 1982. De la naissance de l'Association générale des étudiants (AGEUS) à la division survenant au sein de l'Association fédérative (AFEUS), donnant ainsi naissance à la Confédération des associations des étudiants (CADEUS); l'évolution du mouvement s'inscrit dans les changements provoqués par la Révolution tranquille qui donne une grande place à la jeunesse québécoise avide d'émancipation.

Dans un premier temps, cette étude dresse le portrait d'une association étudiante prenant forme dans une jeune université située en région et qui naît sous l'influence structurelle et idéologique des autres regroupements montréalais et québécois. Toutefois, dès la fin des années 1950, mais davantage durant les années 1960, l'AGEUS se démarque par un discours et une politique de concertation qui lui assurent un avenir prospère.

Par la suite, alors que les grandes associations étudiantes s'écroulent, l'AGEUS, qui en profite pour se stabiliser en se démocratisant par l'adoption d'un système fédératif, demeure la seule encore debout au Québec. Ce statut lui confère un respect sur la scène nationale, mais davantage sur son propre campus. Jusqu'en 1975, l'AFEUS et les étudiants en profitent pour lancer de vastes projets d'entraide communautaire dans l'espoir d'améliorer la qualité de vie de leurs pairs.

Finalement, la fin des années 1970 est beaucoup moins reluisante. Les difficultés financières, les divergences idéologiques et la renaissance d'un mouvement étudiant québécois contribuent à faire décliner l'AFEUS. De plus, de vives tensions accentuent le désir de certains étudiants de quitter cette association syndicale pour se retrouver en une confédération de type corporatiste, mettant ainsi fin à 27 années de mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES SIGLES	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
Les prémices du mouvement étudiant (1955-1969)	22
1.1 La mise en place d'une association générale	23
1.1.1 La nécessité de se regrouper ou une pure imitation?	23
1.1.2 L'AGEUS : organisation, idéologie et ressources	26
1.2 L'implantation timide de l'idéologie syndicale.....	30
1.2.1 La quête d'une identité nationale.....	31
1.2.2 Le syndicalisme étudiant : origines, influences et définition	37
1.3 De la théorie à la pratique	41
1.3.1 Une association de services	41
1.3.2 Une association sociopolitique	46
1.3.3 Une cogestion de l'Université	51
CHAPITRE 2	
L'ère des Wallot : l'apogée du mouvement étudiant (1969-1975)	59
2.1 L'AGEUS est morte, Vive la FEUS ! Vive l'AFEUS !.....	60
2.1.1 L'AGEUS remise en question	60
2.1.2 La FEUS et son président Hubert Wallot.....	64
2.1.3 L'AFEUS et son président Claude Wallot	70
2.2 L'éducation à contre-courant.....	71
2.2.1 Le Département parallèle de service social	72
2.2.2 Les chantiers étudiants, la Clinique Odyssée et le Projet 4000.....	82
2.2.3 La presse étudiante : tabloïd, bulletin et influence underground.....	86
2.3 Les contestations se poursuivent	91
2.3.1 Les nouvelles revendications.....	91
2.3.2 Les frais de scolarité	96

2.3.3 La place de l'AFEUS sur la scène nationale	101
CHAPITRE 3	
Le déclin de l'AFEUS (1975-1982).....	110
3.1 Les luttes épuisantes	112
3.1.1 L'ultime tentative de sauvegarder le Service alimentaire	112
3.1.2 La convention collective étudiante	117
3.1.3 Les frais de scolarité et la cogestion des Services aux étudiants.....	120
3.2 Le sentiment d'appartenance facultaire nuisible à la cohésion du mouvement	128
3.2.1 La mobilisation étudiante au niveau facultaire et départemental	128
3.2.2 La démobilisation étudiante au niveau universitaire et national	136
3.3 Les crises se succèdent.....	140
3.3.1 L'AFEUS au bord du gouffre.....	140
3.3.2 Le retour à une association générale?	143
3.3.3 La naissance de la corporatiste CADEUS.....	147
CONCLUSION	156
BIBLIOGRAPHIE	159
ANNEXE 1	172
ANNEXE 2	178
ANNEXE 3	179

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figures :

Figure 1.1	28
Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke, 1955-1969	
Figure 1.2	36
Provenance sociale des étudiants de l'Université de Sherbrooke, 1964-1965	
Figure 2.1	66
Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke, 1970-1982	
Figure 3.1	113
Service alimentaire de l'AGEUS, 1968-1976	
Figure 3.2	126
Pourcentage des sources de financement des SAE entre 1971 et 1980	
Figure 3.3	152
Confédération des associations des étudiants et des étudiantes de l'Université de Sherbrooke, 1982-1990	
Figure 3.4	154
Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke, 1982-1990	

Tableaux :

Tableau 3.1	121
Frais de scolarité des étudiants québécois par trimestre de 1971 à 1978	
Tableau 3.2	151
Résultats des référendums de novembre 1981 sur la désaffiliation des associations de faculté dissidentes	

LISTE DES SIGLES

ACULF	Association canadienne des universitaires de langue française
AEFA	Association des étudiants de la faculté d'Administration (de l'Université de Sherbrooke)
AFEUS	Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke
AGED	Association générale des étudiants en droit (de l'Université de Sherbrooke)
AGEEP	Association générale des étudiants en éducation physique (de l'Université de Sherbrooke)
AGEEUS	Association générale des étudiants en économie de l'Université de Sherbrooke
AGEG	Association générale des étudiants en génie (de l'Université de Sherbrooke)
AGEL	Association générale des étudiants de l'Université Laval
AGESIUS	Association générale des étudiants en sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke
AGEUM	Association générale des étudiants de l'Université de Montréal
AGEUS	Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke
AGEUQAC	Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi
AGEUQAM	Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Montréal
AGEUQTR	Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières
ANEQ	Association nationale des étudiants du Québec
CADEUS	Confédération des associations des étudiants et des étudiantes de l'Université de Sherbrooke
CAP	Comité d'action politique
CERF	Comité d'étude et de recherche sur les frais de scolarité
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRS	Comité de révision des structures
FCEQ	Fédération des coopératives étudiantes du Québec
FEQ	Front des étudiants du Québec
FEUS	Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke
FNEUC	Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes
FRAP	Front d'action populaire
JEC	Jeunesse étudiante catholique
JOC	Jeunesse ouvrière catholique
MSC	Mouvement syndical critique
MSP	Mouvement syndical politique
PEN	Presse étudiante nationale
RAEU	Regroupement des associations étudiantes universitaires
REMDUS	Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise et de doctorat de l'Université de Sherbrooke
SADA	Service alimentaire de l'AGEUS
SAE	Services aux étudiants

SPUS	Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke
TAEU	Test d'aptitudes aux études universitaires
UCE	Union canadienne des étudiants
UGEQ	Union générale des étudiants du Québec
UNEF	Union nationale des étudiants français

INTRODUCTION

A. PRÉSENTATION DU SUJET

L'année 2005 marque un tournant dans l'histoire du mouvement étudiant québécois. D'abord, plus de 185 000 étudiants des cégeps et universités déclenchent une grève générale à l'hiver pour dénoncer la modification de la loi 19 sur l'aide financière aux études, mesure prise par le gouvernement libéral de Jean Charest dans le but de transformer 103 millions \$ de bourses en prêts. Le mouvement de grève atteint son apogée le 16 mars avec plus de 230 000 grévistes et près de 100 000 manifestants dans les rues de Montréal. De plus, 2005 célèbre le 50^e anniversaire de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, le plus vieux regroupement étudiant au Québec.

Cette étude tend à démontrer en analysant le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke entre 1955 (naissance de l'Association générale des étudiants) et 1982 (scission au sein de l'Association fédérative) que le mouvement étudiant ne se résume pas aux faits et gestes des étudiants de Montréal ou du Québec en général. D'autres mouvements existent et se démarquent nettement.

Ce sujet s'inscrit dans un contexte québécois de profonds changements : la Révolution tranquille. Rejetant l'idéologie de conservation, selon Marcel Rioux¹, le Québec applique alors celle du rattrapage, et par conséquent celle de la contestation. Cette nouvelle ère, qui lui ouvre les portes sur le monde, débute approximativement avec l'élection du Parti libéral de Jean Lesage en 1960. Mettant ainsi fin à un règne de seize ans de l'Union nationale, les Libéraux se penchent principalement sur trois domaines. Sur le plan politique, la démocratisation supprime le patronage; il faut redonner

¹ Marcel Rioux, « L'idéologie de rattrapage », dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard, *Le Québec en textes. Anthologie 1940-1986*, 1986, p. 111 à 117.

confiance à la population envers son gouvernement. En économique, bien qu'il ne rejette pas le système capitaliste, l'État intervient de plus en plus; la nationalisation de l'hydroélectricité et la création de la Société générale de financement en 1962 sont les exemples parfaits du slogan du PLQ : « Maître chez nous ». Finalement, dans le domaine social, l'éducation est la priorité. Dès 1961, le gouvernement met sur pied une Commission royale d'enquête, mieux connue sous le nom de Commission Parent, pour réformer en profondeur ce secteur. Bien que les premières publications du rapport paraissent en 1963, l'État n'attend pas la conclusion finale prévue pour 1966 et crée le ministère de l'Éducation en 1964. Jamais dans l'histoire du Québec « un peuple [n'a] cru autant au pouvoir de l'instruction² ».

Cette volonté d'instruire le peuple, en plus des idéologies d'ouverture sur le monde et de rattrapage, est la nécessité de s'adapter à une population grandissante. C'est l'époque où la génération du baby-boom est en âge de fréquenter les établissements d'enseignement post-secondaires. Cette jeunesse, au poids démographique important, est impatiente de prendre sa place dans le grand monde. Elle s'organise, se regroupe en associations et elle entend bien se faire respecter au même titre que les autres groupes sociaux.

Diverses organisations de jeunes existent depuis plusieurs décennies; nous n'avons qu'à penser aux divers regroupements de l'Action catholique³ ou à la section jeunesse des partis politiques. Mais, dès le début des années soixante, l'idéologie, et par le fait même, le discours changent radicalement. À l'instar des camarades européens et

² Jean-Claude Robert, « La révolution tranquille », dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard, *Le Québec en textes...*, 1986, p. 172.

³ Voir à ce sujet Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, 2003, 291 p.

américains, une partie de la jeunesse québécoise s'affirme de plus en plus comme étudiant d'abord et avant tout. Des associations générales d'étudiants, de type corporatiste, qui ne furent créées que dans le but de regrouper en un comité de coordination d'activités à saveur « folklorique », se transforment en organismes de combat, allant même jusqu'à se considérer comme des organisations syndicales. Presque partout dans le monde, le mouvement étudiant atteint son summum durant les années soixante (Berkeley en 1964, Tchécoslovaquie, Allemagne, France, États-Unis, Amérique latine, Chine et Montréal en 1968⁴). Mais pas à Sherbrooke! Bien qu'il existe une Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke depuis 1955 et qu'elle adopte l'idéologie du syndicalisme étudiant, le mouvement étudiant sherbrookois est plutôt en retrait, mais pas tout à fait à l'abri, de ce courant qui agite la planète.

Au Québec, les plus grandes associations étudiantes (AGEUM, AGEL et UGEQ) tombent comme des châteaux de cartes en 1969 sous la pression des multiples idéologies (syndicalisme modéré ou radical, réformisme, marxisme-léninisme, trotskisme, anarchisme). Le regroupement sherbrookois préfère se restructurer en une fédération en 1970. L'Association fédérative, désormais la seule encore debout dans la province, prend sous son aile le mouvement étudiant québécois jusqu'en 1975, année où les étudiants québécois se réunissent à nouveau en association ou en fédération; ANEQ, AGEUQAM, AGEUQTR, AGEUQAC pour ne nommer que celles-là. Mais pendant cette courte période, les étudiants de Sherbrooke tentent eux aussi l'expérience de transformer l'Université, de créer un système d'éducation parallèle qui répond aux

⁴ Voir à ce sujet Jean-Louis Brau, *Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi! Histoire du mouvement révolutionnaire étudiant en Europe*, 1968, 346 p., Eric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Le Court Vingtième Siècle. 1914-1991*, 1994, 810 p., George Paloczi-Horvath, *Le soulèvement mondial de la jeunesse : naissance d'un pouvoir, 1955-1970*, 1971, 499 p. et Nicole Langlois, *Révolte étudiante, état de répression au Mexique: le mouvement étudiant de 1968*, 1997, 169 p.

besoins de la société et non pas à ceux des capitalistes. À la fin de la décennie, des problèmes internes d'ordre financier et idéologique viennent encrasser la machine AFEUSienne. Pour ce mouvement étudiant fort, revendicateur et respecté, la grisaille pointe à l'horizon.

B. HISTORIOGRAPHIE

L'historiographie sur le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke est très pauvre. Nous nous reportons donc aux études sur les autres mouvements étudiants. Encore là, la grande majorité d'entre elles date de plus de trente ans. À notre connaissance, seulement deux mémoires et une thèse (les trois portent sur le mouvement étudiant à l'Université de Montréal entre 1950 et 1970) furent produits au cours des dernières années.

En effet, pour son doctorat, Nicole Neatby⁵ s'est penchée sur l'identité des leaders étudiants à l'Université de Montréal entre 1950 et 1958. Quoique plusieurs travaux sur le monde étudiant soient consacrés aux années soixante, il faut remonter à la décennie précédente pour apercevoir la mise en place de la contestation estudiantine. L'auteure sonde « plus à fond les origines et les mutations de la pensée des étudiants universitaires franco-québécois⁶ ». Neatby débute son étude en 1950 puisque les anciens combattants du second conflit mondial quittent progressivement les bancs d'école et cèdent la place à une nouvelle génération d'étudiants, et elle la termine en 1958, date cruciale du mouvement étudiant où il s'oppose à Maurice Duplessis en allant en grève. Son étude aidera à mieux cerner l'origine et la mise en place de la contestation étudiante.

⁵ Nicole Neatby, *Carabins ou activistes? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, 1997, 264 p.

⁶ Nicole Neatby, *Carabins ou activistes...*, p. 4.

Le plus récent mémoire, réalisé par Karl-Xavier Thomas⁷, poursuit la thèse de Neatby en présentant la quête d'une plus grande démocratie entre 1958 et 1969 par les leaders étudiants, tant ceux de l'AGEUM que du journal *Quartier Latin*. Il termine son étude en démontrant que les leaders et leurs camarades de classe, même si la mobilisation au sein du mouvement étudiant est faible, se radicalisent au point de créer un effet de peur chez les gouvernements québécois et canadien à la fin des années 1960; c'est sur ce point qu'il rejoint l'étude de Bédard.

Éric Bédard⁸ a étudié le rôle des étudiants universitaires de Montréal pendant la crise d'Octobre. Il mentionne que beaucoup d'entre eux sympathisent avec le Front de Libération du Québec. Tel que décrit dans son mémoire – paru en livre par après –, les campus sont de vraies poudrières qui risquent d'exploser à tout moment. Pourtant, sans organisation locale, sans structure nationale mobilisatrice et sans repère idéologique faisant l'unanimité, le mouvement étudiant québécois ne peut être considéré aussi dangereux que le prétendent les gouvernements.

Ajoutons aussi à cette liste l'ouvrage de Pierre Bélanger, commandité par l'ANEQ, sur l'histoire du mouvement étudiant au Québec de 1960 à 1983⁹. Très riche en informations, il a cependant le défaut de n'être qu'une grande chronologie événementielle, sans approfondissement scientifique. Mentionnons aussi au passage les

⁷ Karl-Xavier Thomas, *Un pour tous. Les aspirations démocratiques des leaders étudiants de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, 1958-1969*, 2002, 160 p.

⁸ Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée. La crise d'Octobre et le milieu universitaire*, 1998, 199 p.

⁹ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes, 1960-1983*, 1984, 208 p.

recherches de Karine Hébert sur la place des étudiantes dans les universités de Montréal et McGill entre 1900 et 1960¹⁰.

Outre les courts passages faisant mention des étudiants de l'Université de Sherbrooke dans les divers documents recensés, tels que le refus de ces derniers de participer à la grève de mars 1958¹¹, la transformation de l'AGEUS en AFEUS¹² ou tout autre fait saillant ou anecdotique dans les années 1960-70¹³, il n'existe aucun ouvrage traitant du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke en profondeur. Toutefois, il existe deux livres retraçant l'historique de ladite Université.

Le premier à paraître, en 1982, relate les vingt-cinq premières années de l'institution, soit de 1954 à 1979¹⁴. Louise Brunelle-Lavoie, co-auteure, consacre deux courtes sections aux étudiants. D'abord, elle énumère les dossiers sur lesquels ils planchent dans l'espoir d'obtenir gain de cause vis-à-vis l'administration : la gratuité scolaire, la cogestion, l'amélioration des services. Puis, la seconde section se penche sur le mouvement étudiant en tant que tel. Elle la débute avec la formation de la FEUS en 1970 (AFEUS en 1973) en indiquant ses nouvelles occupations; la tentative de relance du syndicalisme étudiant et le succès des initiatives étudiantes pour s'instruire en dehors des cadres habituels de l'enseignement universitaire. En terminant, elle affirme qu'une solidarité étudiante s'installe sur le campus.

¹⁰ Karine Hébert, « Carabines, poutchinettes co-eds ou freschettes sont-elles des étudiantes? Les filles à l'Université McGill et à l'Université de Montréal (1900-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, 2004, p. 594 à 625.

¹¹ Nicole Neatby, *Carabins ou activistes...*, p. 232.

¹² Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 53.

¹³ Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke. Tome 4. De la ville ouvrière à la métropole universitaire (1930-2002)*, 2002, p. 343, Karl-Xavier Thomas, « Attendre : oui. Reculer : jamais! Le combat pour la gratuité scolaire sous le gouvernement Lesage », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 26, n° 1, 2000, p. 14 et de manière sporadique dans la seconde partie de l'ouvrage de Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*

¹⁴ Andrée Désilets, Jean-Guy Lavallée et Louise Brunelle-Lavoie, *Les 25 ans de l'Université de Sherbrooke, 1954-1979*, 1982, 148 p.

Pour sa part, Denis Goulet, auteur de *l'Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*¹⁵, ajoute le fait que la solidarité étudiante existe, mais au niveau des facultés seulement, pas sur le campus comme le laisse sous-entendre Brunelle-Lavoie. Cet ouvrage sur les cinquante ans de l'Université étudie plus en profondeur le mouvement étudiant. Dans un premier temps, il analyse l'implantation de l'AGEUS sur le campus et sur la scène nationale en mentionnant que sa venue au monde s'inscrit dans un courant agitant l'Occident. Il ajoute que les jeunes, de plus en plus nombreux sur les bancs d'école, délaissent dans les années soixante leur rôle exclusivement étudiant et valorisent rapidement le militantisme social. Toujours selon l'auteur, c'est dans ce contexte que l'AGEUS devient membre de l'UGEQ et qu'elle adopte les principes du syndicalisme étudiant. Désirant accroître sa participation aux instances décisionnelles de l'Université, l'AGEUS se bat pour obtenir la cogestion académique et administrative. Ce qu'elle obtient au tournant des années soixante-dix, tel que spécifié par Goulet. Au niveau provincial l'AGEUS échappe de justesse à la vague de sabotage des associations étudiantes universitaires. En 1970, se retrouvant seule, elle se transforme en fédération puis en association fédérative en 1973. Il affirme qu'avec la décentralisation des pouvoirs qu'entraîne le système fédératif, les associations de facultés s'en trouvent bonifiées, ce qui contribue à accentuer non seulement le sentiment d'appartenance à la faculté, mais aussi de permettre aux étudiants de mener des luttes qui les concernent plus directement. Les conflits au Département de service social (1971-72) et au Département d'orthopédagogie (1978) en sont deux exemples apportés.

Goulet aborde ensuite le mouvement étudiant depuis les années 1980. Il démontre que les conflits à l'intérieur de l'AFEUS réussissent à diviser le mouvement au

¹⁵ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, 2004, 444 p.

point de donner naissance à un second regroupement étudiant sur le campus en 1982 (CADEUS). Il conclut cette section en soulignant que ce n'est qu'en 1990, avec la réunification des deux organismes en une seule Fédération étudiante, mais surtout depuis les années 2000, que le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke retrouve de la vigueur.

Pour sa part, Jean-Pierre Kesteman¹⁶, historien de la ville de Sherbrooke, n'utilise pas le vocable mouvement étudiant à l'intérieur du quatrième tome parcourant les années 1930 à 2002. Parlant plutôt de vie universitaire, il traite néanmoins des contestations étudiantes de la fin des années soixante et du début soixante-dix, en soulignant au passage les conflits du Département de service social et de la Faculté des sciences de l'éducation. Ces ouvrages sont les plus directement liés au sujet traités dans ce mémoire. Si nous élargissons le champ d'étude, nous retrouvons une multitude d'ouvrages sur les divers mouvements étudiants tant québécois qu'occidentaux.

Paul-André Linteau suggère qu'avec la Révolution tranquille, nous voyons une « mise en place accélérée d'un ensemble de réformes qui modifient en profondeur les institutions du Québec et l'image que la société québécoise a et donne d'elle-même¹⁷ ». C'est aussi ce que Pierre Godin constate en parlant d'une « idéologie de rattrapage et de récupération » dans ses deux volumes traitant de cette révolution¹⁸. Une époque de rattrapage où les étudiants souhaitent avoir leur mot à dire dans cette société en voie de modernisation et de démocratisation. De plus, selon les auteures Cohen et Weill, les

¹⁶ Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke...*, p. 343.

¹⁷ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, Tome II*, 1989, p. 422.

¹⁸ Pierre Godin, *La Fin de la grande noirceur* et *La Difficile Recherche de l'égalité – La Révolution tranquille*, 1991, 502 et 408 p. Voir aussi à ce sujet Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, 1983, 350 p. et Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, 1993, 127 p.

étudiants veulent être reconnus comme force sociale au même titre que les femmes et les minorités ethniques¹⁹.

Précisons que l'étudiant moyen, avant l'apparition des cégeps, est âgé de 20 à 22 ans. Avant les années cinquante, l'âge adulte débutait approximativement à 16 ans. Mais, comme le précise Gaston Desjardins²⁰, la période de l'adolescence, qui se caractérise par l'instabilité, l'incertitude et l'incohérence, tend à s'allonger avec le temps. Les études étant désormais accessibles à un plus grand nombre, les jeunes peuvent se permettre de demeurer à l'école plus longtemps, retardant ainsi leur entrée sur le marché du travail et par conséquent dans le monde adulte. Peut-on affirmer que la recherche du soi se répercute dans la volonté des jeunes à vouloir prendre leur place dans la société?

Pour sa part, Gilles Pronovost²¹ démontre que cette volonté se caractérise par l'adoption sociale d'une idéologie libérale. D'abord identifié comme élite traditionnelle, sous l'influence de l'Église, l'étudiant québécois, et sherbrookoïse, s'en éloigne de plus en plus, tout comme le reste de la société vers la fin des années cinquante, mais surtout au début des années soixante. C'est alors qu'il se tourne vers le syndicalisme et les idéologies de gauche comme moyen naturel d'émancipation²².

Ne possédant pas une grande expérience dans le domaine de la contestation et de la revendication, le mouvement étudiant s'inspire du modèle étudiant européen, en

¹⁹ Yolande Cohen et Claudie Weill, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes? », *Le mouvement social*, n° 120, 1982, p. 3.

²⁰ Gaston Desjardins, *L'amour en patience : la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, 1995, p. 45.

²¹ Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, dir., *Idéologie au Canada français, 1940-1976, Tome II : Les mouvements sociaux – Les Syndicats*, 1981, p. 110.

²² L'une des priorités des étudiants est l'abolition des frais de scolarité. L'idée n'est pas loufoque, puisque même le Rapport Parent stipule qu'elle est souhaitable à long terme. Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, p. 170.

particulier celui provenant de la France²³, mais aussi celui du milieu ouvrier québécois²⁴, d'où la nouvelle définition d'un étudiant : un travailleur intellectuel. Bien qu'il s'identifie à ces ouvriers, qu'il se sente concerné par leurs luttes pour l'obtention d'une plus grande justice, l'étudiant, à quelques exceptions près, n'appartient pas à cette classe sociale. Dans leur recherche, Paul R. Bélanger et Louis Maheu²⁵ concluent que les étudiants appartiennent à la petite bourgeoisie²⁶. Yolande Cohen et Claudie Weill²⁷ en viennent au même constat. Un étudiant n'est étudiant que pendant une courte période de sa vie; il est en pleine formation professionnelle²⁸. Il dépend de l'État et de la société plus souvent qu'autrement, il est un grand consommateur et il s'associe davantage aux luttes des petits-bourgeois, malgré le fait que plusieurs jeunes des années soixante-dix délaissent le consumérisme et optent pour une vie plus modeste basée sur le partage, tel que précisé par Jean-Pierre Bibeau²⁹. Ce sens du communautarisme se manifeste également à l'Université de Sherbrooke.

Peut-on prétendre que cette appartenance à la petite bourgeoisie explique, en partie, la non participation étudiante dans les différents débats pendant leur court séjour

²³ Comme le fait remarquer Thomas dans son mémoire, *Un pour tous...* en p. 9, « L'Union nationale des étudiants français (UNEF) adopte sa *Charte de l'Étudiant* en 1946, soit 15 ans avant la charte mise sur pied par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM). »

²⁴ Pour en savoir plus sur le syndicalisme québécois: Hélène David, « L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967 », dans Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec*, 1980, p. 229 à 261, Bernard Solasse, « Les idéologies de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux, 1960-1978 », dans Fernand Dumont, *et al.*, *Idéologie au Canada français, 1940-1976, Tome II : Les mouvements sociaux – Les Syndicats*, 1981, p. 219 à 294 et Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, 2004, 335 p.

²⁵ Paul R. Bélanger et Louis Maheu, « Pratique politique étudiante au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XIII, n° 3, 1972, p. 324 et 329.

²⁶ Les étudiants de l'Université de Sherbrooke ne font pas exception. Voir le tableau 1.3.

²⁷ Yolande Cohen, « Les mouvements étudiants... », p. 3.

²⁸ Selon Ernest Mandel, lorsque l'étudiant quitte ce milieu et cette atmosphère, son niveau de conscience sociale et d'activités politiques se voient modifiées. Il devient vulnérable à l'idéologie de petite-bourgeoisie. *Les étudiants, les intellectuels et la lutte des classes*, 1979, p. 25 et 26.

²⁹ Jean-Pierre Bibeau, « De la contre-culture au marxisme-léninisme », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 13, n° 1, 2004, p. 18.

dans le monde universitaire? Quoi qu'il en soit, l'étudiant, toutes origines confondues, cherche à améliorer son sort. Rappelons cet appui inconditionnel du mouvement étudiant au Parti libéral du Québec dans la première moitié des années soixante. Dans son article, Thomas souligne la bonne entente qui existe entre le gouvernement et les étudiants, tout simplement parce qu'ils travaillent dans le même sens³⁰. Mais cette « lune de miel » cesse à partir de 1965-1966 alors que l'ardeur réformiste du gouvernement s'essouffle.

Le mouvement étudiant québécois s'inspire fortement de deux événements majeurs d'envergure internationale. Le premier, duquel Michel Doré donne un aperçu, survient en décembre 1964 à l'Université de Berkeley en Californie³¹. À la suite d'une nouvelle réglementation restreignant les allées et venues des différents mouvements politiques sur le campus, une contestation organisée se forme pour contrer cette censure de la libre expression. Plus de 1 500 étudiants prennent d'assaut les bureaux de la direction et les occupent durant plusieurs jours. Une commission est formée pour tenter de trouver un terrain d'entente et celle-ci donne raison aux étudiants.

Le second événement est de loin le plus connu aujourd'hui. Cette révolution manquée, selon l'interprétation de Laurent Joffrin, baptisée Mai 68 parce qu'elle « échappe à toutes les catégories, contredit tous les précédents, sort de toutes les définitions³² », n'a pas seulement touché le monde étudiant, bien qu'elle prenne naissance en ce milieu, elle a aussi eu des répercussions sur toute la société française et même occidentale.

³⁰ Karl-Xavier Thomas, « Attendre : oui. Reculer : jamais!... », p. 9.

³¹ Michel Doré, « Naissance du mouvement étudiant aux États-Unis », *Socialisme '68*, n° 15, 1968, p. 90 à 104. Voir aussi George Paloczi-Horvath, *Le soulèvement mondial...*, p. 317 à 325.

³² Laurent Joffrin, *Mai 68. Histoire des Événements*, 1988, 370 p.

D'innombrables études reprennent en détail Mai 68, mais celle de Alain Touraine est la plus accessible et la plus complète³³. Les acteurs de Mai 68, contrairement aux révolutionnaires français du 18^e et du 19^e siècle, ne luttent pas pour prendre le pouvoir, n'affrontent pas un adversaire physique, mentionne l'auteur. Ils font toutefois face à une utopie pouvant régler les problèmes sociaux, moderniser, adapter et intégrer une nouvelle forme de liberté, de communautarisme. Bref une utopie que Mai 68 a lui-même créée, un communisme utopique.

Ce type de communisme, qui n'a rien à voir avec le communisme à la soviétique – en fait, Mai 68 s'en prend aussi au Parti communiste français –, se rapproche plus d'une idéologie libertaire, démocratique et pacifique, ralliant politique, société et culture en une seule et même tendance s'opposant à la société technocratique³⁴. Cependant, cette idéologie ne peut être promue que par les étudiants; les ouvriers faisant déjà partie du système. Cette thèse, élaborée par Herbert Marcuse³⁵ dans *La fin de l'utopie* en 1967, et dont l'ouvrage est traduit en français l'année suivante, a un impact majeur sur Mai 68. Il démontre qu'il n'y a que les étudiants qui peuvent changer les choses. Il n'en faut pas plus pour permettre à la jeunesse française de rêver!

Bien que les autorités en place matent la contestation, il n'en demeure pas moins que Mai 68 réussit à ébranler de fond en comble toutes les structures institutionnelles et sociales de la France, et son utopisme a su franchir aisément les frontières.

³³ Alain Touraine, *Le communisme utopique. Le mouvement de mai 1968*, 1968, 313 p.

³⁴ Ce type de contestation « a été un des points communs sur lequel se retrouvent tous les contestataires des sociétés occidentales : s'opposer au dirigisme, à l'autoritarisme au nom du droit de chacun à gérer ses propres affaires et à participer à la prise de décisions concernant la collectivité ». Elisabeth Bielinski, « L'idéologie des contestataires », dans *L'étudiant québécois. Défi et dilemmes. Rapports de recherches*, 1972, p. 313 à 364.

³⁵ Herbert Marcuse, *La fin de l'utopie*, 1968, 140 p.

Au Québec, on appréhende la rentrée scolaire de l'automne 1968 puisque, comme l'explique Éric Bédard, les étudiants québécois envisagent « désormais l'université comme un champ de bataille, la direction de l'université faisant en quelque sorte figure de grand patron capitaliste³⁶ ». Toutefois, comme le fait remarquer François Béland³⁷, l'eau de la marmite boue depuis le début de l'année. Une grève paralyse la Faculté des sciences sociales à l'Université de Montréal. Les étudiants eux-mêmes rejettent l'AGEUM de ce conflit. Une certaine forme d'anarchie prend place. Même l'Union générale des étudiants du Québec ne s'engage pas dans cette grève. Cela dit, durant l'été, l'UGEQ tend à se radicaliser, à remettre en doute la société – influence directe de Mai 68. Ce n'est qu'à l'automne que la marmite menace de déverser son eau bouillante.

En octobre 1968, lors du congrès de l'UGEQ, le couvercle saute. Quatre groupuscules aux tendances gauchistes se manifestent : le mouvement syndical critique (MSC, formé principalement de l'exécutif sortant de l'UGEQ), le mouvement syndical politique (MSP, des étudiants radicaux provenant majoritairement de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal), le syndicalisme de négociation (regroupement des associations étudiantes restantes), et le spontanéisme (idéologie apparentée au MSP où l'anarchisme règne). D'autres, d'obédience marxiste-léniniste ou trotskiste, infiltrent les autres groupes³⁸.

Dans l'ensemble, le mouvement étudiant revendique un changement dans les services pédagogiques, une amélioration du système de prêts-bourses, en plus d'une

³⁶ Éric Bédard, « L'idéologie syndicale étudiante: du discours à la pratique: le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, n° 1, 1995, p. 13.

³⁷ François Béland, « L'anti-congrès », *Recherches sociographiques*, vol. XIII, n° 3, 1972, p. 381 à 397.

³⁸ « Le mouvement étudiant au Québec, 1964-1972 », *Mobilisation*, vol. 4, n° 2, 1974, p. 2 à 25.

nouvelle université de langue française à Montréal et d'une rationalisation du système d'enseignement en fonction du marché du travail et des besoins sociaux du Québec³⁹.

La contestation, justifiable ou non, ne réussit pas à mobiliser la population et le milieu ouvrier comme ce fut le cas en France⁴⁰. Avec très peu d'appui, peu d'organisation et trop de tendances idéologiques, le mouvement étudiant québécois perd son combat et implose par le fait même. Jacques Lazure tente d'expliquer cet échec⁴¹. Avec une approche freudienne, il décrit Octobre 68 comme étant un grand traumatisme pour les étudiants laissés à eux seuls contre le système scolaire et les autorités gouvernementales. Découragés de voir le pouvoir établi gagner encore une fois, les étudiants adoptent alors l'idéologie anarchiste : finies les associations centralisatrices et rigides, vive les structures lâches et mobiles! C'est avec cette nouvelle façon de voir les choses que les étudiants s'impliquent de plus en plus dans la société et dans le monde du travail. Les pauvres et les exclus sont les nouvelles priorités. « Ils considèrent ces couches de population comme les laboratoires privilégiés de leur réflexion et de leur recherche.⁴² » Le temps n'est plus à révolutionner le système. Désormais, on tente de le rendre tout simplement plus humain en aidant son prochain. En guise d'exemples, Louise Brunelle-Lavoie et Denis Goulet mentionnent que les étudiants de l'Université de Sherbrooke mettent sur pieds, en 1969, les chantiers étudiants dans le but de favoriser les moins nantis économiquement de la région et, en 1970, la Clinique Odyssée pour

³⁹ Marcel Fournier, « Mai 1968 et après. Mouvement étudiant et sciences sociales au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 73 à 84.

Selon Touraine, les étudiants sont mal vus par les autres groupes sociaux. Ces « jeunes bourgeois non productifs, mal organisés et intellectuellement frondeur, [...] éveillent plus de méfiance que de sympathies ». Alain Touraine, *La société post-industrielle*, 1969, p. 131.

⁴¹ Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec en révolution. Essai d'interprétation*, 1970, 141 p. et du même auteur, *L'Asociété des jeunes Québécois*, 1972, 204 p.

⁴² Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec...*, p. 89.

aider les 15-21 ans dans le domaine médical (un CLSC prend la relève en 1973)⁴³. Bien entendu, ce n'est pas la majorité des étudiants qui agit en ce sens.

Ce n'est que vers le milieu des années soixante-dix que la poussière retombe avec la renaissance des associations ou des fédérations étudiantes organisées. N'ayant plus la cote pour continuer des luttes offensives⁴⁴, elles développent alors les services tout en assurant la défense de leurs membres.

C. Cadre théorique

Tout au long de cette recherche, l'ouvrage de Denis Goulet sur les cinquante ans de l'Université de Sherbrooke servira de référence puisque, jusqu'à maintenant, il est le seul livre détaillé traitant du mouvement étudiant à cette université. L'auteur, en se basant sur les mêmes archives que notre étude, place en contexte l'évolution de la vie étudiante sur le campus et dans la société. De plus, il émet quelques théories sur le mouvement, dont le sentiment d'appartenance à la faculté, l'originalité des associations étudiantes et l'influence de l'Université sur le milieu étudiant.

Mais avant de poursuivre, nous devons préciser certains concepts utilisés. D'abord, qu'est-ce qu'un mouvement étudiant? Selon Touraine, il s'agit d'un mouvement social, c'est-à-dire « d'une action menée par des groupes sociaux particuliers pour prendre le contrôle du changement social⁴⁵ ». Ses objectifs et son sens se basent non seulement sur l'organisation universitaire, mais aussi sur ses rapports

⁴³ Andrée Désilets *et al.* *Les 25 ans de l'Université de Sherbrooke...*, p. 130 et 131 et Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 213.

⁴⁴ Le Québec, tout comme beaucoup d'États occidentaux, entre dans une ère conservatrice, ce qui fait dire à Touraine que les mouvements sociaux diminuent à mesure que le conservatisme se répand. Alain Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », dans François Chazel, dir. *Action collective et mouvements sociaux*, 1993, p. 19.

⁴⁵ Alain Touraine, *La société post-industrielle*, p. 126.

envers la société, son système social et politique. Se défendre exclusivement contre son institution d'enseignement ne ferait du mouvement étudiant qu'un syndicat limité⁴⁶. En revanche, le mouvement étudiant prend forme dans l'apparition d'un conflit social et d'un projet culturel dans une action collective (étudiante) déjà existante. Cette « orientation culturelle à travers les relations de pouvoir et les rapports d'inégalités⁴⁷ », conjuguée à l'agitation, à la révolte et à l'appel à une lutte générale définissent les balises de ce mouvement social. En s'attaquant ainsi au pouvoir et en ayant des répercussions auprès d'autres groupes sociaux, comme les ouvriers et les femmes, l'action étudiante se transforme en un mouvement social.

La Révolution tranquille favorise l'émergence d'un mouvement étudiant. Toutefois, devons-nous parler d'un ou de plusieurs mouvements? L'existence d'un seul mouvement nous paraît improbable. Bien qu'il existe des ressemblances dans les idéologies, les moyens d'actions et les caractéristiques socioculturelles des membres, les mouvements étudiants prennent forme dans un lieu social, culturel et politique régional unique, propre à son éclosion. À chaque institution d'enseignement spécifique répond un mouvement étudiant singulier. Au plan national, ni l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), ni l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) ne purent rassembler dans un ensemble homogène tous les étudiants québécois. D'où leur disparition à plus ou moins long terme. C'est en se basant sur cette théorie de la pluralité des mouvements étudiants québécois que cette recherche sera orientée.

⁴⁶ Alain Touraine, *Lutte étudiante*, 1978, p. 364.

⁴⁷ Alain Touraine, *Critique de la modernité*, 1992, p. 307 et 312.

D. PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE

L'historiographie le démontre, aucune étude ne s'est penchée en profondeur sur le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke. Ce mémoire vise donc, dans un premier temps, à démontrer qu'il existe de tels mouvements en dehors des villes de Montréal et de Québec, et dans un deuxième temps, à analyser un mouvement étudiant original.

Dans la foulée de la Révolution tranquille, maintes tentatives furent tentées pour donner à l'étudiant une plus grande place dans la société en changement. Que ce soit par l'adoption de l'idéologie syndicale, par la demande d'une cogestion académique et administrative envers les administrations des collèges et des universités, ou par les revendications auprès du gouvernement pour une amélioration du réseau de l'éducation québécois, les étudiants radicalisent leur discours et leurs actions. Dans ce contexte, comment le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke se démarque-t-il de ses semblables entre 1955 et 1982?

Durant ces vingt-sept années, trois périodes se distinguent nettement. Chacune d'elles démontre l'originalité du mouvement étudiant.

Tout d'abord, il est vrai de dire que la structure et l'organisation de l'AGEUS n'ont rien d'unique au Québec, l'AGEUM et l'AGEL lui servant de modèle. Il faut cependant noter que l'AGEUS est la seule association à ne pas participer à une grève en signe de contestation envers le gouvernement Duplessis en 1958. Dans le même ordre d'idées, lors des événements d'Octobre 1968 et de ses répercussions en 1969, avec le sabotage des autres associations étudiantes, l'AGEUS se démarque une fois de plus en prenant un recul afin d'analyser le tout et de réfléchir sur sa propre structure.

Ensuite, le regroupement étudiant sherbrookoïse peut désormais aspirer à devenir un joueur majeur au Québec en étant le seul regroupement étudiant francophone organisé. Avec une stabilité accrue que lui confère l'adoption d'un système fédératif, le dialogue avec l'Université de Sherbrooke ne peut être que bénéfique. C'est le moment idéal pour obtenir ce que revendique l'Association fédérative.

Finalement, vers la fin de la décennie soixante-dix, l'AFEUS subit un déclin à la suite d'une série de revers. Alors que partout ailleurs au Québec le mouvement étudiant reprend forme, à l'Université de Sherbrooke, le mouvement se déforme.

E. SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Pour bien saisir le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke, nous basons notre documentation sur le Fonds d'archives de l'actuelle Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) afin de connaître et de comprendre les idéologies, les doctrines et les actions entreprises par les leaders étudiants. Conservé à même les locaux de ladite fédération, le fonds consiste en une panoplie de documents officiels, de dossiers, de rapports, de correspondances, de dépliants, de pamphlets et de procès-verbaux du conseil d'administration et du bureau de direction (PVCA et PVBD). Le tout, de 1955 à aujourd'hui, est classé par thèmes et par ordre chronologique.

Comme autre source, nous utilisons les différents journaux étudiants de l'Université, publiés régulièrement depuis décembre 1955 même s'ils changent souvent de nom et d'idéologie. Ils permettent de tâter le pouls des opinions, de connaître le climat existant et de vérifier ce qu'il advient des décisions et des idées émises par les leaders étudiants. Ces journaux, qui appartiennent pour la plupart aux associations, ne sont pas nécessairement des organes de propagande. Ils se montrent plutôt critiques face

à ces associations, ce qui leur cause évidemment des réprimandes allant jusqu'à la fermeture du journal. Le même processus est utilisé pour les quotidiens québécois tels que *La Tribune*, *Le Devoir* où tous les articles portant sur les étudiants de l'Université de Sherbrooke sont pris en considération, soit 115 articles de retenues.

Comme chaque médaille possède un revers, nous utilisons les procès-verbaux du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke (PVCA UdeS), ses rapports annuels, ainsi que *Liaison*, le bulletin d'information de l'Université pour connaître les positions de l'administration.

Concernant la méthodologie, nous nous concentrons sur l'aspect sociopolitique plutôt que sur celui des services. Nous devons toutefois souligner quelques éléments de ces derniers, puisque, selon certains leaders étudiants, les services servent aussi la cause politique. De plus, l'étude tourne exclusivement autour de l'association étudiante principale sur le campus. Bien que le mouvement étudiant ne se réduise pas seulement à l'AGEUS ou à l'AFEUS, il aurait été trop ardu d'analyser tous les documents produits par chaque association de département, de faculté ou autres associations de loisirs et à caractère culturel ou politique pour un simple mémoire.

F. PLAN

Le premier chapitre analyse les débuts de l'AGEUS entre 1955 et 1969. Des étudiants désirant créer un regroupement pour d'abord procurer à leurs collègues un sentiment d'appartenance envers leur université, puis pour organiser des activités à caractère socioculturel en viennent à former l'AGEUS. Une association calquée sur les modèles déjà existants de l'Association générale des étudiants de l'Université de

Montréal (AGEUM) et de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval (AGEL).

Petit à petit, l'AGEUS s'organise puis, tout en se cherchant une identité propre, désire rejoindre les rangs d'autres organismes étudiants nationaux. Une fois membre de l'UGEQ, elle se laisse influencer par le courant idéologique du syndicalisme étudiant.

Maintenant devenue une organisation syndicale, l'AGEUS, tout en fournissant une multitudes de services, accentue ses prises de position politiques et revendique avec plus de fermeté une cogestion avec l'Université de Sherbrooke, tout comme c'est le cas avec ses consœurs des autres campus collégiaux et universitaires au Québec, à l'exception d'un discours et d'actions plutôt modérés.

Le second chapitre, couvrant la période 1969-1975, illustre nettement l'originalité du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke. En effet, plutôt que de balayer du revers de la main toute forme d'organisation, comme ce fut le cas aux universités Laval et de Montréal, les étudiants de Sherbrooke transforment leur association générale en une fédération. La démocratisation et la décentralisation des pouvoirs permettent à l'Association fédérative (AFEUS) d'accroître sa légitimité et de gagner du respect au niveau national.

Évidemment, le mouvement étudiant n'est pas exclusivement relié à l'organisme central. Dans les facultés, des mouvements de contestation prennent forme. C'est le cas des étudiants du Département de service social qui, dans l'espoir de sauvegarder une cogestion académique, créent un département parallèle pour démontrer qu'ils peuvent s'autogérer et s'auto-instruire. La volonté de se former en dehors des cadres universitaires établis amène des étudiants à s'impliquer dans la communauté.

Finalement, sur la scène nationale, l'AFEUS tente en vain de mettre sur pied un regroupement étudiant. Par ailleurs, il se fait la voix officielle du mouvement étudiant québécois auprès du gouvernement.

Le troisième chapitre présente le déclin de l'AFEUS entre 1975 et 1982. En l'espace de quelques années, elle cherche à sauvegarder son service alimentaire, à élaborer une convention collective étudiante, à se battre pour contrer la hausse des frais de scolarité et à obtenir la cogestion des Services aux étudiants. Ces trois luttes l'épuisent et l'amènent à se replier sur elle-même.

Une démobilisation étudiante au niveau universitaire explique en partie la succession d'échecs. Même sur la scène nationale, depuis la fondation de l'ANEQ, l'AFEUS se fait de plus en plus discrète. Dans les départements et facultés, c'est tout à fait le processus contraire qui se manifeste. La mobilisation se concrétise, ce qui permet de mener à bon port les luttes concernant la cogestion des assemblées départementales, entre autres en économique, en notariat, en orthopédagogie et en histoire.

Le manque de participation étudiante en plus des finances précaires s'ajoutent aux conflits internes. En proie à des tiraillements idéologiques, l'AFEUS remet en question son système fédératif. Doit-elle redevenir une association générale? Quoi qu'il en soit, les tensions sont trop vives au sein du bureau de direction pour envisager quelque changement que ce soit. Cinq associations de facultés optent pour la désaffiliation et se regroupent entre elles, en confédération.

L'histoire du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke entre 1955 et 1982 démontre une évolution originale, parfois influencée par le monde qui l'entoure, parfois initiatrice de projets et d'idées.

CHAPITRE 1

Les prémices du mouvement étudiant (1955-1969)

À la fin des années cinquante et au début des années soixante, la société est marquée par le début des grandes réformes de modernisation dans plusieurs domaines, notamment en éducation, non seulement au Québec, mais aussi en Occident. En effet, en Europe le nombre d'étudiants triple entre 1960 et 1980¹.

Au Québec, depuis la moitié de la décennie cinquante, six universités privées desservent une population étudiante sans cesse grandissante : de 22 000 en 1960, elle frôle les 72 000 dix ans plus tard². Conscients de leur poids démographique, ces jeunes manifestent un ardent désir de se faire respecter et de se faire entendre. Aussi se regroupent-ils en associations.

À l'Université de Sherbrooke, les étudiants forment une association générale dès l'année suivant l'ouverture de l'établissement, soit en 1955. D'association corporatiste qui offre principalement des services à ses membres, les associations optent, au début de la décennie 1960, pour une idéologie beaucoup plus axée sur la politique; devenant ainsi plus militante et plus syndicale. Non seulement ils défendent leurs propres intérêts, mais ils veulent aussi prendre une part active dans cette société en voie de transformation. En revanche, le chemin pouvant mener à une cogestion de leur institution d'enseignement est truffé d'embûches tant politiques que culturelles et sociales. La question est de savoir si cette forme d'association générale est le modèle qui répond le mieux aux attentes des étudiants.

¹ Eric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes...*, p. 390.

² Paul-André Linteau *et al.* *Histoire du Québec contemporain...*, p. 344 et 665.

1.1 La mise en place d'une association générale

1.1.1 La nécessité de se regrouper ou une pure imitation?

Après de nombreuses années de pourparlers et de travail acharné, l'Université de Sherbrooke ouvre officiellement ses portes en septembre 1954, soit trois mois après sa fondation. Pendant sa première année d'existence, cette troisième université francophone de la province, après Laval (1852) et Montréal (1920)³, accueille 144 étudiants à temps complet. Toutefois, n'étant pas encore établies sur l'actuel campus au pied du Mont Bellevue dans le Canton d'Ascot, les facultés sont éparpillées dans la ville. Les étudiants de droit ont cours au palais de justice, à quelques pas du Séminaire Saint-Charles-Borromée où leurs collègues des arts et des sciences étudient. En 1955, l'École normale, sous la juridiction du Département de l'instruction publique, intègre l'Université de Sherbrooke. Ses cours sont offerts au Séminaire ainsi qu'à l'École Néo-Ponton (sur l'actuel site du campus ouest de l'Université de Sherbrooke). Au même moment, la Faculté de commerce entre en activité. Elle s'installe à son tour en des lieux dispersés (à l'École Saint-Jean-Baptiste, à la Bibliothèque municipale et à l'École de génie). Cette dissémination des étudiants à travers la ville incite quelques-uns d'entre eux à créer un comité en vue de former une association étudiante pour raffermir, comme le souligne l'historien Denis Goulet, « l'unité de l'ensemble⁴ ». Si l'Université est ainsi dispersée aux quatre vents, il est alors évident qu'une association étudiante est nécessaire pour créer et maintenir un lien administratif et physique entre eux. Toutefois, ce ne sont pas

³ Il existe aussi trois universités anglophones : Mc Gill (1819), Bishop's (1843) et Sir George Williams (1926).

⁴ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 69.

tous les étudiants qui souhaitent devenir membres d'une association centralisée⁵. L'ambiance, comme le rapporte Goulet, n'est pas tout à fait encore à l'unité⁶.

Outre un sentiment d'appartenance à combler, les nouveaux leaders étudiants souhaitent créer un organisme à but non lucratif offrant des activités sociales et représentant ses membres sur la scène locale et nationale. Fortement inspirés par les structures de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval (AGEL), les étudiants sherbrookoïses décident d'aller en ce sens et façonnent une « AGE » calquée sur les modèles existants. Ainsi, en octobre 1955 naît sur papier l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AGEUS). Sur papier, elle doit d'abord être approuvée par les autorités de l'Université qui, il faut le souligner, sont très enclin à favoriser cette première grande initiative étudiante. Le 11 octobre, une petite délégation se présente devant le conseil universitaire dans le but d'obtenir l'accord final pour ce projet. Elle formule alors cinq demandes : un local pour y tenir des réunions et y entreposer le matériel de bureau, un soutien financier, des couleurs originales pour le blason de l'Université, une collaboration pour la tenue d'activités culturelles et de loisirs et la permission du conseil permettant à l'AGEUS de commanditer des événements, dans un but purement publicitaire⁷. Ces demandes semblent bien accueillies de la part

⁵ Les étudiants de l'École normale ne désirent aucunement se faire représenter par l'AGEUS. Bien qu'elle soit sous l'autorité de l'Université, cette école relève directement du Département de l'instruction publique. En 1957-58, les normaliens votent pour leur retrait de l'Association. Prétendant des irrégularités lors du scrutin, l'AGEUS oblige ces derniers à payer une cotisation, donc d'en être membres. Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke vote aussi une motion en ce sens. PVCA de l'AGEUS, 5 et 26 février 1958, Archives de la FEUS et PVCA de l'Université de Sherbrooke, 15 janvier 1958, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁶ Les étudiants du « Séminaire [et] de l'École supérieure conservent un sentiment d'appartenance à leur *alma mater* ». De plus, des étudiants de l'École de génie refusent qu'un panneau portant l'inscription "Université de Sherbrooke" se dresse devant le Séminaire. Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 68.

⁷ PVCA de l'AGEUS, 11 octobre 1955, Archives de la FEUS.

des autorités puisque l'AGEUS reçoit un chèque de 500 \$⁸ en novembre et est autorisée à tenir des élections au moment jugé opportun.

Bien que « l'exécutif » siège depuis le 18 octobre 1955 et qu'il prenne des décisions (formulation d'une constitution, projet de création d'un journal étudiant, mise sur pied d'une association athlétique et d'un comité des loisirs), il n'est toujours pas le représentant légal des étudiants de l'Université de Sherbrooke. Ce n'est qu'en décembre 1955 que les étudiants sont invités aux urnes⁹. Cette journée « héroïque », selon un journaliste du quotidien sherbrookoise *La Tribune*¹⁰, attise un intérêt sans précédent. Le taux de participation se chiffre à 95 %¹¹, ce qui est assez exceptionnel! Les festivités entourant les élections se répètent pratiquement à chaque année jusqu'à la fin de la décennie¹². Cependant, à partir de 1958, l'élection par acclamation pour certains postes devient monnaie courante, à tel point que les exécutifs de 1960-61 à 1965-66 sont tous élus par acclamation¹³. D'un ton sarcastique, l'éditorialiste du *Campus estrien*, le journal

⁸ PVCA de l'AGEUS, 9 novembre 1955, Archives de la FEUS.

⁹ Le premier exécutif de l'AGEUS se compose du président Robert Malouin, du vice-président Jean Melanson, du trésorier Richard Fabi et du secrétaire Claude Dubois, en plus de six conseillers. Voir Annexe 1 pour la liste complète des exécutifs de 1955 à 1982.

¹⁰ Jean-Louis Langlois, « L'AGEUS a pour but de grouper tous les étudiants de l'Université de Sherbrooke », *La Tribune*, 13 octobre 1961, p. 31.

¹¹ Normand Rousseau, « Les Indiens ??? », *Le journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke*, décembre 1955, p. 4. Aux élections de 1957, le taux de participation grimpe à 97.3 %. Claude Pinard, « Élections de l'A.G.E.U.S. », *Le Vert et Or. Le journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke*, avril 1957, p. 1.

¹² En 1958, *La Tribune* résume ainsi l'élection du nouvel exécutif 1958-59 : « Claude [Pinard] et son conseil ont été accueillis par une ovation générale, accompagnée de coups de clairon, de cognements de casseroles et de lancement de "pétards" ». Une parade dans les rues de la ville s'organise, le « cortège a légèrement interrompu la circulation rue Wellington. Heureusement, les automobilistes ont semblé prendre la chose en bonne part et les coups de klaxons n'ont pas réussi à couvrir le tumulte ». « Les universitaires de Sherbrooke procèdent à l'élection de leur exécutif pour l'année », *La Tribune*, 28 mars 1958, p. 3.

¹³ Pour pallier ce manque de participation, l'AGEUS propose de rémunérer les exécutants. Le président recevra, à partir de 1965-66, un montant total de 2 200 \$ par année (1 000 \$ pour les quatre mois d'été, 800 \$ pour l'année académique et 400 \$ de dépenses). Le vice-président aura droit à 250 \$ pour l'année académique et le secrétaire à 100 \$. Pour être en mesure d'assumer ces frais, les étudiants devront désormais payer une cotisation à l'AGEUS de 17 \$ au lieu de 12 \$. « Exécutif payé et cotisation augmentée à l'AGEUS », *Campus estrien*, 23 mars 1965, p. 1. En

des étudiants de l'Université de Sherbrooke, décrit l'élection de 1964-65 : « [On] aurait pu proposer le nom de Vizir – chat siamois pas encore célèbre – au poste de la présidence et le tout se serait déroulé dans l'ordre, sans protestation.¹⁴ » Manifestement, les étudiants affichent une grande indifférence à ce type de vote. À cette époque, et même de nos jours, les étudiants s'intéressent à la politique, surtout lorsqu'une quelconque crise survient. Jusqu'au milieu des années soixante, les étudiants ne connaissent que peu d'événements pouvant motiver certains d'entre eux à participer à la vie démocratique. Les études passent avant tout.

1.1.2 L'AGEUS : organisation, idéologie et ressources

Comment donc est organisée l'AGEUS? D'abord, à l'instar de l'AGEUM¹⁵ et de l'AGEL, son comité exécutif se compose d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un *aviseur*. Ce dernier, le président ou un autre membre de l'exécutif sortant, assure la continuité dans les dossiers. Le poste disparaît, puis réapparaît selon les années. En plus de ces élus, un aumônier, nommé par le recteur de l'Université, siège au comité. En décembre 1956, l'exécutif décide de le rémunérer – le montant étant un don de 125 \$ par année – pour les services rendus aux étudiants¹⁶. Conseiller moral et spirituel, l'aumônier est responsable du culte et de l'administration des sacrements. Mais dans le concret, il est le représentant – voire les yeux et les oreilles – de l'Université. Goulet souligne l'imposition par l'Université des limites à la liberté

1967-68, les honoraires passent à 2 900 \$ pour le président et 560 \$ pour le 1^{er} vice-président (1740 \$ pour les 3 vice-présidents). PVCA de l'AGEUS, 12 octobre 1967, Archives de la FEUS.

¹⁴ Claude Girard, « Nous n'avons pas voté », *Campus estrien*, 10 avril 1964, p. 2.

¹⁵ Voir Karl-Xavier Thomas, *Un pour tous...*, p. 37 à 39 et Nicole Neatby, *Carabins ou activistes? ...*, p. 20 à 24.

¹⁶ PVCA de l'AGEUS, 5 décembre 1956, Archives de la FEUS.

universitaire¹⁷. À sa première année d'existence, le comité comprend aussi des conseillers non élus. N'ayant aucun droit décisionnel, ils ne font qu'assister l'exécutif dans les divers projets. Toutefois, avec la première réforme structurelle de l'AGEUS à l'hiver 1956, ces fonctions sont éliminées.

Bien que le suffrage universel soit instauré pour la présidence, la vice-présidence et le secrétariat depuis 1957, ce n'est qu'une année plus tard que le mode électoral de démocratise, lors de l'adoption de la première constitution et, par le fait même, des règles d'élections qui prévalent jusqu'en 1970. Désormais, le président doit être majeur au sens de la loi (21 ans), tous les officiers doivent être membres de l'AGEUS et en règle avec celle-ci, les candidats potentiels doivent posséder une moyenne de 70 % attestée par les facultés et obtenir vingt signatures d'étudiants provenant d'au moins trois regroupements académiques. Le nouveau comité, assermenté par le Juge de Paix du district de Saint-François, prête un serment d'office – selon la procédure en vigueur jusqu'à la fin de la décennie cinquante¹⁸.

En ce qui concerne la place des femmes dans l'association, c'est l'absence absolue jusqu'en 1960, moment où une première étudiante, Monique Desaulniers, se fait élire comme secrétaire au sein de l'exécutif. Ce poste sera le seul qu'elles occuperont à l'exécutif durant la décennie soixante. Ce n'est qu'à partir des années 1970, avec l'émancipation sociale et politique des femmes qu'elles graviront l'échelle décisionnelle.

Mis à part l'exécutif, le grand conseil de l'AGEUS comprend des membres votants et des membres consultants (fig. 1.1). Les premiers se composent des

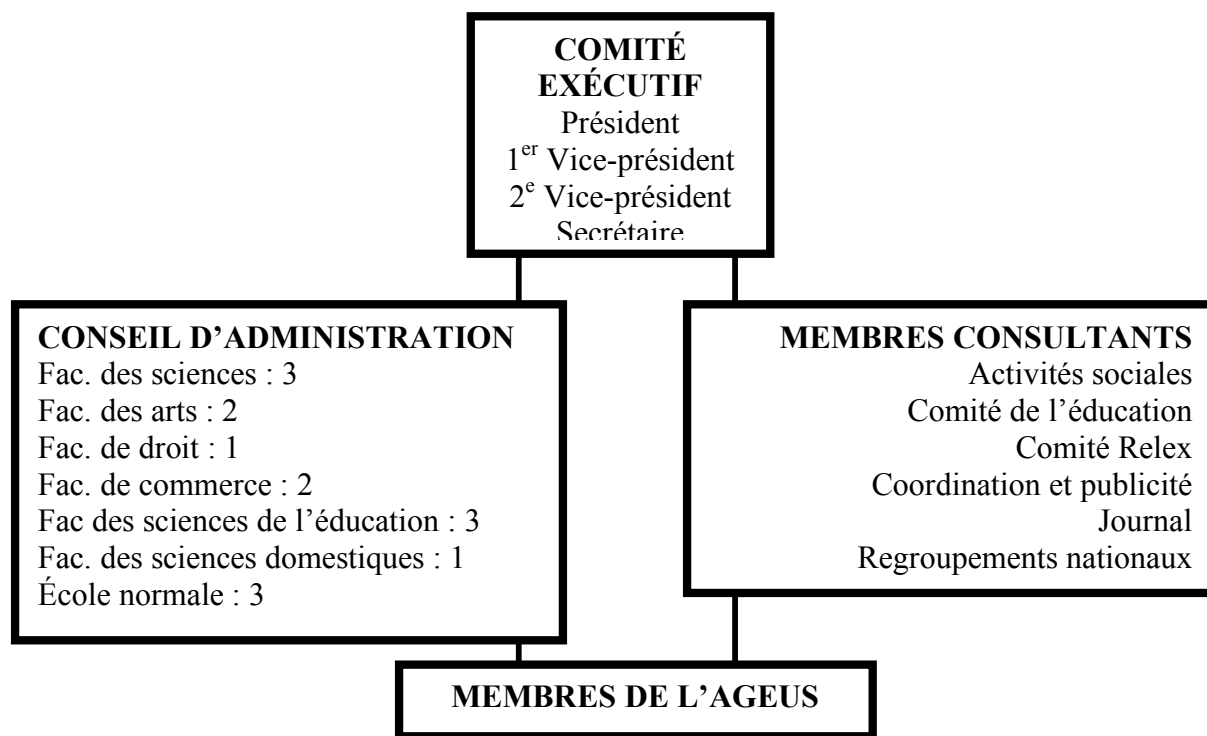
¹⁷ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 67.

¹⁸ PVCA de l'AGEUS, 28 février 1958, Archives de la FEUS.

représentants des facultés¹⁹. À partir de 1965, les membres du conseil doivent se faire élire. Ensuite, ce sont eux qui élisent l'exécutif. Les membres consultants sont issus des différents comités de l'Association. Les réunions du conseil ont lieu à toutes les trois semaines, et l'atmosphère qui y règne n'en est pas toujours une de grande motivation. « Dans l'ensemble, il nous a semblé qu'un grand nombre de représentants étaient là par OBLIGATION et non par intérêt.²⁰ »

Figure 1.1

Association générale des étudiants
de l'Université de Sherbrooke, 1955-1970



¹⁹ En 1967, le grand conseil, désormais baptisé conseil d'administration, se compose de 42 membres (26 votants, dont les 7 exécutants, et 16 consultants). PVCA de l'AGEUS, 16 mars 1967, Archives de la FEUS. Pour l'année 1968-69, il se compose comme suit : exécutif, Arts 4, Administration 3, Droit 2, Médecine 1, Sc. Éducation 2, Sc. Appliquées 4, Sc. Pures 3, Théologie 1. PVCA de l'AGEUS, 20 février 1968, Archives de la FEUS.

²⁰ Jean-Pierre Crête, « Bloc-notes : Réunion du conseil d'administration », *Campus estrien*, 24 janvier 1968, p. 2. Les majuscules sont de Crête.

De fait, quels sont les intérêts de l'AGEUS? Originellement fondée pour « promouvoir le bien commun des Étudiants de l'Université de Sherbrooke²¹ », l'Association se consacre surtout à l'organisation d'activités, que certains futurs leaders étudiants prosyndicaux qualifieront de « folkloriques²² ». Les danses, les activités sportives ou les cocktails occupent une place importante dans les budgets. En 1958, le comité des sports reçoit 3 350 \$, le journal 2 350 \$ et les loisirs 1 200 \$. Quant au comité des relations extérieures (Relex), il n'a droit qu'à 300 \$ et 100 \$ vont à la publicité. Mais à mesure que la décennie 1960 avance, les budgets s'ajustent à de nouvelles préoccupations. En 1966-67, le journal empoche la grande part du gâteau, soit 16 065 \$, suivi des concerts avec 13 000 \$ (mais ces derniers procurent en retour à l'AGEUS des revenus de 16 000 \$), de la Boîte-restaurant avec 11 200 \$, puis du secrétariat avec 10 635 \$²³ – démontrant ainsi une association en pleine bureaucratisation!

Avec une population étudiante grandissante – 1 531 pour l'année 1965-66 – et la diversification des centres d'intérêt, comme en fait foi l'augmentation des comités (31 en 1966), l'AGEUS se complexifie. Rapidement, le conseil d'administration (autrefois le grand conseil) réalise qu'il lui est impossible de mener à bien tous les dossiers. C'est alors que l'idée d'embaucher un secrétaire permanent fait son apparition, ce qui est fait en septembre 1963²⁴. Aussitôt, des règles d'éthique pour les finances sont votées.

²¹ Article 3 de la Constitution de l'AGEUS. PVCA de l'AGEUS, 28 mars 1958, Archives de la FEUS.

²² Il suffit de lire les écrits et les discours de plusieurs d'entre eux à partir de 1962 pour constater la volonté de transformer les « AGE » en des syndicats étudiants. Voir la section 1.2.2 Le syndicalisme étudiant : origines, influences et définition.

²³ PVCA de l'AGEUS, 21 octobre 1958 et 3 novembre 1966, Archives de la FEUS.

²⁴ PVCA de l'AGEUS, 25 septembre 1963, Archives de la FEUS. En 1965-66, une secrétaire est engagée à temps plein, en plus de deux secrétaires à temps partiel, pour venir en aide au

Désormais, les dépenses doivent recevoir l'aval de l'exécutif. Il existe un déficit de plusieurs milliers de dollars en 1962 ; un emprunt est nécessaire pour terminer l'année. À lui seul, le Carnaval étudiant représente une perte de 4 000 \$²⁵. Et comme si ce n'était pas suffisant, l'AGEUS est victime d'un détournement de fonds la même année par son ancien secrétaire, alors directeur du journal étudiant²⁶. Cela dit, l'AGEUS peut compter sur plusieurs sources de revenus pour se financer; les cotisations (17 \$ par étudiant), la publicité dans le journal, les ventes à la Boîte aux chansons et d'autres activités rapportent 32 000 \$, pour des dépenses de 22 700 \$ pour l'année scolaire 1963-64²⁷.

D'abord localisée sur la rue King Ouest, l'Association déménage sur le campus et siège au Salon des toges du Pavillon central puis redéménage à l'auditorium de la Faculté d'éducation. Elle s'installe définitivement au Centre social en 1963. Dotée d'un bureau, d'un secrétaire permanent, de finances plus stables et d'un plus grand nombre de membres, l'AGEUS peut prétendre occuper sa place sur la scène nationale.

1.2 L'implantation timide de l'idéologie syndicale

Dans un esprit publicitaire puis dans un désir de regroupement, l'AGEUS songe à rejoindre les rangs de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes (FNEUC). Fondée en 1926-27, cette dernière s'efforce d'établir une entente entre les universitaires canadiens et de créer une meilleure coopération pour promouvoir les droits

secrétaire administratif. « Rapport annuel de l'Association générale des étudiants », *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1965-66*, p. 52.

²⁵ PVCA de l'AGEUS, 18 avril 1962, Archives de la FEUS. Le Carnaval de mars 1961 se présente comme suit : vendredi, couronnement de la reine et partie de hockey; samedi, concert d'artistes; dimanche, concours de ski et ciné-club; lundi, *sleigh ride* et feu de joie; mardi, grande danse de la reine. PVCA de l'AGEUS, 28 février 1961, Archives de la FEUS.

²⁶ Plus de 600 \$ sont détournés. PVCA de l'AGEUS, 14 mars, 21 mars et 18 avril 1962, Archives de la FEUS.

²⁷ PVCA de l'AGEUS, 23 septembre 1963, Archives de la FEUS.

des étudiants, mais aussi pour façonner des relations internationales avec d'autres regroupements étudiants. En 1956, elle compte approximativement 40 000 membres.

1.2.1 La quête d'une identité nationale

Malgré le fait que la FNEUC incite l'AGEUS à s'affilier à elle en échange d'une plus grande visibilité pancanadienne et d'un renforcement de ses positions, le grand conseil demeure prudent. L'automne 1956 est consacré à la publicisation de cette fédération. À plusieurs reprises, l'AGEUS dépêche des observateurs aux congrès de la FNEUC. Finalement, en janvier 1959, l'Association refuse d'adhérer à la Fédération sous prétexte qu'elle est trop centralisée, mal administrée, mais surtout parce que les étudiants de Sherbrooke, tout comme leurs collègues de Montréal et Laval, sont d'avis que l'éducation est du ressort des provinces et non du gouvernement fédéral, contrairement à ce que soutient la FNEUC²⁸. Il faut aussi dire que de 1957 à 1958, l'AGEUS est membre de l'Association canadienne des universitaires de langue française (ACULF)²⁹. Ainsi regroupé dans une association plus étroite, les étudiants canadiens-français peuvent se pencher sur des problèmes spécifique à leur appartenance nationale.

L'arrivée d'un nouvel exécutif en 1960 accélère les choses et on décide d'accepter l'adhésion à la FNEUC. On invoque le fait que la Fédération « est le seul organisme national représentant tous les étudiants des universités canadiennes [puisque] l'AGEUS a été par le passé dans une véritable position de parasite et que cette situation

²⁸ PVCA de l'AGEUS, 30 septembre 1959, Archives de la FEUS.

²⁹ L'ACULF est composée des étudiants des universités de Sherbrooke (marraine du projet), Montréal, Laval, Sudbury, Saint-Joseph, Saint-Louis, Bathurst, Sainte-Anne, Ottawa et Saint-Boniface.

ne peut durer³⁰ ». Il est vrai qu'elle est alors la seule association d'étudiants francophones à ne pas avoir joint ses rangs.

Cependant, avec le nationalisme québécois qui gagne les campus universitaires dès le début de la décennie soixante, l'AGEUS remet en question la nécessité d'appartenir à un regroupement composé majoritairement d'anglophones. Avec la collaboration des quatre autres associations d'universités francophones, l'AGEUS menace de se retirer de la FNEUC si cette dernière ne modifie pas deux clauses de son *Programme national de bourses d'études*, présenté au 25^e Congrès de la Fédération en 1961. Elle exige que la Fédération reconnaisse le principe de juridiction exclusive des législatures provinciales en éducation et qu'elle fasse pression sur le fédéral afin qu'il s'entende avec les provinces dans le but de favoriser le financement des universités. Les congressistes de la FNEUC n'ont d'autre choix que d'accepter les deux résolutions que l'Association de Sherbrooke propose. Pour sa fermeté dans ce dossier³¹, l'AGEUS sera davantage respectée et ce faisant, elle démontre une volonté de plus en plus nationaliste. Trois de ses étudiants sont aussi nommés à des postes importants de la FNEUC (vice-présidence aux affaires nationales, présidence régionale pour le Québec et représentant à la Commission des 6 présidents)³². De plus, le 26^e Congrès de l'organisme aura lieu à l'Université de Sherbrooke en 1962.

³⁰ PVCA de l'AGEUS, 12 octobre 1960, Archives de la FEUS. Le conseil fait référence à la grève des universitaires du 6 mars 1958 où l'AGEUS, en s'abstenant de participer à ce moyen de pression, a essuyé de nombreuses critiques de la part de ses consœurs. On l'accuse d'affaiblir la force du mouvement étudiant et de créer un climat de tension entre les campus. Voir la section 1.3.2 Une association sociopolitique.

³¹ L'AGEUS s'était donné comme ligne de conduite de ne plus « céder le pas à aucune autre association étudiante ». Jean-Louis Langlois, « Rapport de l'AGEUS », *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1960-61*, p. 29.

³² Postes habituellement accordés aux plus grandes universités. « L'Université de Sherbrooke fait sensation au congrès de FNEUC », *Le Nouveau Campus estrien*, 5 octobre 1961, p. 1.

Puis, en 1963, le sort en est jeté! La bonne marche de la FNEUC est ralentie par le malaise grandissant entre les Québécois et tous les autres étudiants – anglophones et francophones. Les étudiants du Québec – AGEUM, AGEL et AGEUS – réussissent un grand coup à l’automne en obligeant la Fédération nationale à se saborder pour donner vie à l’Union canadienne des étudiants. Dans ce nouveau regroupement, l’élément français est à égalité avec l’élément anglais. Cela dit, l’UCE ne vivra qu’un temps, puisque dès l’année suivante, les trois « AGE » lui ayant donné vie la quittent. Elles désirent se regrouper entre elles, entre Québécois. Cela s’explique par un point de vue anthropologique : les individus se reconnaissent beaucoup mieux par leur nationalité que par leur groupe social³³, et par un point de vue idéologique : le développement du nationalisme québécois accentue la priorité d’appartenir à une nation et de la défendre³⁴.

Cette fois, l’AGEUS n’est pas du tout à l’avant-scène lors des pourparlers précédant la fondation d’une union étudiante totalement québécoise. Aux prises avec des conflits internes – démissions à l’exécutif en septembre et octobre 1964 –, elle se replie sur elle-même en attendant une meilleure occasion de se manifester. Les étudiants sherbrookoïses craignent aussi que Montréal et Laval ne prennent trop de place et y imposent leurs idéologies³⁵. Même le journal *Campus estrien* demeure discret. Il informe ses lecteurs sur l’avancement des travaux, mais conserve un œil critique; l’éditorialiste considère que l’AGEUM et l’AGEL se comportent égoïstement et que la nouvelle union n’est en fait qu’une « bataille [pour] la suprématie » entre Montréal et Laval³⁶.

³³ Jacques T. Godbout, *La démocratie des usagers*, 1987, p. 101.

³⁴ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, 1986, p. 19.

³⁵ Selon le *Campus estrien*, l’AGEUM compte 8 000 membres, l’AGEL 6 300 et l’AGEUS 1 600. Guy Blouin, « L’Union Générale des Étudiants du Québec, des mots », *Campus estrien*, 1^{er} décembre 1964, p. 5.

³⁶ Paul Chassé, « Notre Syndicat », *Campus estrien*, 24 novembre 1964, p. 2.

L'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) prend vie en novembre 1964, après une année de préparation et un congrès à l'été où 500 délégués et 39 associations de jeunesse établissent les bases du futur syndicat étudiant³⁷. L'AGEUS ne participe ni à son élaboration ni à sa fondation, mais fournit tout de même 100 \$ en 1963 et 1 000 \$ en septembre 1964 au Compré (comité préparatoire)³⁸. L'UGEQ, mal connue par la population étudiante sherbrookoise comme le démontre un sondage effectué par le *Campus estrien* à l'hiver 1965³⁹, a pour but de « canaliser les forces étudiantes au Québec », les « grouper dans un front commun », de « promouvoir la conscience syndicale et le sens social des étudiants » et de « constituer un corps intermédiaire capable de contribuer efficacement à l'épanouissement de la collectivité québécoise⁴⁰ ». L'AGEUS demeure membre active de l'UGEQ jusqu'à la dissolution de celle-ci en 1969.

Demeurant toutefois distante envers ce premier syndicat étudiant, l'AGEUS fait tout de même sienne la principale revendication de l'UGEQ : la gratuité scolaire. Elle s'engage à mobiliser ses membres pour une grande manifestation sur la colline parlementaire dans la vieille capitale. L'« Opération gratuité scolaire » se déroule en avril 1964 au moment de la Conférence fiscale fédérale-provinciale. Fière du succès de l'événement avec environ 3 000 étudiants⁴¹ marchant sur Québec, l'UGEQ demande au

³⁷ « Le mouvement étudiant au Québec... », *Mobilisation*, 1974, p. 6.

³⁸ PVCA de l'AGEUS, 30 novembre 1963 et 17 septembre 1964, Archives de la FEUS.

³⁹ Réjean Landry, « L'UGEQ. La patente à qui? » *Campus estrien*, 9 février 1965. Le journal se demande comment l'étudiant peut s'identifier à l'UGEQ alors qu'il ne la connaît pas. Ce que le *Campus estrien* ne dit pas, c'est qu'il y a peu de publicités sur l'Union dans le journal en 1964-65.

⁴⁰ Louis Maheu, « L'UGEQ et le syndicalisme étudiant », *Socialisme '65*, n° 5, 1965, p. 45 et 46. Voir aussi UGEQ, *Congrès de l'UGEQ : propos liminaire de Jacques Desjardins. Chartes, constitutions, règlements, résolutions*, 1964, 64 p.

⁴¹ *La Tribune* estime à 300 la participation étudiante de l'AGEUS. Toutefois le journal estimait aussi à 8 000 le nombre total de manifestants à Québec. Doit-on alors diminuer la présence des Sherbrookoïses ? « Départ du Campus universitaire », *La Tribune*, 1^{er} avril 1964, p. 3.

gouvernement fédéral de reconnaître le rôle du gouvernement provincial dans le domaine de l'éducation et de mieux subventionner ce secteur. Présentement, dit-on, il y a encore trop peu de jeunes ne pouvant se permettre financièrement d'entamer des études postsecondaires. En effet, dans les années soixante, il n'est pas courant pour un étudiant de travailler durant ses études ou pendant l'été pour acquitter ses frais de scolarité.

Un rapport daté de 1960, réalisé par les trois associations étudiantes francophones, démontre que sur un échantillon de 988 étudiants, seulement 25 % ont réussi à travailler durant l'année 1959-60. Sur ce nombre, 25 % n'ont rien épargné et 75 % ont économisé moins de 265 \$. Le rapport stipule aussi que le salaire moyen d'un étudiant durant l'été se chiffre à 432 \$, il en résulte que 75 % d'entre eux se retrouvent en déficit⁴² – les dépenses se chiffrant en moyenne à 1 953 \$ par année⁴³. Au début de la décennie, un prêt et une bourse totalisent 1 000 \$⁴⁴, ce qui est très peu si l'on considère que les frais de scolarité à l'Université de Sherbrooke sont de l'ordre de 435 \$ par session en 1963 et qu'ils passent à 465 \$ en 1966⁴⁵. Un second rapport issu d'une enquête sociologique paraît en 1963. Celui-ci atteste qu'à Sherbrooke, seulement 26 % des étudiants habitent chez leurs parents, contrairement à 50 % pour Montréal et 38 % pour Québec. L'aide familiale est plus que nécessaire. À Sherbrooke, le revenu du père est le plus faible comparativement aux deux autres villes (83 % des paternels n'ont

⁴² Richard Fecteau, *Historique de la FEUS. Partie I : L'AGEUS*, Archives de la FEUS.

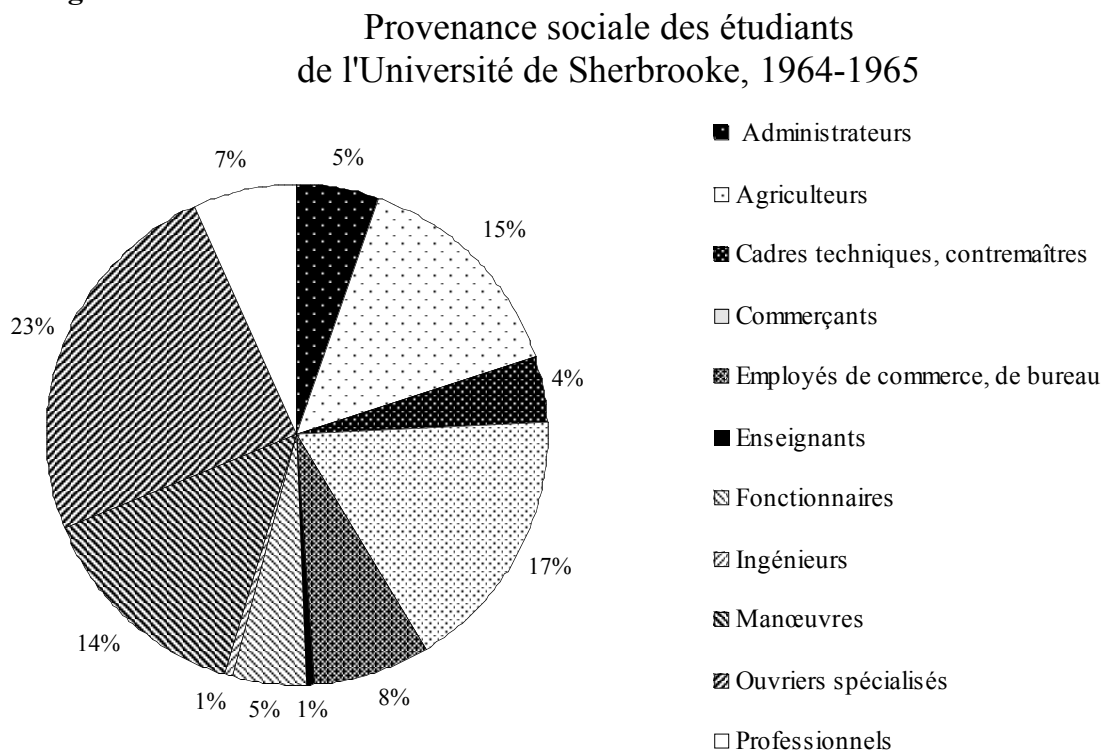
⁴³ Claude Quintin, « L'enquête sociologique », *Campus estrien*, 29 janvier 1963, p. 4.

⁴⁴ Marc Dumas, « La gratuité scolaire à l'université », *Campus estrien*, 5 février 1963, p. 2.

⁴⁵ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 11 juillet 1963 et 12 octobre 1966, Archives de l'Université de Sherbrooke.

aucun grade universitaire et 44 % appartiennent aux strates professionnelles inférieures) (fig. 1.2)⁴⁶.

Figure 1.2



Source : *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1964-65.*

Par conséquent, l'AGEUS demande au ministre de l'Éducation de hausser la valeur des prêts à 1 000 \$ et celle des bourses à 600 \$ en attendant l'instauration de la gratuité scolaire souhaitée pour 1970, au plus tard⁴⁷. Pour le moment, elle exige que le système de distribution des prêts et des bourses qui prévaut soit modifié, car il est jugé inefficace : seulement 19 % des étudiants québécois en bénéficient⁴⁸. Le rédacteur en chef du *Campus estrien* et le président de l'AGEUS expliquent à lors que les étudiants demandent la gratuité scolaire, le gouvernement ne distribue que des bourses. « Mais

⁴⁶ Claude Quintin, « L'enquête sociologique », ...

⁴⁷ PVCA de l'AGEUS, 7 février 1966, Archives de la FEUS.

⁴⁸ Claude Quintin, « L'enquête sociologique », ...

nous savons fort bien que les bourses ne règlent pas le problème de l'éducation au Québec, tout comme l'assurance-chômage ne règle pas le problème du chômage au Québec.⁴⁹ » Cette lutte pour l'obtention de la gratuité scolaire est la plus grande préoccupation des militants étudiants. L'AGEUS décide d'organiser une manifestation dans les rues de Sherbrooke pour sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie des étudiants. Le président François Folot stimule ses troupes en déclarant avec conviction : « Préparons-nous à MANIFESTER... EN ÉTUDIANT... ET AVEC ÉCLAT!⁵⁰ » L'appel lancé porte fruit : le 19 janvier 1967, alors que l'AGEUS en attend 500, plus de 1 000 étudiants de l'Université de Sherbrooke somment le gouvernement d'agir dans ce dossier⁵¹. Lorsque le débat les concerne personnellement, les étudiants de l'Université de Sherbrooke se mobilisent efficacement. Ce dossier litigieux sert aussi de catalyseur pour lancer en grande pompe le syndicalisme étudiant.

1.2.2 Le syndicalisme étudiant : origines, influences et définition

Si la société québécoise des années soixante met de l'avant l'idéologie de rattrapage, le mouvement ouvrier pour sa part, la met rapidement au rancart et passe à l'étape suivante : la démocratisation socio-économique⁵². L'humanisme et la prise de conscience de leur appartenance à une classe sociale sont les deux traits dominants de cette nouvelle idéologie.

⁴⁹ « Environ 300 étudiants doivent participer à l'opération "gratuité scolaire", à Québec », *La Tribune*, 1^{er} avril 1964, p. 3.

⁵⁰ François Folot, « Les défavorisés de la fortune sont encore les défavorisés de la culture », *Campus estrien*, 11 janvier 1967, p. 1. Les majuscules sont de Folot.

⁵¹ Jean Daigle, « Manifestation sensas! », *Campus estrien*, 25 janvier 1967, p. 1.

⁵² Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*, 1977, p. 356.

Étant au premier rang lors de la transmission des courants de pensée, les étudiants apprivoisent assez tôt l'idéologie syndicale. Ils s'inspirent grandement de leurs prédécesseurs de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et, de « sa fille première⁵³ », la Jeunesse étudiante catholique (JEC) pour l'esprit de regroupement, de mobilisation et d'entraide mutuelle; du syndicalisme ouvrier québécois pour le modèle à suivre et son rôle éducationnel dans la conscientisation des masses au Québec; de l'Union nationale des étudiants français (UNEF) en France pour son vocabulaire et son style d'action, et qui en 1946 adopte la *Charte de l'Étudiant*; des militants pour les droits civiques et pour le pacifisme aux États-Unis. Prenant aussi en considération le rôle qu'ils ont à jouer dans cette société en transformation, les étudiants de la décennie 1960 en viennent à choisir le syndicalisme afin de rompre officiellement avec le « corporatisme associé au statut privilégié de l'étudiant, au folklore et à la non-responsabilité⁵⁴ » et ainsi cesser « d'être un parasite de la société revendiquant uniquement pour son confort personnel⁵⁵ ».

Le congrès de la Presse étudiante nationale (PEN) de 1962 permet d'établir les bases de ce syndicalisme. Désirant favoriser un engagement social et national chez l'étudiant, les leaders et les idéologues de ce milieu l'affublent d'un nouveau qualificatif à connotation prolétarienne; celui de travailleur intellectuel.

L'AGEUS adopte rapidement ce nouveau vocabulaire puisqu'elle considère que l'étudiant est effectivement un travailleur : « son travail est un travail d'apprentissage intellectuel; en termes économiques, c'est un travail productif⁵⁶ ». En conséquence, l'une des nombreuses revendications de ces travailleurs intellectuels sera l'obtention,

⁵³ Déjà en 1936, la JOC revendique la scolarité obligatoire et l'Action catholique, après la Deuxième Guerre mondiale, critique de plus en plus le corporatisme et la vie démocratique. Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène...*, p. 57, 90 et 170.

⁵⁴ Paul R. Bélanger et Louis Maheu, « Pratique politique étudiante... », p. 327.

⁵⁵ Michael McAndrew, « Le syndicalisme étudiant québécois », *Parti pris*, vol. 2, n° 6, 1965, p. 20.

⁵⁶ Serge Joyal, *Le syndicalisme étudiant au Québec*, p. 11, Archives de la FEUS.

notamment, d'un pré-salaire. Le fait que l'étudiant travaille pour la société légitimerait ce salaire⁵⁷. Mais comment les étudiants pourraient-ils calculer la rémunération? Par les notes? Plutôt élitiste comme solution! Par le programme d'étude et la future carrière professionnelle? Alors là, la logique voudrait qu'un étudiant en médecine, en droit ou en sciences reçoive plus qu'un futur littéraire, philosophe ou historien; les programmes des lettres et des sciences humaines seraient voués à la disparition! Par conséquent, l'attribution d'un pré-salaire serait parsemée d'injustices et de subjectivité. Mais pouvons-nous blâmer ces gens de désirer détenir à la fois la connaissance et l'argent?

En revanche, consciente que ses membres ne forment pas une classe sociale au sens strict du terme en raison de l'hétérogénéité de leur groupe, l'AGEUS les caractérise non pas par leur provenance, mais bien par leur fonction sociale originale et autonome. Précisons que le syndicalisme étudiant se définit différemment selon les théoriciens. Toutefois, nous nous entendons sur le fait qu'il est, dans un premier temps, un état d'esprit, une prise de conscience ainsi qu'un statut original et nouveau de l'étudiant. En second lieu, il se veut un outil pour lutter et pour revendiquer une participation étudiante aux affaires de l'université et de la société. Cette dernière sera beaucoup plus difficile à mettre en place vu le statut temporaire d'étudiant, mais aussi avec la dissolution des trois grandes associations – AGEUM, AGEL et UGEQ – en 1969; l'AGEUS demeurant alors le seul syndicat étudiant encore debout, mais sur des pieds d'argile en raison d'une grande remise en question sur l'efficacité d'une association jugée trop centralisée.

Reste maintenant à savoir quel type de syndicalisme l'AGEUS entend revendiquer. Le rédacteur en chef du *Campus estrien*, Ronald Fecteau, pose la question : doit-elle tout simplement s'impliquer dans le monde étudiant ou s'impliquer et prendre

⁵⁷ PVCA de l'AGEUS, 25 octobre 1965, Archives de la FEUS.

position dans des domaines en dehors du milieu étudiant?⁵⁸ Finalement, elle opte pour le second choix puisqu'elle considère que ce groupe social est une richesse pour la collectivité, mais surtout parce que les étudiants sont d'abord et avant tout des citoyens à part entière avec des droits et des devoirs. Après l'adoption de sa première constitution permanente en 1964⁵⁹, l'AGEUS va même jusqu'à demander son incorporation comme syndicat professionnel, ce qu'elle reçoit en mai 1966 selon la troisième partie de la loi des compagnies du Québec⁶⁰.

Auparavant, l'étudiant était défini par plusieurs, dont Pierre Marois, président de l'AGEUM en 1963 et ancien directeur du comité d'Éducation sur le syndicalisme étudiant, comme étant un « privilégié qui pouvait se permettre d'user ses culottes sur des bancs d'école, avec tout ce que cela pouvait comporter de manque de sérieux⁶¹ ». Bref, c'était « l'époque du folklore étudiant⁶² ». Désormais, l'étudiant possède le droit d'étudier dans un climat beaucoup plus propice pour « procéder le plus aisément possible à [la] recherche des connaissances et de la vérité⁶³ ». Pour ce faire, l'étudiant voudra prendre en charge sa propre éducation en demandant, entre autres, la cogestion académique et administrative de l'université⁶⁴. En retour, il s'engage à s'instruire et à acquérir le plus de connaissances possible. « Il doit donc travailler en collaboration avec les autres membres de la communauté universitaire à une recherche saine, à une

⁵⁸ Ronald Fecteau, « Syndicalisme étudiant », *Campus estrien*, 11 décembre 1962, p. 2.

⁵⁹ L'AGEUS avait déjà adopté en 1958 sa première constitution. Jusqu'en 1980, la constitution sera modifiée 64 fois.

⁶⁰ « Rapport de l'Association générale des étudiants », *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1965-66*, p. 52.

⁶¹ Pierre Marois, « Qu'est-ce que le syndicalisme étudiant », *Campus estrien*, 9 septembre 1963, p. 4.

⁶² « Le syndicalisme étudiant... Une attitude d'esprit », *Campus estrien*, 22 novembre 1963, p. 4.

⁶³ AGEUS, *Premier congrès syndical de l'AGEUS*, novembre 1966, Archives de la FEUS.

⁶⁴ Voir la section 1.3.3 Une cogestion de l'Université.

spéculation fructueuse qui fera de son travail l'une des activités les plus productives et les plus rentables pour la nation.⁶⁵ »

Sous la présidence d'un syndicaliste convaincu, François Folot, un étudiant en droit âgé de 24 ans, l'AGEUS désire démontrer le sérieux de son discours. Elle tient son premier congrès syndical à l'automne 1966. Les congressistes, au nombre de 227, élaborent de grands principes. L'étudiant et l'AGEUS se mettent au service de la nation. La démocratisation de l'éducation et l'accessibilité de tous au niveau universitaire peu importe son statut et sa provenance sociale sont exigées. Bref, le « premier objectif syndical sera la transformation démocratique du système universitaire afin de lutter contre tout ce qui fait de l'Université aujourd'hui, une Université de classe⁶⁶ ». Pour y parvenir, l'AGEUS propose d'aider ses membres en offrant des services, d'aider la population en général en revendiquant une société plus humaniste et enfin, désire obtenir, par la cogestion, un droit de regard et de décision dans les différentes administrations universitaires.

1.3 De la théorie à la pratique

1.3.1 Une association de services

Afin de former une identité universitaire, selon le terme de Goulet, les étudiants se dotent d'un premier service essentiel : un journal⁶⁷. En peu de temps, un comité de l'AGEUS met sur pied *Le journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke* en décembre 1955. Pour l'année 1956-57, il se nomme *Le Vert et Or* – les couleurs de l'Université de Sherbrooke. Après deux ans de discussions, l'équipe du journal opte en

⁶⁵ AGEUS, *Premier congrès syndical...*

⁶⁶ AGEUS, *Premier congrès syndical...*

⁶⁷ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 68.

novembre 1957 pour *Campus estrien*. Ce nom demeure, malgré un bref changement d'identité à l'automne 1961 où on lui ajoute l'adjectif « Nouveau », jusqu'à sa mort en 1971. D'abord qualifié d'outil d'information – arborant la devise « La Vérité dans la Charité » – le *Campus estrien* se désigne rapidement comme outil de conscientisation au service des étudiants et de la liberté – sa devise devenant « Mêlez-vous de vos affaires... mais mêlez-vous en! » en 1961, puis « Les faits n'ont jamais tort » en octobre 1969. On va même jusqu'à le traiter de « journal gauchiste⁶⁸ ». Effectivement, après une lecture exhaustive de ce journal, nous constatons pour l'année académique 1965-66 qu'il publie de nombreux articles louangeant le syndicalisme et le socialisme entre autres. Avec un tirage de 5 000 exemplaires et un budget de 16 000 \$ en 1966, représentant la principale dépense de l'AGEUS⁶⁹, comparativement à 500 \$ en 1956-57 et 4 800 \$ en 1962, le *Campus estrien* ne se gêne pas pour critiquer tout ce qui à ses yeux mérite de l'être, s'attirant souvent les foudres de l'AGEUS et de l'Université.

Outre le journal, l'AGEUS offre graduellement des services pour améliorer les conditions de vie des étudiants. Dès 1959, l'Université oblige les étudiants à se doter d'une assurance-vie en cas d'accident. Mais, dans sa volonté autonomiste, l'AGEUS désire s'approprier ce service. En 1962, elle s'entend avec la compagnie mutuelle l'Alliance pour une couverture de 10 000 \$ pour deux ans. Puis en 1966, désirant une compagnie plus québécoise, elle opte pour l'Assurance-vie Desjardins et ses 5 000 \$⁷⁰.

Dans un même ordre thématique, la volonté populaire exprimée lors du premier congrès syndical de 1966 oblige l'AGEUS à instaurer un service médical pour ses

⁶⁸ Richard Fecteau, *Historique de la FEUS...*, Archives de la FEUS.

⁶⁹ PVCA de l'AGEUS, 8 novembre 1965 et 3 novembre 1966, Archives de la FEUS. En 1968, le tirage se chiffre à 7 000.

⁷⁰ « Une assurance exclusive aux universitaires », *Campus estrien*, 14 septembre 1966, p. 5.

membres. Ouvrant ses portes en octobre 1967, le Service de santé offre la possibilité d'un examen médical complet en plus de permettre l'accès aux différents vaccins. Les cliniques médicales, installées sur les deux campus de l'Université de Sherbrooke, accueillent plus de 1 700 étudiants en 1968-69⁷¹.

Ce n'est pas tout de vouloir prendre soin du physique de l'étudiant, encore faut-il qu'il ait un endroit pour se changer les esprits et se détendre. Le bar étudiant est l'endroit tout désigné pour répondre à ce besoin. Il existe un tel lieu depuis 1960, Le Cabotin, mais il est rapidement remplacé par l'aménagement de la première Boîte aux Chansons en 1961, la première du genre au Canada à être opérée par des étudiants⁷². Le but est clair : « procurer un lieu de rendez-vous propice aux discussions, aux rencontres, entre les diverses facultés⁷³ ». Immédiatement placée sous la responsabilité du comité des loisirs, la Boîte connaît rapidement des ratés. Déjà en 1964, le bail du local n'est pas renouvelé et l'endroit est jugé trop étroit. Une nouvelle Boîte aux Chansons est aménagée par l'AGEUS au sous-sol du Centre social sur le campus, laissant son ancien lieu d'assise – au centre-ville – au *Campus estrien*.

Cette boîte, Le Tombeau de Bacus, que les étudiants se défendent bien d'avoir nommés en l'honneur du dieu grec du vin Bacchus, résultant plutôt d'un simple acronyme – Boîte Aux Chansons de l'Université de Sherbrooke –, est placée sous le contrôle d'un comité spécial. Elle ne reçoit l'autorisation de vendre de l'alcool qu'en 1966. Entre temps, on peut y retrouver une panoplie d'aliments et de boissons fraîches, sans toutefois pouvoir rivaliser avec la cafétéria. Pour entrer au Tombeau, les règles sont

⁷¹ Dr Roger Dufresne, « Le Service de Santé aux étudiants », *Liaison*, 12 mars 1970, p. 101.

⁷² André Lachance, « Rapport de l'AGEUS », *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1961-62*, p. 38.

⁷³ « Ouverture de la Boîte aux Chansons », *Campus estrien*, 15 octobre 1962, p. 1.

strictes : une tenue propre et convenable est exigée, seuls les étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent y accéder (l'âge requis pour les garçons est de 20 ans et de 18 pour les filles, carte d'identité à l'appui). S'ils amènent des invités, les étudiants en sont responsables et ils doivent leur faire signer un registre à l'entrée. Anecdote savoureuse : l'AGEUS exige que le style de musique « Yé-Yé soit banni à tout jamais de la Boîte⁷⁴ »! Le Tombeau privilégie plutôt les prestations de chansonniers⁷⁵. Bon an mal an, le bar réussit à remplir les coffres de l'Association – recettes de 16 000 \$ en 1966, soit 4 800 \$ de profit⁷⁶, mais la gestion demeure trop délicate pour elle. Lorsque l'Association fonde le Service alimentaire de l'AGEUS (SADA)⁷⁷ en 1968 pour se départir de ce champ d'activités au cas où elle viendrait à disparaître, le Tombeau, devenu l'Antre II depuis qu'il dispense un service de restauration, y est incorporé. Désormais, il doit s'autofinancer.

Tous ces services, bien que jugés nécessaires, sont très dispendieux pour l'AGEUS. Ni la cotisation des étudiants ni le Tombeau ne lui permettent d'arrondir ses fins de mois. Il s'avère nécessaire de trouver une nouvelle source de revenu. Les étudiants de l'Université de Montréal inspirent une fois de plus ceux de Sherbrooke avec leur « agémisation » des machines distributrices en 1963⁷⁸. L'exécutif de 1965-66, sous la direction d'Albert Dupuis, lance un projet similaire en demandant à l'Université de

⁷⁴ PVCA de l'AGEUS, 6 décembre 1965, Archives de la FEUS. Paradoxalement, sans généraliser, le style « yéyé » rejoint les classes laborieuses, tandis que la bourgeoisie s'identifie plus aux chansonniers. Robert Léger, *La chanson québécoise en question*, 2003, p. 45 et 46.

⁷⁵ Il existe un lien entre la popularité des chansonniers et le nationalisme québécois. « Sans être ouvertement politiques [...] les chansons de l'époque participent à l'affirmation de l'identité nationale à cause de l'importante adhésion qu'elles suscitent dans la population. Jamais l'histoire du pays n'aura autant coïncidé avec celle de la chanson. » Robert Léger, *La chanson québécoise...* p. 57.

⁷⁶ PVCA de l'AGEUS, 3 novembre 1966, Archives de la FEUS.

⁷⁷ Voir la section 3.1.1 L'ultime tentative de sauvegarder le SADA.

⁷⁸ Karl-Xavier Thomas, *Un pour tous...*, p. 65.

Sherbrooke de résilier le contrat la liant à la Compagnie Luc; le contrat se terminant en juillet. Sous la présidence de François Folot, un comité est créé à l'été 1966 pour étudier la possibilité d'acquérir tout le réseau des machines se trouvant sur les campus (principal et est). L'AGEUS reçoit l'autorisation d'« agéusifier » le réseau, avec un appui de 72 % de ses membres, à la suite d'un référendum⁷⁹.

Mais celle-ci ne possède pas assez de liquidités pour s'approprier ce réseau et son crédit à la caisse est en mauvaise posture. Elle se tourne alors vers la Fédération des Coopératives Étudiantes du Québec. En fait, c'est la FCEQ qui, à compter de juin 1966, loue le réseau à l'AGEUS et cette dernière verse un pourcentage sur les profits à la FCEQ. Finalement, l'Association s'approprie dix-huit machines à l'automne, pour un montant de 14 000 \$ (cigarettes, chocolats, lait et mets chauds). Un administrateur est aussi engagé pour un salaire de 4 000 à 6 000 \$⁸⁰. Ne pouvant entretenir elle-même ses machines, elle fait appel à une compagnie spécialisée dans le domaine; Bryant Inc. Bref, l'Association n'a plus qu'à récolter les profits. De ce côté, après une courte enquête, le comité estime que l'AGEUS pourrait facilement faire 100 000 \$ de chiffre d'affaires par année. Le calcul est fort simple : en moyenne, un étudiant débourse environ 60 \$ par année dans ces machines. Si 1 000 étudiants font de même, c'est 60 000 \$; 1 600 étudiants, 96 000 \$. Le vice-président à l'administration, Robert Dion, s'enthousiasme : « [Ces] chiffres sont très conservateurs⁸¹ ». Malheureusement, ces chiffres étaient plutôt chimériques. Dès la première année, les machines distributrices procurent à l'AGEUS

⁷⁹ « Résultats des référendums », *Campus estrien*, 22 mars 1966, p. 3.

⁸⁰ PVCA de l'AGEUS, 20 octobre 1966, Archives de la FEUS.

⁸¹ Robert Dion, « L'A.G.E.U.S. achète les machines distributrices », *Campus estrien*, 14 septembre 1966, p. 5 et 6.

seulement 1 221 \$ de profit pour un coût d'opération de 33 059.89 \$. En date du 4 février 1967, le réseau enregistre un profit net de 2 877,68 \$⁸².

1.3.2 Une association sociopolitique

Sous le régime de Duplessis, les universités « crèvent littéralement de faim⁸³ ». Les six présidents des associations étudiantes du Québec – Montréal, Laval, Sir George Williams, Mc Gill, Bishop's et Sherbrooke – se réunissent et rédigent un mémoire⁸⁴. Ils demandent aussi que le premier ministre les reçoive pour un entretien, ce que Maurice Duplessis refuse catégoriquement sous prétexte, comme il l'affirme à la fin de février 1958, qu'il « n'a pas le temps de recevoir des enfants mal éduqués qui veulent chaque jour forcer la porte de mon bureau⁸⁵ ». Alors, l'idée de déclencher une grève d'une journée est suggérée pour alerter l'opinion publique sur la situation financière des étudiants.

À l'Université de Sherbrooke, plusieurs étudiants sont contre ce moyen d'action pour se faire entendre. Précisons que les étudiants provenant de programmes aux écoles techniques et professionnels (droit, commerce, sciences, école normale) forment un groupe plutôt conservateur, contrairement aux étudiants de programmes plus généraux (arts), comme l'atteste le sociologue Jacques Lazure⁸⁶. Lors d'un référendum tenu le 5

⁸² PVCA de l'AGEUS, 16 et 28 janvier 1967, Archives de la FEUS.

⁸³ Jacques Hébert, *Duplessis, non merci!*, 2000, p. 119.

⁸⁴ Les étudiants de la province de Québec, *Mémoire des étudiants des universités de la province de Québec sur la condition matérielle de l'enseignement universitaire en cette province*, s.d. (probablement 1958), 9 p. Cité dans Karl-Xavier Thomas, *Un pour tous...*, p. 42.

⁸⁵ Trois étudiants de l'Université de Montréal occupent l'antichambre du bureau de Duplessis au Parlement pendant plusieurs mois avant la grève du 6 mars. Karl-Xavier Thomas, *Un pour tous...*, p. 43. Duplessis finira par recevoir des délégués étudiants des six universités le 2 décembre 1958. « Les "Six" devant le P.M. aujourd'hui », *Campus estrien*, 2 décembre 1958, p. 2.

⁸⁶ Jacques Lazure, *L'Asociété des jeunes Québécois*, p. 65.

mars par l'AGEUS, 307 étudiants confirment leur opposition à la grève et 205 la désirent⁸⁷. Brisant la solidarité avec les cinq autres associations étudiantes, les Sherbrookoises sont les seuls à ne pas participer à cette journée de débrayage du 6 mars 1958. Il faut souligner qu'ils ont été soumis à des pressions provenant des professeurs et des autorités. En effet, un porte-parole de l'AGEUS raconte au journal *Le Devoir* :

[Les] autorités de la faculté des sciences ont déclaré aux étudiants que si les examens qui devaient avoir lieu aujourd'hui [6 mars 1958] dans cette faculté étaient retardés à cause d'une grève, ils seraient reportés au mois de septembre prochain. D'autre part, les professeurs de la faculté de droit ont déclaré aux étudiants qu'ils s'opposaient vertement à la grève et que si elle avait lieu, ils protesteraient violemment. Le bruit a même couru [*sic*], à Sherbrooke, que ces professeurs avaient menacé de démissionner en bloc si les étudiants faisaient la grève.⁸⁸

Toutefois, cette pression ne peut expliquer en totalité le choix de ces étudiants. Dans les autres universités, sans en avoir de preuves concrètes, il est fort probable que des pressions similaires ont dû être exercées. Auparavant, le 4 mars, le conseil d'administration de l'Université se prononce contre la grève, ce qui plaît énormément à Duplessis⁸⁹. Hasard ou non, le 8 du mois courant, l'Université de Sherbrooke reçoit un chèque de 300 000 \$ du gouvernement pour financer le pavillon des Sciences⁹⁰.

Cette abstention entache grandement la confiance unissant l'AGEUS aux autres associations étudiantes du Québec. L'AGEUS remet alors en question son rôle dans la société et se demande si elle devrait dorénavant entreprendre des actions politiques. Doit-elle se consacrer exclusivement à la défense des étudiants à l'intérieur des murs de l'université? La réponse ne tarde à arriver. L'Affaire Gordon vient accentuer la politisation de l'AGEUS.

⁸⁷ « Grève dans cinq universités du Québec », *Le Devoir*, 6 mars 1958, p. 1.

⁸⁸ « Grève dans cinq universités... »

⁸⁹ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 4 et 7 mars 1958, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁹⁰ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 8 mars 1958, Archives de l'Université de Sherbrooke.

Lorsque le président du Canadien National, Donald Gordon, déclare en 1962 qu'il ne peut trouver des Canadiens français aptes à occuper des postes supérieurs dans l'entreprise, un tollé de protestations souffle sur le Québec. Instantanément, l'AGEUS vote une motion de blâme à l'égard de ce président⁹¹ et fait paraître une lettre ouverte dans *La Tribune* demandant la démission de Gordon. Démontrant par le fait même son nationalisme, elle suggère « respectueusement au Canada anglais de se débarrasser de ce boulet attaché à son pied et de se séparer du Canada français⁹² ». D'autres étudiants beaucoup plus radicaux organisent une manifestation anti-Gordon dans les rues de Sherbrooke. Le 13 décembre, 200 étudiants de l'Université et élèves du secondaire défilent sur la rue Belvédère pour ensuite se rendre à la gare située près de la rue King Est. S'immobilisant sur la voie ferrée, ils réussissent à arrêter un train pendant de longues minutes. Même si elle y songeait, selon le président Pierre Deschesne, l'AGEUS n'est pas à l'origine de cette manifestation⁹³.

S'affichant de plus en plus comme nationaliste, l'AGEUS adopte, lors de son congrès de 1966, la résolution voulant que l'Université de Sherbrooke se définisse comme une institution unilingue française. Sur la scène nationale, les étudiants ont accepté que Québec instaure l'unilinguisme français. Les congressistes ont toutefois rejeté la proposition visant la nationalisation des universités⁹⁴.

Nous pouvons remonter à 1964-65 pour expliquer l'appréhension qu'ont les étudiants de Sherbrooke envers la nationalisation du système universitaire. La recommandation 132 de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (rapport

⁹¹ PVCA de l'AGEUS, 28 novembre 1962, Archives de la FEUS.

⁹² PVCA de l'AGEUS, 19 décembre 1962, Archives de la FEUS.

⁹³ Pierre Paul, « Manifestation anti-Gordon », *La Tribune*, 14 décembre 1962, p. 3.

⁹⁴ PVCA de l'AGEUS, 20 octobre 1966, Archives de la FEUS.

Parent) attire l'attention de l'Université au grand complet. Elle stipule que l'Université de Sherbrooke devra se doter d'une charte limitée « temporaire », c'est-à-dire qu'elle ne pourra plus offrir un enseignement de 2^e et 3^e cycles pendant quelques années. Elle se verrait alors reléguée au même rang d'université régionale, comme la Commission souhaite en instaurer à Trois-Rivières et à Rimouski avec la création d'un réseau Université du Québec. Par cet acte, l'AGEUS craint « la perte [des] professeurs les plus compétents et l'exode des étudiants intéressés à pousser leurs études au-delà de la licence⁹⁵ ». Heureusement pour cette jeune université, comme le souligne Goulet, le « premier ministre Lesage ne partage pas les idées de la commission sur cette question et l'Université de Sherbrooke conservera ses programmes d'études avancées⁹⁶ ».

Sur la scène internationale, les étudiants entretiennent de bons rapports avec les diverses associations de jeunesse⁹⁷. Bien qu'ils prennent position contre la guerre du Vietnam⁹⁸ et qu'ils appuient leurs camarades français lors des événements de Mai 68, ils préfèrent concentrer leur énergies militantes au niveau national et régional pour s'y impliquer davantage.

Encore une fois, l'AGEUS exprime son nationalisme lorsque la compagnie *Power Corporation of Canada* acquiert en 1966, par sa filiale Télé-Média, 70 % des actions du journal *La Tribune*, de la radio CHLT et de la télé CHLT-TV, tous trois détenus auparavant par Paul Desruisseaux. Jugeant inacceptable cette appropriation, l'exécutif de l'association fait voter en assemblée une motion condamnant « l'octroi d'un permis à toute personne, groupe de personnes ou organisme de mentalité et

⁹⁵ « Position de l'AGEUS face au rapport Parent », *Campus estrien*, 19 janvier 1965, p. 1.

⁹⁶ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 116.

⁹⁷ En 1966, François Folot représente l'UGEQ à la Conférence internationale des étudiants en Hollande. « Les étudiants en Hollande », *La Tribune*, 28 juin 1966, p. 5.

⁹⁸ AGEUS, *2^e Congrès syndical de l'AGEUS*, Archives de la FEUS.

d'expression autre que la nôtre parce qu'ils ne sont pas en mesure d'apprécier les besoins de la population et encore moins de les satisfaire⁹⁹ ». Au cours de la même séance, l'AGEUS demande au gouvernement de nationaliser cette radio et cette télévision pour ainsi servir de base de lancement dans le but d'instaurer un réseau national de médias d'information purement québécois. L'UGEQ et le *Campus estrien* appuient sans réserve l'Association dans son action. De janvier 1967 à septembre 1968, le journal modifie sa devise – La presse libre de la région de Sherbrooke – considérant qu'il est désormais le seul journal totalement indépendant dans les Cantons de l'est. L'implication politique des étudiants dans le débat public régional ne s'arrête pas là.

Par exemple, les syndiqués de la compagnie Domtar d'East Angus et de Windsor, en périphérie de Sherbrooke, en grève depuis juillet 1968, reçoivent l'appui du journal étudiant¹⁰⁰. Aussi, environ 250 étudiants, provenant majoritairement de Montréal, viennent appuyer les ouvriers lors d'une manifestation de la CSN devant le palais de justice de Sherbrooke, en novembre. Pour sa part, l'AGEUS s'abstient de prendre position dans ce dossier, elle en a plein les bras avec une grave crise existentielle¹⁰¹.

Cette solidarité entre travailleurs manuels et intellectuels se déroule peu de temps après les événements d'Octobre 68 où les radicaux du mouvement étudiant (surtout dans les collèges montréalais) exigent la cogestion et même l'autogestion de leurs institutions

⁹⁹ PVCA de l'AGEUS, 29 septembre 1966, Archives de la FEUS.

¹⁰⁰ Clément Racine, « Petit fils de Marx et de Coca-Cola », *Campus estrien*, 19 novembre 1968, p. 4. Lors de l'occupation de l'usine de Windsor le 3 novembre, les 200 grévistes ne se sont jamais servi d'armes à feu pour se défendre, contrairement à ce qu'affirme la revue *Mobilisation* d'octobre 1974 en p. 10. Voir *La Tribune* du 4 et 8 novembre 1968.

¹⁰¹ Plusieurs leaders, surtout des journalistes, jugent que leur association n'est pas assez politisée. Elle n'est pour eux qu'une « grosse machine distributrice de services ». Clermont Racine, « L'AGEUS est une immense machine distributrice », *Campus estrien*, 14 février 1968, p. 6.

d'enseignement. À l'Université de Sherbrooke, les revendications sont plus modérées; tout en étant ferme, l'AGEUS préfère discuter pour obtenir des résultats.

1.3.3 Une cogestion de l'Université

Nous définissons la cogestion comme étant un droit de discuter et de décider sur un pied d'égalité avec les instances décisionnelles de l'Université sur des sujets qui concernent les étudiants. Il existe quatre domaines où l'AGEUS demande la cogestion au fil du temps : 1- administrative (les étudiants désirent statuer sur les frais de scolarité, co-administrer une librairie et une cafétéria, en plus de participer à l'expansion de leur université); 2- disciplinaire (réglementation dans les résidences étudiantes, dans la Boîte aux Chansons et dans les salles de classe); 3- académique (pour enrichir le climat intellectuel, les étudiants demandent l'instauration d'une évaluation des cours et des professeurs, l'aménagement de salles de conférences, de lectures ainsi qu'une bibliothèque mieux garnie en infrastructures, mais surtout en choix de lectures); 4- loisirs (l'AGEUS demande que les instances supérieures participent à l'évolution de leur comité des loisirs en y apportant expérience et appui dans les activités cinématographiques, musicales et tout autre champ artistique utile à la formation de l'étudiant). En résumé, il s'agit d'une cogestion universitaire totale, rien de moins! Le *Campus estrien* spécifie que l'Université est caractérisée par sa permanence, sa stabilité et les étudiants par leur mobilité, donc du renouvellement des idées¹⁰².

Toutefois, il est faux de croire que les premières demandes de cogestion proviennent du milieu des années soixante avec la mise en place d'un syndicalisme

¹⁰² Jean-Marc Audet, « Un objectif du syndicalisme étudiant », *Campus estrien*, 8 novembre 1963, p. 5.

étudiant revendicateur. En fait, dès 1960, l'AGEUS demande aux autorités de l'Université de Sherbrooke de créer un comité paritaire administration-étudiants pour empêcher les abus de l'un ou l'autre¹⁰³.

Malgré tout, la véritable course à l'obtention de la cogestion est lancée en 1964 à la suite d'un conflit à la Faculté des sciences de l'éducation. Le 8 février, un différend naît entre les étudiants et la direction au sujet d'un examen controversé. À partir d'une méthode de correction non reconnue par le Département de l'instruction publique¹⁰⁴, 41 étudiants seront expulsés de l'Université s'ils ne passent pas un examen de reprise. Immédiatement, les esprits s'échauffent et les classes se vident. La direction refuse de rencontrer une délégation de représentants étudiants. L'AGEUS est appelée en renfort. Une assemblée spéciale est convoquée, et plus de 500 étudiants y assistent. Le grand conseil formule trois propositions : 1- l'AGEUS appuie entièrement les étudiants de la faculté des Sciences de l'éducation; 2- une commission devra être créée. Elle sera composée de trois directeurs de l'Université, trois membres du grand conseil de l'AGEUS (dont le président de l'Association des étudiants en Sciences de l'éducation et un professeur); 3- l'AGEUS accepte qu'une enquête soit menée sur l'administration de la faculté en question et sur la compétence des professeurs¹⁰⁵. Dans les heures qui suivent, les appuis de l'extérieur commencent à arriver. Les Associations générales des étudiants de l'Université Laval et de Montréal appuient sans réserve les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation. Après un boycott de deux jours des cours, les étudiants retournent en classe à la suite de l'acceptation d'un règlement proposant la

¹⁰³ « Pour la première fois, à Sherbrooke », *La Tribune*, 8 avril 1960, p. 12.

¹⁰⁴ Le ministère de l'Éducation voit officiellement le jour le 19 mars 1964.

¹⁰⁵ « Trois résolutions, mais le problème persiste », *La Tribune*, 12 février 1964, p. 5.

reprise de l'examen. Les étudiants menacés d'expulsion pourront se faire entendre au conseil de la faculté¹⁰⁶.

Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke se penche aussi sur la question de la cogestion. Il laisse courir une rumeur à l'automne 1964 voulant qu'il accepte de mettre sur pied un comité tripartite composé de deux représentants de la direction, de deux professeurs et de deux étudiants. La nouvelle est très bien accueillie chez les principaux intéressés. Le directeur du *Campus estrien* affirme que l'Université de Sherbrooke « deviendrait donc incessamment la première Université à comprendre que la Co-gestion est un droit des étudiants¹⁰⁷ ». L'AGEUS instaure même un poste de vice-président à la cogestion en 1965. Cependant, le dossier traîne en longueur, aucune grande décision n'est prise en ce sens et l'impatience gagne les rangs étudiants. On commence à penser que l'Université agit de la sorte pour calmer leurs ardeurs réformistes et leur faire oublier le dossier. En attendant, après de nombreuses négociations avec l'AGEUS, l'Université de Sherbrooke implante un poste de délégué du recteur aux affaires étudiantes en juillet 1965¹⁰⁸, créant chez les étudiants une certaine méfiance. Leur émancipation sera-t-elle encadrée et structurée? Avec la bénédiction de l'AGEUS, l'abbé Daniel Croteau est nommé à ce poste. Tout comme Goulet, nous sommes d'avis que ce choix ne sert à l'autorité cléricale qu'à conserver un certain contrôle de la vie étudiante¹⁰⁹. En 1968, cette responsabilité est remplacée par une Commission de la vie étudiante et le laïc Aurèle Gagnon en est chargé.

¹⁰⁶ Le 2^e Congrès syndical de l'AGEUS en 1967 se penche particulièrement sur le rôle de l'étudiant dans l'évaluation des cours. Rien de concret n'en ressort.

¹⁰⁷ Paul Chassé, « On a la cogestion », *Campus estrien*, 24 novembre 1964, p. 1.

¹⁰⁸ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 7 juillet 1965, Archives de l'Université de Sherbrooke et Laurence Morgan, « Rapport de l'Association générale des étudiants », *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1964-65*, Archives de l'Université de Sherbrooke.

¹⁰⁹ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 206.

Lorsque François Folot se fait élire président de l'AGEUS en avril 1966, il relance férocement le débat de la cogestion. Désirant mobiliser ses camarades, il somme l'Université de répondre aux doléances des étudiants en proclamant haut et fort le vieil adage : « *No taxation without representation*¹¹⁰ ». Sa position est claire, l'étudiant a le droit de contribuer à la gouverne de l'Université en tant que payeur de frais de scolarité. D'ailleurs, l'Université n'avait-elle pas déjà un représentant en la personne de l'aumônier au sein du grand conseil de l'AGEUS autrefois? Il est donc légitime que les étudiants aient aussi un représentant au conseil d'administration de l'Université. Demeurant toutefois réaliste, Folot estime qu'il est utopique de penser que deux étudiants soient nommés à ce conseil¹¹¹. Les étudiants devront attendre jusqu'en 1970 avant de se voir reconnaître ce droit.

Lors du 1^{er} congrès syndical en 1966, l'AGEUS adopte douze propositions concernant la cogestion. Nous y retrouvons entre autres : le maître et l'étudiant sont unis par la recherche de la connaissance et ce dernier a le droit de participer à l'élaboration de l'enseignement, et des étudiants doivent être admis aux différents comités académiques tant dans les facultés et les départements que dans le conseil d'administration. Bref, l'AGEUS élabore un programme exhaustif de cogestion et de remise en question du rôle de l'université dans la société, et ce deux ans avant la publication d'*Université ou fabrique de "Ronds de cuir"*¹¹². Rédigé lors de la grève à la faculté des Sciences sociales à l'Université de Montréal en février 1968, ce manifeste formule la même critique.

¹¹⁰ « No taxation without representation », *Campus estrien*, 5 octobre 1966, p. 5.

¹¹¹ Claude Brunet, « François Folot, président de l'A.G.E.U.S. », *Campus estrien*, 25 janvier 1967, p. 9.

¹¹² Paul Villeneuve *et al.* *Université ou fabrique de "Ronds de cuir"*, 1968, 35 p.

La cogestion s'applique déjà dans certains services, tels que le sport, la santé, la cafétéria et la librairie. Autant dire presque rien en regard des demandes de participation des étudiants dans les grandes décisions qui concernent l'enseignement. Cependant, un autre domaine est aussi dans la mire de l'AGEUS : la culture. Ce domaine a toujours été important aux yeux des étudiants. Le cinéma, la danse, les spectacles et la radio étudiante (communautaire) sont des services financés par l'Association en 1969.

Dans le domaine du spectacle, l'AGEUS produit de nombreux événements. Elle se sert de la Grande salle de l'Université, mais elle considère que l'utilisation de ladite salle empêche l'accessibilité à la classe populaire à laquelle s'identifie les étudiants. « [L]'exploitation indue de la Grande Salle par des intérêts particuliers » est dénoncée par Pierre Racine, vice-président aux activités sociales et culturelles de l'AGEUS¹¹³. Il demande à Claude Lafleur, directeur du Centre artistique, de démocratiser la gestion de ce centre puisque les étudiants le financent en grande partie. Puis vint, en cette année 1968, un cas particulier qui aura d'importantes répercussions dans le futur.

Le populaire chanteur Gilbert Bécaud doit se produire à l'Université de Sherbrooke en novembre. En quelques heures seulement, tous les billets se vendent – à un prix jugé exorbitant par les étudiants et la population. Le *Campus estrien* accuse « l'establishment » de Sherbrooke d'avoir manigancé le coup. Un animateur de la radio CHLT et le journal exhortent les étudiants à assister au spectacle gratuitement. Plus de 600 d'entre eux répondent à l'appel. Craignant une émeute, les autorités de la salle ouvrent les portes. Les étudiants l'envahissent, s'assoient où ils peuvent et attendent la prestation du chanteur français. Puis, Bécaud salue la foule et livre la marchandise. Plus tard, il affirme au journal qu'il « n'était pas du tout choqué par l'attitude des

¹¹³ Pierre Racine, « À César ce qui est à César », *Campus estrien*, 18 septembre 1968, p. 3.

étudiants¹¹⁴ ». Cette manifestation étudiante fait pression sur le conseil d'administration de l'Université pour qu'il « élargisse le champ d'activité [du Centre artistique] en y ajoutant l'exploitation de la Salle de concert et en confiant à ce-dit Centre la coordination de l'activité culturelle de l'Université¹¹⁵ »; ce nouvel organisme s'appellera dorénavant Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Heureux d'avoir remporté une grande victoire, les étudiants de l'Université de Sherbrooke savent désormais comment s'y prendre pour se faire entendre. Les années soixante-dix s'annoncent chaudes pour les luttes à venir!

* * *

Avec une structure calquée sur celles de l'AGEUM et l'AGEL, un discours syndical inspiré de l'UGEQ et une organisation de ses services s'apparentant à sa consœur montréalaise, l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke, par sa modération, se démarque toutefois des autres associations étudiantes en ne participant pas à la grève du 6 mars 1958 et en n'emboîtant pas le pas à la contestation d'octobre 1968 des étudiants des niveaux collégial et universitaire. Force est de constater que l'AGEUS possède une évolution distincte dans les années cinquante et soixante.

Son idéologie revendicatrice, qui ne tombe toutefois pas dans le radicalisme, lui sert pour remporter des victoires pour ses membres. Cependant, certains d'entre eux n'acceptent guère que leur syndicat étudiant se consacre aux services au détriment de la politique. L'AGEUS est-elle uniquement dispensatrice de services ou est-elle un syndicat étudiant? La combinaison des deux ne semble pas envisageable.

¹¹⁴ « Bécaud en faveur de la contestation », *Campus estrien*, 3 décembre 1968, p. 1.

¹¹⁵ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 12 février 1969, Archives de l'Université de Sherbrooke.

Louise Brunelle-Lavoie affirme que le syndicalisme étudiant à l'Université de Sherbrooke est en général un échec, au même titre que dans le reste du Québec, comme le souligne Bélanger et Maheu¹¹⁶. Cela dit, nous constatons tout à fait le contraire pour la décennie soixante à Sherbrooke. L'état d'esprit syndicaliste se répand parmi la population étudiante et celle-ci se mobilise efficacement lorsque vient le temps de revendiquer, surtout dans le dossier des frais de scolarité, et de se défendre, lors des conflits survenus à la Faculté des sciences de l'éducation en 1964 et de la Grande salle en 1968. Qui plus est, l'AGEUS et le *Campus estrien* croient aux vertus du syndicalisme étudiant. Ils parviennent à construire une superstructure syndicale en faisant prendre conscience aux étudiants qu'ils appartiennent à un groupe social à part entière avec des droits et des devoirs. Toutefois, il est vrai qu'à la base, il n'y a pas de formation syndicale permettant l'unité idéologique parmi tout ces travailleurs intellectuels, d'où les remises en question et les fréquentes démissions au sein de l'exécutif durant cette période¹¹⁷.

Reste maintenant à savoir si, dans la mouvance des grandes remises en question des organisations étudiantes, une « AGE », par sa centralisation des pouvoirs et une échelle décisionnelle du haut vers le bas, peut répondre efficacement aux demandes des étudiants. Si tel n'est pas le cas, ne vaut-il pas mieux la remplacer par une fédération des associations de facultés, comme le laissent sous-entendre quelques-uns des leaders étudiants?

¹¹⁶ Andrée Désilets *et al.*, *Les 25 ans de l'Université de Sherbrooke...*, p. 129 et Paul R. Bélanger et Louis Maheu, « Pratique politique étudiante... », p. 337.

¹¹⁷ Les exécutifs de 1962-63, 1964-65, 1965-66 et 1968-69 connaissent de nombreuses démissions, soit en bloc, soit en peu de temps. Plus souvent qu'autrement, la raison invoquée est le manque de temps pour s'occuper de l'AGEUS. Cependant, l'impatience et le découragement liés à transmission du concept de syndicalisme étudiant y sont pour beaucoup dans le choix des démissionnaires.

CHAPITRE 2

L'ère des Wallot : l'apogée du mouvement étudiant (1969-1975)

En octobre 1968, au moment des contestations des associations étudiantes collégiales et universitaires du Québec où elles revendiquent une plus grande participation à la gestion des établissements d'enseignement, une seconde université francophone à Montréal, une meilleure pédagogie par l'interdisciplinarité et l'autoformation, sans oublier une planification socio-économique québécoise permettant d'augmenter les débouchés des diplômés, nombreux sont les étudiants qui s'aperçoivent qu'il est impossible de combattre l'ennemi (l'autorité) sur son propre terrain. La répression désillusionne et décourage les étudiants, puisqu'il y a eu répression sur plusieurs campus; répression administrative : annulation de la session, fermeture de l'établissement, menaces d'expulsion; et répression physique : la police expulse les étudiants récalcitrants par la force (Cégep de Jonquière¹). Peu de temps après ces événements d'Octobre 1968, de nombreuses associations étudiantes collégiales disparaissent, puis en 1969, c'est le sabotage de l'AGEUM, de l'AGEL et de l'UGEQ. Cependant, à l'Université de Sherbrooke, l'AGEUS survit à cette vague d'hara-kiris.

De 1969 à 1975, le mouvement étudiant de l'Université de Sherbrooke connaît une période de prospérité organisationnelle, sociale et politique. Après l'effondrement des grandes associations étudiantes, l'AGEUS incarne le seul regroupement étudiant francophone universitaire structuré au Québec.

Nous aborderons ici la remise en question du rôle et de la structure de l'Association générale. Il sera aussi question des présidences des frères Wallot : deux

¹ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 45.

présidents qui, par leur savoir-faire et leur volonté, permettent au mouvement étudiant d'atteindre une légitimité et un pouvoir jusqu'ici rarement vu au Québec.

La seconde partie de ce chapitre traite de l'influence de la contre-culture sur le rôle de l'école. En effet, avec l'appui de l'Association, des étudiants prennent l'initiative d'élaborer un nouveau système d'éducation basé sur l'entraide, la solidarité et les expériences.

Enfin, malgré les gains obtenus par les années passées, les relations s'enveniment entre les étudiants et l'Université. Ils revendiquent à nouveau le droit à la cogestion, les frais de scolarité les irritent et la société les horripile. C'est pourquoi on juge nécessaire une nouvelle organisation nationale pour changer les choses.

2.1 L'AGEUS est morte, Vive la FEUS ! Vive l'AFEUS !

2.1.1 L'AGEUS remise en question

Il arrive un moment dans la vie où une remise en question s'impose pour faire un bilan du passé et orienter l'avenir. Le doute planait sur la nécessité et l'efficacité de l'AGEUS, dès ses premières années d'existence. En 1965, une crise risque de tout faire éclater. Durant l'hiver, l'exécutif de l'Association remet sa démission et personne ne se présente le jour des mises en nomination pour les élections du 10 mars. On décrète l'état d'urgence et on convoque une assemblée générale spéciale pour le 15 du mois courant. Le *Campus estrien* prie les étudiants de participer à cette assemblée, même si ce n'est que pour avoir « le plaisir d'assister à la mort de l'AGEUS² ». Environ 800 étudiants

² « Assemblée générale spéciale. L'AGEUS vivra-t-elle. État d'urgence. », *Campus estrien*, 16 mars 1965, p. 1.

répondent à l'appel. In extremis, l'AGEUS s'en sauve, grâce au désir exprimé des étudiants de conserver une association à caractère syndical.

Une seconde crise survient en 1967 lorsque l'exécutif remet sa démission. Le manque de collaboration entre les exécutants et le conseil d'administration de l'AGEUS, l'apathie, l'incompréhension et l'insouciance de cette dernière ressortent comme les principales causes évoquées par le président démissionnaire François Folot³.

Dès lors, des étudiants songent sérieusement à modifier les structures de l'AGEUS. Le pouvoir n'appartenant qu'à sept individus et les associations de facultés n'ayant que peu de place dans les décisions, une meilleure démocratie est alors revendiquée. Dans ce système en place, la communication se transmet de haut en bas, de la direction à la base. Un désintéressement suivi d'une non-participation et d'une non-politisation des étudiants entraîne un affaiblissement de l'Association et de sa légitimité. Les idéologies anarchistes et libertaires circulant sur les autres campus universitaires de la province ont eu raison des organisations trop hiérarchisées⁴. À Sherbrooke, il en faudrait peu pour une disparition. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de sabordement comme à Montréal, par exemple?

Il faut préciser que les revendications des étudiants montréalais touchent peu les Sherbrookoïses. La population étudiante n'étant pas à l'étroit, l'Université augmente même continuellement ses cohortes d'étudiants, passant de 2 673 étudiants à temps complet en 1967-68 à 3 891 en 1969-70⁵. En second lieu, la cogestion tant exigée fut

³ « Démission en bloc de l'exécutif de l'AGEUS – Manque de collaboration? » et « Sept membres du conseil des étudiants s'expliquent », *La Tribune*, 15 et 17 février 1967, p. 1 et 3.

⁴ Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec...*, p. 87.

⁵ Voir Annexe 2. Dans l'ensemble du Québec, plus de 4 000 étudiants ont été refusés par les universités faute d'espace et d'enseignants. Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 39.

partiellement acceptée par l'administration⁶. Notons aussi que les étudiants de cette université proviennent à 46.6% de l'extérieur de la région administrative des Cantons de l'est⁷. Par conséquent, avec les frais de scolarité et le loyer à payer, il est plus que probable que les étudiants soient d'origine socio-économique aisée ce qui peut les rendre moins intéressés aux problèmes de manque de ressources financières de leurs congénères. Finalement, l'absence d'un programme de sciences sociales – sociologie, sciences politiques – contribue à procurer à ces étudiants des études à caractère professionnelle⁸.

Nous tenons aussi à signaler que rien de majeur ne se passe à l'Université de Sherbrooke durant les événements internationaux et nationaux de Mai et d'Octobre 68. Lors d'une assemblée générale spéciale tenue en octobre, 1 800 étudiants se prononcent, en moins de deux heures, contre la politique de gratuité scolaire, contre le principe selon lequel le gouvernement paie pour les volumes et les instruments, contre le système coopératif ou rotatif, contre l'engagement du gouvernement à fournir d'ici les trois prochains mois une politique de planification, contre la création d'un réseau d'information destiné à la population pour lui exposer la réalité étudiante et ils manifestent le désir de ne pas tenir des journées d'études. En revanche, ces mêmes étudiants sherbrookoïses sont en accord avec la création d'une seconde université de langue française à Montréal et ils désirent obtenir plus de détails sur les raisons du retard

⁶ Voir la section 1.3.3 Une cogestion de l'Université.

⁷ Sur les 3 652 étudiants en 1968-69, 1 702 (46,6%) sont de l'extérieur des Cantons de l'est et 1 950 (53,4%) proviennent de la région. *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke 1968-69*, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁸ Dans la majorité des cas, ce sont des étudiants en sciences humaines qui sont les plus susceptibles de se révolter. Selon le sociologue Jacques Lazure, « les éléments les plus critiques, les plus contestataires de la société de consommation se recrutent surtout parmi ceux qui s'adonnent aux études plus générales, à la réflexion sur des systèmes de pensée et, plus particulièrement, à l'analyse des idéologies et des faits sociaux. » Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec...*, p. 76.

des prêts-bourses et sur les politiques à venir dans le système éducationnel⁹. Dégoûté par ces résultats, un éditorialiste du *Campus estrien* se montre éloquent à ce sujet : « Pas de problèmes. Pas d'édito¹⁰ ». Plus tard, il revient à la charge et s'en prend à l'« Amorphisme Généralisé des Eunuques Unanimement Satisfaits » (nouvelle définition de l'acronyme AGEUS)¹¹. De leur côté, voyant le bateau prendre l'eau, cinq membres du comité exécutif de l'Association sur sept démissionnent à tour de rôle entre novembre 1968 et janvier 1969. Le journal s'interroge :

Qu'en est-il du mandat confié en mars dernier à toute une équipe ? D'autant plus que cette équipe voulait s'orienter sur une re-structuration de cette énorme machine qu'est l'AGEUS! Serait-ce que ces mêmes structures auraient réussi à étouffer presque 80 % des cadres de l'association ? Et l'association elle-même, qu'en arrive-t-il ? Ces mêmes structures la jeteront-elles définitivement par terre ?¹²

Agonisante, l'AGEUS convoque un troisième congrès. Ledit congrès syndical, se tenant du 27 au 30 janvier 1969, a pour but de permettre la réflexion au sujet des cadres structurels ainsi que leur redéfinition. L'occasion se prête aussi à la mise au point des avenues qui s'offrent à l'Association. Les quelque soixante congressistes, sur une possibilité de plus de 3 500, élaborent une nouvelle structure décentralisée en réaction à des raisons d'ordre extérieur et intérieur. Dans le premier cas, la géographie des campus fait en sorte que les 200 étudiants de médecine sont constamment isolés (le Campus de l'Est se situe dans la ville voisine de Fleurimont), et les étudiants du trimestre estival ont des services, mais aucune représentativité. Dans le second cas évoqué, le lien existant entre le comité exécutif des associations de facultés et le conseil d'administration de

⁹ « Après 1 : 30 hre de discussion les étudiants de l'Université de Sherbrooke votent », *Campus estrien*, numéro spécial, octobre 1968, p. 2.

¹⁰ « Édito », *Campus estrien*, 23 octobre 1968, p. 2.

¹¹ « AGEUS », *Campus estrien*, 3 décembre 1968, p. 1.

¹² Luc Favreau, « L'AGEUS survivra-t-elle? », *Campus estrien*, 27 janvier 1969, p. 3.

l'AGEUS est qualifié de boiteux, et ce conseil se retrouve contrôlé par sept personnes d'où une non-représentativité¹³. La prochaine étape sera soit la restructuration, soit la dissolution.

2.1.2 La FEUS et son président Hubert Wallot

Avant de démissionner en décembre 1968, le vice-président à la cogestion et aux affaires syndicales, Denis Thibault, travaillait sur le dossier visant à élaborer les structures d'une fédération étudiante. Son projet est repris par le nouvel exécutif 1969-70, sous la présidence de Claude Piché. Cependant, le *Campus estrien* n'est pas tout à fait convaincu que ce changement améliorera la situation et il réclame la mort de l'AGEUS. Luc Favreau explique qu'une association générale ou une fédération, c'est du pareil au même : un petit groupe décide pour une « masse ». Pour ce journaliste, l'information doit primer; la participation étudiante suivra naturellement¹⁴.

Au sein même du conseil d'administration de l'AGEUS la tension est vive. Un représentant des étudiants de droit, Roch Fortin, assure qu'il « s'emploiera à détruire l'Association¹⁵ » si l'implication de la « masse » ne se concrétise pas. Pierre Racine, le vice-président aux activités socioculturelles, rétorque que l'AGEUS doit se battre avec elle-même. « Si les étudiants s'appliquaient à travailler avec l'Association plutôt qu'à s'employer à la miner par l'intérieur, la situation serait peut-être différente.¹⁶ » C'est dire à quel point la crise est majeure.

¹³ AGEUS, 3^e Congrès syndical AGEUS, 1968-69, Archives de la FEUS.

¹⁴ « À bas l'AGEUS! » et Luc Favreau, « Pourquoi clôturer le désert », *Campus estrien*, 22 janvier 1969, p. 1 et 3.

¹⁵ PVCA de l'AGEUS, 11 novembre 1969 (réunion spéciale), Archives de la FEUS.

¹⁶ PVCA de l'AGEUS, 11 novembre 1969 (réunion spéciale), Archives de la FEUS.

Tout au long de l'été 1969, la rumeur veut que l'AGEUS se dissolve en septembre. Selon la réglementation, une telle action exige une pétition de cinquante noms pour la convocation d'une assemblée générale spéciale. Depuis quelque temps, les leaders étudiants désireux de conserver une association craignent l'arrivée des nouveaux universitaires fraîchement sortis des cégeps. Avec eux, disent-ils, « l'AGEUS peut sauter à tout moment¹⁷ ».

En novembre 1969, le sort en est jeté. L'AGEUS convoque une assemblée générale pour le mois de mars 1970 pour étudier la possibilité de dissoudre l'Association générale et la remplacer par une Fédération.

Le 25 mars 1970¹⁸, l'assemblée décide d'abolir l'AGEUS et de constituer une Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Dans cette nouvelle structure, le législatif (bureau de direction), composé de représentants des associations de facultés¹⁹ nomme l'exécutif (comité exécutif); par conséquent, il détient maintenant le pouvoir. Pour sa part, le bureau exécutif agit à titre incitatif et représentatif, en plus de coordonner et négocier les tâches qui lui sont attribuées²⁰. Le Service alimentaire de l'AGEUS (SADA) et l'Université disposent de deux mandataires chacun, mais la tendance veut que ce droit disparaisse avec le temps. Le bureau de direction de 1975, par exemple, compte 34 membres, dont 30 votants (le comité exécutif n'a droit qu'à 3 votes) et le quorum se situe à 16 membres (fig. 2.1). Maintenant que le conflit structurel semble

¹⁷ PVCA de l'AGEUS, 28 mai 1969, Archives de la FEUS.

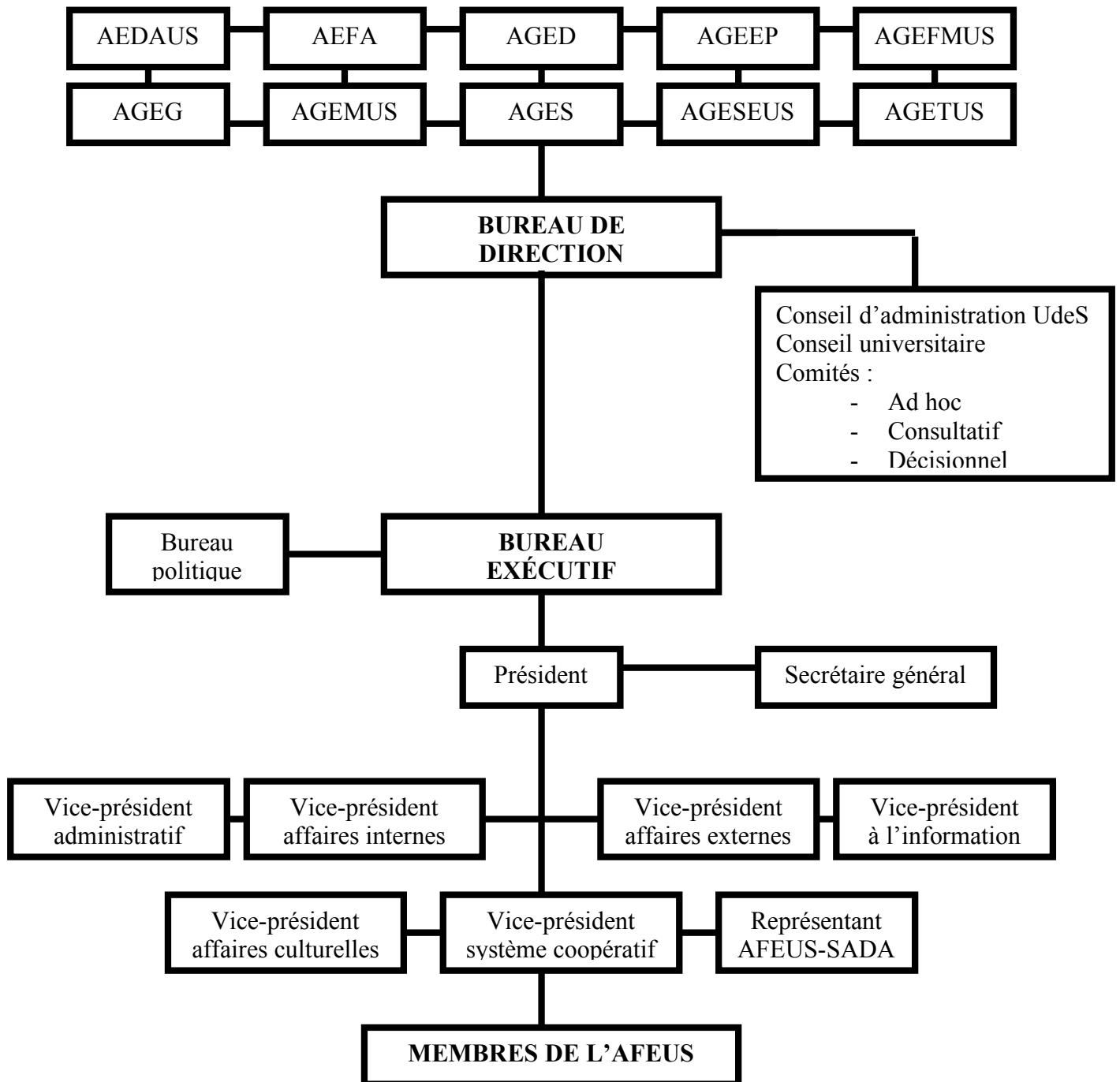
¹⁸ Malheureusement, il est impossible de décrire le déroulement de l'assemblée générale. Les procès-verbaux du bureau de direction de 1969-1970 ont disparu des archives de la FEUS. Nous ne pouvons nous référer qu'à des bribes d'informations laissées par *La Tribune* du 12 novembre 1969, le *Liaison* du 9 avril 1970 et la Lettre patente datée du 18 septembre 1970 qui officialise la FEUS.

¹⁹ Deux représentants par faculté de plus de 500 étudiants et un pour les moins peuplées.

²⁰ Pour un aperçu de l'organigramme de la FEUS, se référer à celui de l'AFEUS (fig. 2.1).

Figure 2.1

Association fédérative des étudiants de
l'Université de Sherbrooke, 1970-1982



réglé, il reste à stabiliser l'infrastructure en élisant un exécutif fort et un président discipliné et expérimenté.

Le premier président élu à la tête de la FEUS est Pierre Beaudry. Mais un conflit extérieur au monde universitaire menace la nouvelle organisation. En effet, pendant la crise d'Octobre, générée par le Front de libération du Québec, la Fédération étudiante propose d'accepter la loi sur les mesures de guerre et de ne pas blâmer le gouvernement Trudeau pour cette politique. Totalement en désaccord avec cette proposition adoptée, Pierre Beaudry et Michel LeRouzès, vice-président aux finances, démissionnent le 22 octobre 1970. Ils estiment que le gouvernement canadien est « indirectement responsable des récents événements qui ne sont que les reflets des malaises sociaux dus à leur incompétence²¹ ».

Une élection est immédiatement déclenchée en novembre pour combler les postes vacants. Trois candidats à la présidence se présentent : Louis DeSerres, Michel Poirier et Hubert Antoine Wallot. Vu le désistement des autres candidats, Wallot remporte la victoire. Ils siégeront tout de même au sein de l'exécutif respectivement comme adjoint du président et secrétaire général (deux postes laissés à la discrétion du président). Wallot obtient aussi l'appui du *Campus estrien*. Dans l'édition du 16 novembre 1970, le journal se déclare heureux de travailler avec « un président calme » et se dit fasciné par son « envergure intellectuelle ». Nous tenons à signaler la promesse de Wallot pour une parution hebdomadaire dudit journal.

Âgé de 25 ans au moment de son élection, Hubert Wallot est étudiant en troisième année de médecine. Auparavant, il a obtenu son B.A. et B. Ph. (M.A.) C.A.P.E.S. à l'Université de Montréal, il a étudié en littérature à l'Université McGill, il

²¹ PVBD de la FEUS, 19 octobre 1970, Archives de la FEUS.

possède un certificat d'études supérieures en psychologie sociale à la Sorbonne et rédige son doctorat en philosophie sous la direction du doyen de Nanterre (Université de Paris). En matière d'implication, il fut vice-président de l'Association générale des étudiants du Québec en France, secrétaire puis vice-président du comité des Résidents de la Maison du Canada de la Cité universitaire internationale de Paris, vice-président de l'Association des étudiants en Médecine (Université de Sherbrooke) et a siégé au conseil de la Faculté de médecine. Il collabore aussi aux organes de presse suivants : le *Quartier Latin*, le *Campus estrien*, l'*Étudiant de l'Avenir*, la *Presse de l'Université du Québec* et le *Journal de la Faculté de Médecine du Canada*.

Son premier mandat se passe sans heurts. Il rédige une nouvelle constitution qui prend en considération les nouvelles préoccupations d'un organisme étudiant plus démocratique. En avril 1971, alors que Wallot termine son mandat de président, il réussit à faire adopter cette constitution. Le bureau de direction vote des félicitations à l'exécutif²².

Comme mentionné dans le premier chapitre, la place des femmes au sein du mouvement étudiant prend de l'importance dans les années 1970. Effectivement, Louise Roy, étudiante en médecine, devient la première femme à accéder à la présidence de la FEUS le 8 avril 1971. Cependant, sa présence sera de courte durée. Désabusée par la non-implication et la non-participation des étudiants, elle remet sa démission en octobre. Encore une fois, on accuse le manque d'information et le manque de ressources financières pour mobiliser les étudiants.

Siégeant alors au bureau de direction, Hubert Wallot en vient à identifier un des problèmes de cette léthargie étudiante. Selon lui, les étudiants s'identifient davantage à

²² PVBD de la FEUS, 15 avril 1971, Archives de la FEUS.

leur faculté qu'à leur université²³. C'est pourquoi, à partir de sa nouvelle élection au poste de président de la FEUS le 4 novembre 1971, il s'emploie à théoriser l'univers étudiant.

Dans une série de longs articles qu'il fait paraître dans le nouveau journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke, *Presse campus*, il définit le syndicalisme étudiant de cette façon : le monde étudiant « est d'abord un groupe social original et autonome, défini par sa fonction et non par l'origine des individus qui le compose [*sic*] ». « Le travail de l'étudiant a une réelle valeur économique : l'acquisition d'une compétence, indispensable à la production. Il n'y a qu'une rentabilité différée mais non moins réelle.²⁴ » Contrairement au corporatisme étudiant qui ne cherche qu'un bien public ou privé pour un groupe plus ou moins marginal, le syndicalisme agit au nom d'une collectivité possédant des droits et des responsabilités envers la société. Toujours selon Wallot, ce syndicalisme doit garantir l'assouvissement des besoins primaires des étudiants (se loger, se nourrir, se vêtir) et secondaires (se cultiver, se divertir, être en confort). Finalement, ne critiquant pas seulement les structures universitaires, qu'il juge d'ailleurs trop rigides et cloisonnées, il exige des étudiants qu'ils se sentent responsables de l'enseignement reçu²⁵. C'est à eux que revient le droit de prendre leur place dans la société.

Bien qu'il exprime sur papier ses conceptions d'une université et d'une société plus pratique et plus humaniste, les actions qu'il a posées lors du conflit au Département

²³ PVBD de la FEUS, 6 octobre 1971, Archives de la FEUS.

²⁴ Hubert Wallot, « Le syndicalisme étudiant », *Presse campus*, 2 décembre 1971, p. 3.

²⁵ Hubert Wallot, « Le syndicalisme étudiant (2) », *Presse campus*, 16 décembre 1971, p. 3.

de service social de novembre 1971 à février 1972 lui permettent d'acquérir ses lettres de noblesse et un respect des autorités de l'Université²⁶.

2.1.3 L'AFEUS et son président Claude Wallot

À la présidence de la Fédération pendant près de deux ans, Hubert Wallot tire sa révérence à la fin du semestre hiver 1972. Il s'occupe désormais du SADA et devient représentant au bureau de direction pour la Faculté de médecine. À la tête de la FEUS, il est remplacé par son vice-président Normand Laliberté. La nouvelle équipe d'exécutants demeure en place peu de temps. Le vice-président Dominique Collinge démissionne en octobre pour se consacrer au journalisme dans *Presse campus*, et Laliberté quitte son poste pour manifester son désaccord avec la nouvelle politique sur le contrôle de l'information du journal par le bureau de direction. De nouvelles élections sont encore à venir.

Ce n'est qu'en janvier 1973 qu'un nouveau président est élu. Étudiant en droit et titulaire d'une maîtrise en sociologie, Claude Wallot, le frère cadet de Hubert Wallot, se présente comme un individu modéré aux démarches objectives et constructives. Continuant la politique d'information et de stabilisation de la FEUS, et se démarquant positivement lui aussi aux yeux de l'administration de l'Université²⁷, C. Wallot est rapidement surnommé par le journal : Wallot II.

À la fin du mois de mars 1973, C. Wallot est réélu sans difficulté. Maintenant président pour une année entière, il se penche entre autres sur une restructuration

²⁶ Voir la section 2.2.1 Le Département parallèle de service social.

²⁷ Le recteur Mgr Maltais rédige une lettre le 5 mars 1973 à l'attention de Claude Wallot pour le remercier et le féliciter pour son comportement lors d'une manifestation concernant le conflit en rapport avec les frais de scolarité. PVBD de la FEUS, 19 mars 1973, Archives de la FEUS.

mineure de la Fédération. Le nom de la Fédération ne convient plus à la réalité, il demande de modifier le nom FEUS pour AFEUS (Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke) et ce, pour deux raisons. Dans un premier temps, le Service alimentaire de l'AGEUS (SADA) se retrouve dans une drôle de position depuis le changement de l'AGEUS en FEUS. Dans un deuxième temps, C. Wallot explique qu'il « est impropre de désigner par fédération un regroupement d'individus-étudiants. Fédération s'applique par définition à un regroupement de groupes.²⁸ » Par ailleurs, plusieurs personnalités ou organismes avaient tendance, dans le langage populaire, à l'appeler l'AFEUS et non la FEUS. Par simple évidence, le bureau de direction adopte cette résolution le 9 avril 1973. Ce nom demeure jusqu'à une nouvelle restructuration en 1990.

Après avoir présenté les modifications des statuts de l'AFEUS, nous montrerons l'originalité du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke.

2.2 L'éducation à contre-courant

Nous l'avons déjà souligné, les étudiants de l'Université de Sherbrooke ne participent aucunement aux événements d'Octobre 1968. Cependant, les méthodes utilisées par les collégiens contestataires (occupations des locaux) mais davantage par les étudiants de l'École des Beaux-Arts (autogestion)²⁹ inspireront grandement ceux de Sherbrooke lorsque viendra le moment de revendiquer le respect des droits acquis³⁰.

²⁸ PVBD de la FEUS, 9 avril 1973, Archives de la FEUS.

²⁹ Yves Robillard, *Québec underground. 10 ans d'art marginal au Québec, 1962-1972*, 1973, p. 86 à 217.

³⁰ À l'automne 1971, un groupe d'étudiants répondant au nom du Front de libération de l'Université de Sherbrooke (FLUSH) publie un manifeste exposant sa vision d'une université populaire autogérée. Des extraits de ce manifeste se retrouvent à l'Annexe 3.

2.2.1 Le Département parallèle de service social

À l'Université de Sherbrooke, au moment de la fondation du Département de service social en 1967³¹, le premier directeur, Jacques Gagné, instaure un programme d'enseignement axé « sur le postulat que l'étudiant n'est pas un client mais l'agent premier de sa formation³² ». Par conséquent, le professeur est une personne-ressource et non un dispensateur de connaissances. Avec cette façon de faire, le Département de service social de la Faculté des arts acquiert rapidement la réputation « d'un petit paradis de participation et d'innovation³³ ». Il vit une période dorée depuis sa création.

Cependant, en 1970, le directeur-fondateur du département quitte son poste et il est remplacé par Jules Perron. Travailleur social de carrière, ce nouveau directeur désire modifier certaines politiques, dont celle de la co-évaluation. Il faut ici mentionner que la moitié de la note est accordée par l'enseignant et que les étudiants s'auto-évaluent et s'attribuent les cinquante points restants. Ensuite, l'étudiant et son professeur négocient un résultat final. Cette façon de faire, très chère aux étudiants, ne plaît guère à la nouvelle administration.

Certains professeurs abondent dans le même sens que l'administration et deux d'entre eux, Mme Gauthier et M. Egli, en profitent pour réviser cette politique en octobre 1971. Un étudiant à la maîtrise siégeant au sein d'un comité mixte du département prend connaissance de ce dossier et avise immédiatement ses camarades. Choqués par ce document, les étudiants convoquent une assemblée générale le 2

³¹ L'École de Service social dispensant des cours de maîtrise est fondée en septembre 1964. PVCA de l'Université de Sherbrooke, 24 septembre 1964, Archives de l'Université de Sherbrooke.

³² Gérald Leblanc, « Un département "parallèle" à l'Université de Sherbrooke. Une contestation originale qui embête les autorités », *Le Devoir*, 7 février 1972, p. 9.

³³ Gérald Leblanc, « Un département... », p. 9.

novembre. Les 152 étudiants présents, sur une possibilité de 233³⁴, réclament le partage de la responsabilité dans l'évaluation, mais, le 8 novembre, cette doléance est refusée par le directeur. Cette décision ne vise pas à rabaisser les étudiants, elle a pour but d'amener les professeurs à prendre leurs « responsabilités institutionnelles ». Pour signifier leur désaccord, un professeur et six moniteurs (chargés de cours) se dissocient aussitôt du corps professoral et se rangent du côté des étudiants. Forts de ces appuis, les étudiants convoquent une deuxième assemblée générale pour étudier la nouvelle situation et l'éventualité de moyens de pression.

En ce 10 novembre 1971, 71 % des participants à l'assemblée générale des étudiants de service social en viennent à adopter une résolution sans précédent pour cette université : renvoi pur et simple des professeurs du département, occupation des locaux, retrait des comités mixtes et cessation des négociations. Ces actions marquent la naissance du Département parallèle de service social. Désormais, seul l'étudiant est en mesure de s'auto-instruire, bref de s'autogérer.

Les Parallèles, comme ils se plaisent à se désigner, aménagent leur quartier général au Centre social, ce qui permet d'interpeller la communauté universitaire.

Un Département parallèle se résume ainsi : les étudiants préfèrent les discussions et les livres de philosophie, de politique, de sociologie, de faits vécus. à des cours magistraux et à des livres aliénants. En quelque sorte, les Parallèles privilégient le concret, l'enrichissement intellectuel, l'expérimentation et l'ouverture à la société. Plusieurs personnalités de la région appuient le Département parallèle et offrent leurs

³⁴ *Échec* (manifeste), janvier 1972, p. 14 et Doris-G. Poudrier, « Des cours sans professeurs au département de Service social de l'Université de Sherbrooke », *La Tribune*, 12 novembre 1971, p. 2.

services aux étudiants³⁵. Le rôle de professeur est désormais tenu par des bénévoles, des spécialistes, des organismes et des diplômés. Les examens sont substitués par des auto-évaluations.

Bien que l'esprit de camaraderie et d'entraide batte son plein, il n'en demeure pas moins que l'argent est essentiel. Le Département parallèle n'a d'autres choix que de faire appel à son association de département et aux donations volontaires afin de subvenir à ses besoins financiers (publicité, achat de matériel). L'appui de la Fédération étudiante est aussi sollicité tant au niveau moral que pécuniaire.

Toutefois, la FEUS tarde à prendre position dans le dossier. Elle ne prend pas au sérieux les contestataires et ne mesure pas l'ampleur du conflit. Plusieurs jours après la mise en place du Département parallèle, la Fédération annonce ses couleurs dans un communiqué et se « déclare sympathique aux revendications des étudiants du département de service social concernant le problème de la co-évaluation³⁶ ». Un prêt sans intérêt de 300 \$, suivi en janvier d'un second chèque au même montant, est accordé aux Parallèles³⁷.

De son côté, l'administration de l'Université demeure prudente. En janvier 1970, le recteur Mgr Roger Maltais présentait sa vision de l'université dans un texte du *Campus estrien*. Il stipulait que l'université « est essentiellement une école, c'est-à-dire une société fondée sur la relation professeur-étudiant. [...] Supprimez cette relation, et

³⁵ L'exécutif du Parti québécois de l'Estrie, le syndicat des ouvriers de la construction et le conseil central de la CSN (Estrie) appuient aussi les Parallèles. Hubert Wallot, « Le conflit au département de service social », *La Tribune*, 20 janvier 1972, p. 7.

³⁶ « Soutien financier de l'AFEUS aux étudiants contestataires de "département parallèle" », *La Tribune*, 17 novembre 1971, p. 21.

³⁷ PVBD de la FEUS, 12 janvier 1972, Archives de la FEUS.

vous anéantissez l'université.³⁸ » Malheureusement pour lui, il ne peut condamner la principale revendication des Parallèles – la co-évaluation, puisqu'il souhaite autant qu'eux une bonne collaboration entre ceux-ci et leurs professeurs. Ce conflit est à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'Université le 8 décembre 1971. Après une courte séance d'information, le conseil en vient à appuyer « l'attitude du Département officiel et souhaite un règlement prochain à ce conflit³⁹ ».

Justement, quelle est l'attitude du Département officiel? Pour le moment, l'administration campe sur ses positions. Elle avait déjà proposé aux étudiants une formule de co-évaluation : le professeur se réserve un droit sur la sanction finale de l'évaluation. La session d'automne tire à sa fin, les dialogues sont rompus depuis plusieurs semaines, la nécessité de conclure une entente se fait sentir. Ce n'est qu'en décembre que les pourparlers reprennent. Une réunion a lieu le 14 décembre, mais aucun accord ne peut être entériné sans l'aval de tous les professeurs et les étudiants.

Toutefois, l'administration fait savoir aux Parallèles que les évaluations du Département officiel doivent être tenues dans les prochains six jours ouvrables, sinon, la mention échec sera apposée au dossier de chaque étudiant. L'assemblée générale des étudiants étudie la question le soir même. Aucune entente n'est conclue et 77 étudiants échouent leur session. Néanmoins, la solidarité tient le coup⁴⁰.

Peu avant Noël, Hubert Wallot, alors président de la FEUS, entreprend des démarches en son nom personnel en vue d'ouvrir des négociations. Désigné par la suite comme médiateur par les Parallèles, il propose un texte pouvant servir de plan d'entente

³⁸ Mgr Roger Maltais, « L'Université est essentiellement une école », *Campus estrien* (revue), janvier 1970, p. 8.

³⁹ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 8 décembre 1971, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁴⁰ *Échec* (manifeste), janvier 1972, p. 17. Malgré une apparente solidarité, une quinzaine d'étudiants se font évaluer.

au directeur du département Jules Perron. En assemblée générale, le 6 janvier 1972, les Parallèles adoptent le projet, mais l'administration le refuse. Pendant le mois de janvier, on élabore des plans, on en discute, on les modifie, on les rejette, on les réécrit, bref, les négociations s'embourbent dans un cercle vicieux jusqu'à ce qu'une entente, concoctée le 19 janvier par un comité formé de cinq professeurs et d'autant d'étudiants, ravive les espoirs. L'accord comprenant dix points stipule, entre autres, que :

- 1- les critères sont négociés avant toute évaluation;
- 2- l'étudiant a une responsabilité et un droit sur son éducation;
- 3- l'étudiant peut être en désaccord avec le professeur;
- 4- la décision finale sur une cote n'appartient pas exclusivement ni à l'étudiant ni au professeur;
- 5- advenant un litige, l'étudiant et le professeur doivent accepter l'intervention d'un arbitre⁴¹.

Contre toute attente, le directeur du département, Jules Perron, demande aux professeurs de se retirer des négociations⁴². Comment expliquer ce volte-face alors qu'on est si près du but? Cette décision proviendrait des autorités supérieures.

En effet, le 31 janvier, le conseil universitaire, la deuxième plus haute instance académique de l'Université, conclut ceci :

Tout progrès que pourraient connaître les formules de participation dans le fonctionnement de l'Université ne saurait entraîner qu'une personne obtienne le droit de se juger elle-même au nom de l'institution, qu'il s'agisse d'étudiants, de professeurs ou de membres du personnel non-enseignant, jusqu'au haut palier des structures universitaires.⁴³

Déboutés, les Parallèles ne se laissent pas abattre. Ils se tournent vers le gouvernement provincial et réclament l'intervention du ministre Guy St-Pierre comme médiateur pour régler « un des conflits les plus longs, les plus exténuants et les plus

⁴¹ « Projet d'entente professeurs étudiants sur l'évaluation », 6 p., annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 2 février 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁴² *Échec* (manifeste), janvier 1972, p. 19.

⁴³ « Le Conseil universitaire fait connaître sa position », *La Tribune*, 1^{er} février 1972, p. 3.

denses jamais vécus dans l'histoire de toutes les universités québécoises⁴⁴ ». Ce dernier refuse toute intervention en insistant sur l'autonomie administrative des universités⁴⁵. Le directeur du journal *Le Devoir*, Claude Ryan, est aussi demandé en vain comme médiateur par la FEUS⁴⁶.

Dans la lettre au ministre, les Parallèles accusent l'administration de l'Université de laisser « pourrir » le conflit. Le conseil d'administration rejette cette allégation et souligne qu'il croit en une participation étudiant-professeur, mais il maintient que l'enseignant est le seul juge autorisé à octroyer une note lors d'une évaluation. Le conseil d'administration refuse tout de même de recevoir, à sa réunion du 2 février, une délégation de Parallèles sous prétexte qu'elle n'a pas de mandat officiel pour parler au nom des étudiants. En guise de représailles, l'assemblée générale, qui avait reçu un mandat le 31 janvier, retarde le paiement des frais de scolarité des étudiants pour le semestre d'hiver 1972. Hubert Wallot intervient pour tenter de calmer l'atmosphère qui devient de plus en plus tendue. D'un ton sarcastique, il mentionne qu'il ne faut pas jeter la pierre à l'administration. Puisqu'elle n'est pas à jour dans sa méthode pédagogique et qu'elle ne fait qu'administrer, elle se voit obligée de laisser traîner en longueur les négociations pour gagner du temps⁴⁷.

Trois mois après le début du conflit, aucune entente n'est conclue entre les parties. Les étudiants craignent l'annulation de la session. De son côté, l'administration prend une ultime décision en février et placarde sur les murs une notice imposant aux

⁴⁴ Michel Croteau, « Département de Service social. Le ministre Guy St-Pierre prié d'agir comme médiateur », *La Tribune*, 28 janvier 1972, p. 5.

⁴⁵ « Réponse du ministre reçue par le département parallèle », *La Tribune*, 10 février 1972, p. 2.

⁴⁶ Michel Croteau, « Claude Ryan demandé comme médiateur par les étudiants du département parallèle », *La Tribune*, 15 février 1972, p. 2.

⁴⁷ Michel Croteau, « Paiement des frais de scolarité retardé par les étudiants », *La Tribune*, 1^{er} février 1972, p. 3.

Parallèles un ultimatum. Elle somme les étudiants de « réintégrer les cadres réguliers du département, à défaut de quoi ils ne seront plus considérés membres de la communauté universitaire⁴⁸ ». L'administration laisse aussi sous-entendre la formation de conseils départementaux où siègeront des étudiants. Immédiatement, Hubert Wallot en conclut : « Pendant qu'on participe et qu'on s'illusionne, on ne conteste pas.⁴⁹ » Les Parallèles, peu impressionnés par l'ultimatum, en viennent à opter pour la tenue d'un teach-in⁵⁰.

Sous le thème de « La Déformation universitaire », le teach-in se tient le 16 février 1972. Réunissant entre 800 et 1 200 participants, cet événement accueille dix conférenciers qui viennent défendre leur point de vue ou expliquer différentes expériences vécues ailleurs. Ainsi, sur la dizaine d'intervenants, un seul représente l'Université : le recteur lui-même.

Premier à prendre la parole, Mgr Roger Maltais explique sa présence au teach-in par le fait qu'il ne reste pas nécessairement campé sur ses positions, mais tient à mettre un terme au Département parallèle. Malgré que ce soit « ben l'fun », dit-il, ça « ne peut pas durer indéfiniment⁵¹ ». Il ajoute qu'il est aussi présent pour démontrer la bonne foi de l'administration, ce dont les étudiants doutent. Mgr Maltais rappelle que la cogestion appliquée depuis l'ouverture du Département de service social a permis la réussite de tous les étudiants, et ajoute par conséquent qu'il croit aux vertus d'une telle

⁴⁸ Michel Croteau, « Trois mois après le début du conflit », *La Tribune*, 11 février 1972, p. 2.

⁴⁹ Hubert Wallot, « Une critique des positions de l'Université », *La Tribune*, 10 février 1972, p. 6.

⁵⁰ Le premier teach-in en Amérique a lieu à l'Université du Michigan le 24 mars 1965. Par analogie avec le sit-in, le teach-in est une manifestation statique où collaborent administration, professeurs et étudiants en vue de trouver une ultime solution. Voir Raymond Ledru, *La jeunesse américaine et la guerre du Vietnam : ampleur et impact de la contestation dans les années 1960*, 1991, p. 137 et Frédéric Robert, *L'Amérique contestataire des années 60*, 1999, p. 14.

⁵¹ Mgr Roger Maltais, « La position de l'autorité », *La déformation universitaire. Textes du teach-in du 16 février 1972*, 1972, p. 1.

collaboration. Cependant, ni les professeurs ni l'administration ne peuvent laisser aux étudiants le libre-choix des résultats d'évaluations, il y a une procédure à respecter.

Interrogé par un étudiant sur sa conception de la participation et de la consultation, le recteur Maltais admet qu'il désire une participation étudiante au niveau départemental, de même qu'une participation des professeurs par l'entremise de comités paritaires⁵². Avant de terminer son allocution, il rappelle que le long processus administratif qui a présentement cours est tout à fait normal. « Certaines décisions que nous prenons ici ont des incidences ailleurs⁵³ ».

Le second conférencier est François Houde, un étudiant grandement déçu de la situation et un des leaders du Département parallèle. Il dénonce les méthodes consultatives et participatives de l'Université. Les étudiants ont-ils été consulté lors du changement de politique au sujet de l'évaluation? Non. Les étudiants ont-ils pu faire valoir leurs points de vue dans ce dossier? Non plus. C'est pourquoi, désenchantés, « les étudiants se sont retirés pour entreprendre une démarche pédagogique nouvelle, l'AUTO-GESTION⁵⁴ ».

Parmi les autres conférenciers on retrouve Gérard Fortin, sociologue à l'Université Laval; Michel Drapier, sociologue au Centre hospitalier universitaire et attaché à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke; Paul Dion, professeur au Département de sociologie de l'UQAM; Simone Monet Chartrand, militante féministe et syndicale; Robert Sabourin, directeur du Cégep de Sherbrooke, Gérard

⁵² Mgr Roger Maltais, « La position de l'autorité », *La déformation universitaire...*, p. 8.

⁵³ Mgr Roger Maltais, « La position de l'autorité », *La déformation universitaire...*, p. 9. Le Département parallèle est largement médiatisé et suivi de très près par les étudiants québécois. Des cégépiens de Sherbrooke ont même menacé de transformer l'Université de Sherbrooke en une Université parallèle. Michel Croteau, « Claude Ryan comme médiateur par les étudiants du département parallèle », *La Tribune*, 15 février 1972, p. 2.

⁵⁴ François Houde, « Tout de suite pas dans 10 ans! », *La déformation universitaire...*, p. 1. Les majuscules sont de Houde.

Marier, professeur à l'UQTR; Jacques Lazure, sociologue et professeur à l'UQAM; et Léandre Bergeron, historien. Chacun appuie l'action des Parallèles, accuse la société d'exiger des produits manufacturés par les universités et souhaite que les autorités de l'Université de Sherbrooke agissent avec diligence pour le bien-être de tous.

Le lendemain du teach-in, le 17 février, une longue assemblée générale a lieu. Pendant plus de cinq heures, près de 150 étudiants de service social débattent sur la nécessité de poursuivre le projet de département parallèle. L'ultimatum lancé par l'administration pour rallier le département officiel prend fin le 21 février. Jugeant ne pas avoir été entendus par les autorités universitaires, 132 étudiants votent contre le retour au département officiel⁵⁵. Aussitôt, les Parallèles font parvenir une lettre expliquant ce refus aux membres du conseil d'administration. L'« extrême importance de la co-évaluation dans le processus de formation en service social » et « la participation de l'universitaire à sa démarche pédagogique » motivent cette décision⁵⁶.

Après avoir pris connaissance d'un dossier préparé par Hubert Wallot et la FEUS⁵⁷, les Parallèles abondent dans le même sens et souhaitent établir un projet-pilote sur le processus de formation dès septembre 1972. Ce projet-pilote, tel qu'expliqué dans un second document, permettrait à 4 professeurs, 4 étudiants, 1 administrateur et 2 externes de créer un département coopératif⁵⁸. L'administration étudie le dossier, comme

⁵⁵ Le premier tour de vote se termine par 107 contre et 42 pour. Le second tour est plus éloquent : 132 contre, 7 pour et 16 abstentions. Michel Croteau, « Rejet de l'ultimatum des autorités par les étudiants du département parallèle », *La Tribune*, 18 février 1972, p. 2.

⁵⁶ Lettre de Francine Lalonde, pour le comité de Coordination des étudiants en Service social, datée du 21 février 1972, adressée au conseil d'administration, annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 23 février 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁵⁷ Lettre de Hubert Wallot, président de la FEUS, datée du 16 février 1972, adressée au recteur Mgr Roger Maltais, annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 23 février 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁵⁸ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 23 février 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

le démontre un document préparé à cet effet⁵⁹, mais cette formule de département se retrouve rapidement repoussée aux calendes grecques, sans explication apparente.

En dépit de la solution envisagée, l'administration maintient son ultimatum et serait même prête à faire évacuer les locaux si la situation perdure⁶⁰. On fait parvenir aux étudiants une lettre les obligeant à retourner au département officiel. Le service postal n'étant pas aussi rapide qu'on le voudrait, les Parallèles obtiennent un sursis de quelques jours. C'est suffisant pour convoquer une dernière assemblée générale le 25 février, à laquelle 130 étudiants se présentent. Constatant qu'il sera impossible de faire reculer l'administration, les étudiants décident, le lendemain, de mettre un terme au Département parallèle. Toutefois, trente Parallèles refusent de réintégrer le Département de service social, d'autres quittent l'Université de Sherbrooke. Parmi ces étudiants, une vingtaine tentent d'ouvrir un front externe. Grâce à l'obtention d'une subvention de 14 000 \$ du gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet Perspective jeunesse, ils réussissent à mettre sur pied un comité que l'on connaîtra plus tard sous le nom de Projet 4000⁶¹.

Même si le Département parallèle est aboli, l'expérience que les étudiants en retirent est satisfaisante. En effet, de nombreux commentaires recueillis vont en ce sens : « apprentissage parfois difficile mais combien important de l'autogestion », « prise de conscience des possibilités extraordinaires d'un groupe solidaire », « une expérience humaine de solidarité et de dignité »⁶².

⁵⁹ *Constitution provisoire du Conseil de Département au Département de service social*, annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 23 février 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁶⁰ C'est du moins la solution envisagée par l'administration pour déloger les contrevenants après l'ultimatum. PVCA de l'Université de Sherbrooke, 8 mars 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁶¹ « \$14,000 d'Ottawa au département "parallèle" », *Le Devoir*, 4 mai 1972, p. 2.

⁶² *Échec* (manifeste), janvier 1972, p. 26 et 27.

De son côté, la FEUS fait son procès. Elle se reproche d'avoir minimisé l'ampleur du dossier, dès les premiers instants. La Fédération se dit impressionnée par l'organisation du Département parallèle quant à son imperméabilité à toutes pénétrations extérieures. Finalement, elle s'attribue la cote Échec pour son intervention dans le dossier. En contre-partie, elle en ressort grandie : elle constate l'efficacité des assemblées générales et son réorientation plus syndicale. Plus encore, elle confirme que l'administration a des dents et qu'elle sait s'en servir, ce qu'elle peut utiliser à son avantage ultérieurement. Elle dénonce aussi l'esprit partisan de l'organe officiel de l'Université : *Liaison*⁶³.

Durant 109 jours, des étudiants de l'Université de Sherbrooke ont démontré que leur mouvement était sérieux, organisé, progressiste, non-violent et surtout qu'il était déterminé à obtenir gain de cause. Dans ce contexte socialement, politiquement et culturellement agité, les étudiants ont montré qu'ils pouvaient se prendre en main et ce, dans le cadre légal des activités ou tout simplement par la mise en place de projets novateurs.

2.2.2 Les chantiers étudiants, la Clinique Odysée et le Projet 4000

Depuis la fin de la décennie 1960, les courants idéologiques de gauche sont fortement répandus sur les campus⁶⁴. De plus en plus de jeunes « rejettent l'idéologie du consumérisme et aspirent à un mode de vie modeste, basé sur le partage et l'utilisation

⁶³ FEUS. *Affaire du Service Social. Bilan annuel*. Avril 1972, 3 p., Archives de la FEUS. Hubert Wallot remet en question le rôle de *Liaison*. Il se demande s'il s'agit d'un journal de la communauté universitaire, avec tout le monde que ça implique, ou d'un organe de propagande de l'Université. PVDB de la FEUS, 21 février 1972, Archives de la FEUS.

⁶⁴ Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée...*, p. 47 et 189.

commune des biens matériels (logement, nourriture, auto, etc.)⁶⁵ ». On cherche aussi des moyens pour améliorer les conditions de vie des gens moins nantis. C'est d'ailleurs durant cette époque que culmine le discours marxiste au Québec⁶⁶.

À l'Université de Montréal, il existe depuis plusieurs années un comité étudiant venant en aide aux personnes dans le besoin. En 1966, à l'Université de Sherbrooke, des étudiants, épaulés par des infirmières de l'Hôtel-Dieu, reprennent l'idée et mettent sur pied les Chantiers étudiants. N'étant pas très populaires au départ auprès des principaux intéressés – ceux-ci croyant davantage aux vertus du syndicalisme étudiant pour sortir le peuple de la misère – les Chantiers gagnent de l'importance à partir de 1970.

Bien que les associations étudiantes n'aient rien à voir avec ces activités, il est tout de même important d'insérer ce thème dans le mouvement étudiant. Plusieurs étudiants, n'étant plus intéressés à agir sous la gouverne d'une association hiérarchisée et déconnectée de la base, préfèrent se mettre directement au service de la population.

Les Chantiers étudiants consistent à aider les moins favorisés de la région avec la mise en place d'activités d'apprentissage, d'assistance et d'entraide. Des étudiants donnent gratuitement des cours de mathématiques, de français et d'anglais à plus d'une vingtaine d'adultes. Certains organisent, en collaboration avec l'Association de la paralysie cérébrale du Québec, des soirées d'activités pour des handicapés et les aident dans leurs déplacements. Pour d'autres, l'accent est mis sur la dignité humaine et ils épaulent des prisonniers de la prison de Sherbrooke et de la Maison Saint-Georges dans leur processus de réhabilitation en leur dispensant des cours et en leur procurant des

⁶⁵ Jean-Pierre Bibeau, « De la contre-culture au marxisme-léninisme »..., p. 18.

⁶⁶ Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain...*, p. 684.

livres. Des malades et des vieillards reçoivent aussi des soins⁶⁷. Bref, de généreux étudiants donnent de leur temps pour alléger les souffrances de plusieurs Estriens.

Une nouvelle initiative s'ajoute aux précédentes. Deux étudiants de la Faculté de médecine, Jack Sternlieb et Yves Talbot, ouvrent en juin 1970 une clinique dans un quartier défavorisé de Sherbrooke. Située sur la rue Laurier, la Clinique Odyssée, une première du genre au Québec, fournit gratuitement aux jeunes de 15 à 21 ans un service d'aide médicale, psychologique, sociale et juridique, en plus de répondre à des besoins non comblés par des organismes déjà existants.

Malheureusement, ce centre d'accueil possède une « réputation pas toujours enviable auprès de certaines classes », et est injustement perçu comme un lieu de débauche et de repaire de drogues⁶⁸. Dans les faits, il offre des informations sur tous les sujets d'actualité médicale. De plus, une infirmière s'y trouve en permanence ainsi qu'un interne du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et un médecin trois soirs par semaine; finalement, deux étudiants à la maîtrise en psychologie s'occupent des services sociaux. Concernant les activités, on retrouve au sous-sol une discothèque-café; le rez-de-chaussée possède des ateliers de peinture, de cuir et de photographie, une salle de ping-pong et une cuisine. L'étage est consacré aux bureaux et aux salles de consultation. La Clinique Odyssée ferme ses portes en 1973 et est remplacée par un CLSC.

L'AFEUS met aussi sur pied le Projet 4000. S'inscrivant en faux contre la formation universitaire traditionnelle, ce « projet vise essentiellement à rapprocher la réalité universitaire de la réalité sherbrookoise et à intéresser les étudiants à ce qui se

⁶⁷ Anita Comeau, « Les Chantiers étudiants, c'est quoi au juste? », *Liaison*, 16 avril 1970, p. 124.

⁶⁸ Dominique Collinge, « La nouvelle odyssée », *Presse campus*, 2 novembre 1972, p. 8.

« passe autour d'eux⁶⁹ ». Désirant impliquer les quelque 4 500 étudiants dans des projets sociétaux, le Projet 4000 prend ses origines dans le Département parallèle. Sept étudiants de service social issus de la vingtaine de radicaux ayant refusé de retourner au département officiel veulent pousser l'expérience plus loin. Ils déplorent le fait que l'université voie l'étudiant « comme une machine capable d'emmagasiner des connaissances⁷⁰ », et déplorent aussi la formation dispensée qu'ils qualifient d'inadéquate pour le monde du travail. Avec ces projets, et à l'instar du système coopératif, l'étudiant peut mettre à contribution ses connaissances en plus d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle enrichissante.

Immédiatement cautionné par l'AFEUS en septembre 1972, le Projet 4000 met sur pied de nombreux comités à caractère collectiviste, mais les étudiants le récupèrent en y développant des activités diverses telles que des clubs de photo, de dames, de natation en plus d'un bazar de disques et de livres usagers. D'autres créent des fresques dans les corridors souterrains, forment une coopérative, une caisse d'économie ou organisent de l'animation socioculturelle à la Clinique Odyssee.

À peine sept mois après la fondation du Projet 4000, une vingtaine d'activités ont vu le jour. Les organisateurs considèrent ces réalisations comme étant partielles. En effet, alors qu'ils espéraient la participation des milliers d'étudiants, seulement une centaine d'étudiants s'y impliquent. Le Projet 4000 continue au fil du temps à prendre de l'importance sur le campus, mais la réalité rattrape vite le rêve. L'esprit d'entraide s'estompe peu à peu. Ce projet utopiste visant la transformation du monde doit s'adapter aux nouvelles préoccupations des principaux intéressés : les étudiants. En avril 1974, le

⁶⁹ « Mais enfin, c'est quoi le projet "4000" », *Presse campus*, 5 octobre 1972, p. 1.

⁷⁰ « Projet 4000. Le groupe étudiant transformé en ruche bourdonnante? », *Liaison*, 5 octobre 1972, p. 5.

Projet change de fonction. Désormais, ce seront des « Projets-Milieus », services encore en activité aujourd'hui qui se consacrent à l'animation auprès de la communauté universitaire. L'un des principaux projets né de cette volonté est la radio étudiante. L'actuelle CFAK 88.3 FM y trouve ses origines.

2.2.3 La presse étudiante : tabloïd, bulletin et influence underground

Le savoir, c'est le pouvoir; selon l'adage populaire. Les divers regroupements étudiants le mettent en pratique. C'est pourquoi, dès leur formation, ils mettent sur pied un bulletin d'information ou un journal à vocation plus générale. À l'Université de Sherbrooke, la toute première réalisation de l'AGEUS consiste à fonder un journal étudiant; ce qui est fait en décembre 1955.

Le principal journal, le *Campus estrien*, possède un tirage de 7 000 exemplaires en 1969 et connaît une sérieuse remise en question, malgré sa longévité et son rayonnement. La bisbille s'est installée entre le journal et l'AGEUS. Cette dernière le considère « merdique » et trop coûteux (130 \$/semaine) pour sa qualité⁷¹. Une nouvelle équipe tente de sauvegarder le journal qui ne répond pas aux attentes des étudiants de l'Université. Trop politisé et pas assez généraliste, le journal ne se réclamera plus d'aucune idéologie, annonce l'équipe rédactionnelle. En cela, il ne prendra plus position envers aucun parti politique, bref il n'aura plus de parti pris. Il faut mentionner que la précédente équipe avait pris position en faveur des deux felquistes Pierre Vallières et Charles Gagnon lors de leurs démêlés avec la justice étasunienne⁷². Malgré le désir de

⁷¹ PVBD de l'AGEUS, 25 novembre 1969, Archives de la FEUS.

⁷² Numéro spécial sur le nationalisme québécois du *Campus estrien*, 5 mars 1969.

l'équipe de renouveler le journal étudiant, celui-ci tire sa révérence et laisse la place à un autre type de journal.

Le 9 septembre 1971, les étudiants peuvent désormais lire *Presse campus*, qui se fixe comme but d'informer la population étudiante, bien évidemment, mais aussi de refléter la pensée étudiante. Mais, dès la première année d'existence du journal, le bureau de direction de la FEUS est déçu du travail accompli et convoque l'équipe du journal.

Insatisfait du contenu et de l'orientation de *Presse campus*, le bureau demande un retour à l'ancienne formule. Ce journal, à son avis, ressemble trop à *Liaison* avec ses nombreuses publicités, son manque d'articles de fond, son aspect visuel peu accrocheur et ses problèmes de distribution⁷³. Selon un sondage effectué par le bureau de direction dans les facultés, même les étudiants demandent que *Presse campus* soit plus intéressant et plus axé sur la réalité étudiante⁷⁴. De telles allégations provoquent un grand débat concernant l'avenir du journal. Des membres du bureau proposent de créer un second journal. Dans le premier, un tabloïd, on retrouverait des articles de fond et le second serait un bulletin d'information. Ce houleux débat se termine non seulement par le refus de mettre sur pied de tels journaux, car c'est le rôle de *Presse campus* de remplir les deux fonctions, mais aussi par un changement de direction au-dit journal. Une nouvelle équipe, dont Claude Wallot, futur président de la FEUS, le transforme en un instrument de combat. Le directeur du journal, Bernard-Y. Caza, explique : « Le journal se veut une arme devant l'université (l'administration), devant le gouvernement, devant son

⁷³ PVBD de la FEUS, 11 octobre 1972, Archives de la FEUS.

⁷⁴ PVBD de la FEUS, 31 octobre 1972, Archives de la FEUS.

ministère de l'éducation.⁷⁵ » Le débat ne se terminant pas là, le président de la Fédération étudiante, Normand Laliberté, remet sa démission le 5 décembre 1972, car il refuse la décision du bureau de direction de donner une totale liberté au journal. Une fois de plus, l'avenir du bimensuel se retrouve assombri par des tiraillements internes entre les exécutants et les *législateurs*.

Pour Hubert Wallot, alors membre du bureau, la panacée serait la création d'une commission d'arbitrage formée de représentants du journal, de la FEUS et d'un journaliste professionnel. Le bureau de direction accepte cette proposition. En septembre 1973, on en vient à baliser la politique de *Presse campus*. Désormais, il sera axé sur l'information et les commentaires, laissant ainsi à *Liaison* les petites nouvelles. La direction du journal accepte tout de même de rendre des comptes périodiquement au bureau de direction et se voit dans l'obligation de faire signer ses chèques par le permanent de l'Association fédérative⁷⁶. L'AFEUS s'assure ainsi de garder sous contrôle l'information journalistique.

Cette embûche à la liberté de presse fait plus de tort que de bien. En effet, les journalistes n'acceptent pas de travailler sans obtenir une totale autonomie. En réponse à ces journalistes, l'AFEUS retire au journal son mandat de publier et lui demande de quitter son local à compter du 31 octobre 1973⁷⁷. Malgré tout, le 3 décembre suivant, sous l'initiative d'étudiants du Cégep de Sherbrooke, une édition spéciale de *Presse campus*, traitant du coup d'état au Chili, est publiée. À ce moment, outre cette parution, il n'existait plus sur le campus de l'Université de Sherbrooke de journal étudiant officiel.

⁷⁵ Bernard-Y. Caza, « Presse campus : un nouveau départ », *Presse campus*, 28 novembre 1972, p. 1 et « Nouveau départ de "Presse campus" », *Liaison*, 7 décembre 1972, p. 3.

⁷⁶ PVBD de l'AFEUS, 5 septembre 1973, Archives de la FEUS.

⁷⁷ « Presse campus ne paraît plus », *Liaison*, 22 novembre 1973, p. 1.

En 1974, le mouvement underground bat son plein. Le milieu étudiant n'échappe pas à cette contre-culture. S'opposant fermement aux normes et à toutes les formes d'aliénation issues de la société dite bourgeoise et désirant faire table rase de ces valeurs, les adeptes de cette culture parallèle souhaitent créer un Nouveau Monde. Plusieurs prennent de la drogue pour fuir cette civilisation, d'autres se tournent vers l'ésotérisme oriental, mais ce qui caractérise le plus cette époque est l'émergence d'une littérature et d'une presse underground. Cette nouvelle presse se définit par son style simple, mais au contenu trop souvent banni ou édulcoré par la presse commerciale et officielle comme c'est le cas pour des sujets tels que la sexualité et la drogue. Dans la majorité des cas, la presse underground est faite à la main, ce qui peut expliquer les nombreuses éditions et leur parution irrégulière.

L'Université de Sherbrooke est touchée par cette influence de la presse underground. En effet, un petit groupe d'étudiants tente l'expérience et fait preuve d'audace en publiant un journal de ce type. En mars 1974, un *Presse campus* comme on ne l'avait encore jamais vu, renaît, avec des textes dactylographiés et des illustrations combinant la photo et le dessin. L'édition du 28 mars est consacrée au bar étudiant l'Antre II et traite de l'alcool et du sexe. Sachant que le contenu pourrait choquer certains puristes, les rédacteurs assurent, ironiquement, que cette édition paraît « pour la première et dernière fois [...], à cause des réactions qu'il va susciter ou encore de l'absence de réactions qui est une des caractéristiques de l'universitaire consciencieux⁷⁸ ». Ils tiennent effectivement parole et aucun autre numéro ne paraîtra pendant plusieurs mois.

⁷⁸ *Presse campus*, numéro « spécial Antre II co-hits », 28 mars 1974, 20 p.

L'AFEUS décide alors de créer son propre journal en septembre 1974. Avec un contenu politisé et un format influencé par la presse underground, *L'Ouvre-boîte(\$)* est un bon amalgame entre les presses traditionnelle et contre-culturelle. Toutefois, ce mensuel disparaît après seulement quatre mois d'existence.

En l'absence prolongée d'un journal, plusieurs étudiants se plaignent de la situation et l'AFEUS autorise un comité à ressusciter le *Presse campus*, ce qui est fait dès septembre 1975. Quoique la volonté y soit, l'intérêt n'y est plus. Le *Presse campus* s'éteint définitivement le 20 janvier 1976.

Pour pallier le manque d'une presse étudiante, un groupuscule dont les valeurs sont teintées d'idéaux anarchistes fait paraître le *Caucus* à l'automne 1976. Ce journal au nom rassembleur est exclusivement consacré à la communauté étudiante, comme le souligne sa devise : *Nous, Tous, Ensemble*. Né pour rejoindre la base, il se veut indépendant et l'équipe qui le compose souhaite une absence de hiérarchisation. Toutes les décisions se prennent en consensus. L'édition ressemble plus à une revue qu'à un journal proprement dit. Pour un temps, il sera le seul journal étudiant généraliste sur le campus. Par ailleurs, il existe une quinzaine de publications provenant des associations de facultés et trois de l'AFEUS : *Niaison* (1973-1977), un bulletin d'information sur les activités à venir, *La Bombe*, un bulletin politisé affiché sur les murs⁷⁹ et *Le Cadran* (1976), un bulletin syndical.

Le Collectif, le journal étudiant existant encore aujourd'hui, est né en octobre 1977 de la volonté de l'AFEUS de posséder son propre organe d'information écrite. Par conséquent, jusqu'à l'hiver 1978, il y a deux journaux étudiants à l'Université : le

⁷⁹ Malheureusement, il existe peu d'exemplaires de *La Bombe* dans les archives de la FEUS. Impossible donc d'en étudier le contenu et son importance.

premier est indépendant (*Caucus*), le second est sous la direction de l'Association fédérative. *Le Collectif*, ayant à sa disposition plus de matériel journalistique et physique et de ressources financières, amène *Caucus* à le rejoindre en février 1978.

Pour cette section, nous avons volontairement débordé du cadre temporel de notre second chapitre, puisque le *Caucus* et *Le Collectif* n'auraient pu être étudiés séparément. Leur existence est intimement liée aux héritages laissés par le *Campus estrien*, le *Presse campus* et *L'Ouvre-boîte(\$)*. À première vue, l'époque 1969-1975 (1978 par extension) peut sembler négative pour le domaine journalistique, mais en regardant de plus près, les remises en question, les naissances et morts des journaux, les différences entre les objectifs et les idéologies permettent d'innover, de progresser, de rechercher l'ultime qualité de presse, bref de faire avancer les idées. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que les péripéties des journaux étudiants à l'Université de Sherbrooke en ce début de décennie 1970 constituent un tournant positif dans l'histoire du mouvement étudiant. Elles aident les étudiants à identifier leurs besoins et, éventuellement, à trouver des moyens efficaces d'informer la population étudiante.

2.3 Les contestations se poursuivent

2.3.1 Les nouvelles revendications

En 1966, l'AGEUS fait le constat que les étudiants reprochent à l'université sa manière de former la jeunesse ainsi que son cloisonnement et sa prise de décisions unilatérale. Deux ans plus tard, des étudiants de l'Université de Montréal confirment cette constatation et immortalisent cette manière de concevoir leur institution d'enseignement par la parution du manifeste *Université ou fabrique de "Ronds de*

cuir”⁸⁰. Cette publication donne le ton aux contestations d’Octobre 1968. Après ce Mai 68 québécois, la braise couve toujours et le feu risque de reprendre à tout moment.

Avant la disparition du journal *Campus estrien* (1971), l’équipe fait paraître une revue portant le même nom. À l’intérieur de celle-ci, de grands dossiers de fond sont traités comme le rôle de l’université, le syndicalisme de Michel Chartrand, les orientations du Parti québécois et la sexualité dans la société. Le numéro de janvier 1970 est consacré à l’opinion des étudiants de Sherbrooke face à leur université. Un article de Claude Lacharité intitulé « L’université et ses multiples solitudes » mentionne que les principaux problèmes sont intimement liés aux questions économiques, politiques, sociales et culturelles. C’est pourquoi, dit-il, il n’existe pas de solution ultime. Mais en retour, des gestes peuvent être posés pour améliorer la situation.

L’auteur propose de mettre en place une administration participative, thème populaire à l’époque. En résumé, ni les administrateurs, ni les professeurs, ni les étudiants ne peuvent agir seuls. Une participation de tous serait à l’avantage de l’université. La clef du succès revient au décloisonnement, on souhaite donc briser l’isolement existant entre les différents secteurs sur le campus. On reproche à la direction de l’Université d’être déconnectée de la base, ce qui est considéré comme le prélude à la majorité de tous les problèmes qui surviennent.

De la même optique, lorsque Hubert Wallot accède à la présidence de la Fédération étudiante en novembre 1970, il fait paraître un manifeste de huit pages dans lequel il expose sa vision de l’université⁸¹. Avec l’actuel cloisonnement du savoir où l’étudiant vit une sorte de « schizophrénie » en recevant une formation qui n’est pas

⁸⁰ Paul Villeneuve *et al.*, *Université ou fabrique...*

⁸¹ Hubert Wallot, *Manifeste du Président de la FEUS*, 8 p., annexe du PVBD de la FEUS, 19 novembre 1970, Archives de la FEUS.

représentative de la réalité sociale, l'individualisme et le décrochage scolaire affectent négativement, selon lui, le milieu étudiant et la société. Il dénonce par ailleurs le cloisonnement du savoir et l'isolement social des professeurs et des étudiants.

La FEUS s'emploie donc à investir les multiples comités pour y instaurer une cogestion ou du moins une participation⁸². Au mois de mai 1970, la FEUS obtient ce qu'elle demandait depuis de nombreuses années, soit une présence étudiante au conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke et au conseil universitaire. En effet, le 13 mai, le conseil d'administration modifie les Statuts de l'université. Cependant, ce n'est pas la FEUS qui est présente, on ne retrouve que deux étudiants qui y siégeront à titre personnel, tout comme les autres membres du conseil. Ce changement dans l'administration ne plaît guère à tous les administrateurs. M. Jean Melanson « tient à préciser qu'il est en désaccord avec le principe de la co-gestion⁸³ ». Quoiqu'il en soit, c'est une grande victoire pour les étudiants, lesquels se voient enfin reconnaître ce droit si longtemps désiré.

Mais un conflit ne tarde pas à éclater entre les étudiants et l'administration de l'Université. Persuadée que la croissance de l'Université marginalise les étudiants dans leurs droits et qu'elle affecte leur épanouissement individuel et collectif, la FEUS demande la création d'un poste d'ombudsman pour rétablir une forme de justice en cas de démêlés avec les autorités⁸⁴. Ce « protecteur de l'étudiant » devra avoir un statut

⁸² En 1969-70, par l'entremise des Services aux étudiants (SAE), les étudiants siègent à huit comités (santé, sport, pastorale, logement, orientation et counseling, aide financière, placement, développement de la capacité de lecture). *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke 1969-70*, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁸³ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 13 mai 1970, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁸⁴ « Création d'un poste d'ombudsman à l'Université de Sherbrooke? », *La Tribune*, 23 juillet 1970, p. 3.

quasi judiciaire⁸⁵. Cette demande s'insère dans le cadre des révisions des structures de l'Université de Sherbrooke.

Depuis l'élargissement du réseau universitaire, des débats surviennent sur la professionnalisation, la laïcisation et la bureaucratisation des universités. À Sherbrooke, un comité provisoire dépose un rapport sur ces sujets en 1970. Hésitante sur plusieurs points, l'administration décide de former un comité de révision des structures (CRS) en 1971. Familièrement appelé le comité des trente, comme le souligne Goulet⁸⁶, puisqu'il est composé de 14 professeurs, 10 étudiants, 4 membres du personnel non enseignant et de 2 membres du conseil d'administration, le CRS doit fournir des recommandations pour réformer les statuts et règlements généraux de l'Université. Ledit rapport doit être déposé en mai 1971, ce qui ne plaît guère à la FEUS. La date prévue coïncide avec la fin de la session académique. De ce fait, les étudiants auront peu de temps pour en prendre connaissance. La FEUS craint de s'en faire passer une « p'tite vite ». Elle exige donc que la date du dépôt soit repoussée en septembre de la même année et que des débats et des consultations soient favorisés. Malgré une correspondance abondante entre la présidence de la Fédération et le rectorat, le CRS dépose son rapport en mai tel que convenu. Il propose, entre autres, d'augmenter le nombre de professeurs et d'étudiants au sein des comités de programmes en vue d'assurer une meilleure gestion de l'enseignement. La FEUS ne peut que se réjouir d'une telle recommandation.

Au moment où le droit de siéger au conseil d'administration est accordé aux étudiants, l'Université demande l'aide de ces derniers. Dans les projets d'expansion du

⁸⁵ « Un “Ombudsman” pour défendre les intérêts des étudiants à l'Université? », *La Tribune*, 2 juillet 1970, p. 3. Ce poste ne sera pas créé. Ce n'est que dans les années 1980 que le sujet reviendra sur la table.

⁸⁶ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 223.

campus, une campagne de souscription est déclenchée pour l'édification d'un Centre sportif⁸⁷. Pour le président Hubert Wallot, l'aide étudiante est importante pour pallier le manque de financement gouvernemental. Toutefois, la FEUS refuse de participer si l'Université ne garantit pas aux étudiants un droit de gestion dudit Centre et du Centre culturel⁸⁸. Mais comme la Fédération ne veut pas nuire au développement du campus et au bien-être des étudiants, elle accepte de participer au financement. Nul besoin de préciser qu'en étant étudiant en médecine, Hubert Wallot voit dans la construction d'un centre sportif une opportunité pour les besoins athlétiques, sportifs et médicaux de la population. Étant donné l'influence qu'il a au sein de la communauté universitaire, il est désigné comme négociateur pour apporter l'aide requise. Finalement, par la voie d'un référendum auprès des étudiants, la FEUS réussit à faire accepter par l'Université que pour une durée de cinq ans, chaque étudiant paiera une cotisation de 1,50 \$ pour le Centre sportif. Ce montant sera prélevé à même la cotisation versée à la FEUS par leurs membres et non par l'entremise des frais de scolarité⁸⁹. En somme, c'est la FEUS qui donnera l'argent à l'Université. Nous le constatons, il existe à ce moment une bonne entente entre la FEUS et l'Université.

⁸⁷ Des étudiants avaient fait circuler une pétition de plus de 1 000 signatures en 1970 pour demander à l'Université de construire des installations sportives adéquates. Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 237.

⁸⁸ PVBD de la FEUS, 13 octobre 1971, Archives de la FEUS.

⁸⁹ En 1972, la cotisation étudiante est de 10,50 \$ par session. Ce montant comprend la nouvelle hausse pour la campagne de souscription de l'Université. PVBD de la FEUS, 19 septembre 1972, Archives de la FEUS. L'objectif fixé par la Fédération est de 75 000 \$. Michel Croteau, « Référendum auprès de 5,000 étudiants sur les questions épineuses à l'université », *La Tribune*, 24 mars 1972, p. 5.

2.3.2 Les frais de scolarité

S'il y a un sujet sur lequel les étudiants demeurent aux aguets, c'est bien celui des frais de scolarité. Bien que le système d'éducation au Québec soit le moins coûteux au Canada, il n'en demeure pas moins qu'une simple rumeur d'ouvrir le dossier suffit pour mobiliser les principaux intéressés.

Dès 1971, l'administration de l'Université de Sherbrooke désire modifier quelques politiques dans ce dossier. Cette décision résulte du dépôt d'un mémoire émis par la Commission à la vie étudiante concernant le déplacement de la date de paiement des frais de scolarité⁹⁰. La facture est alors payable en plusieurs versements : 84 \$ dès la rentrée, 220 \$ en début novembre au versement des prêts et le solde en mars, à l'arrivée des bourses, pour un grand total de 440 \$ par étudiant pour les sessions d'automne et d'hiver⁹¹. L'étudiant qui ne paie pas dans les délais prévus ne peut recevoir ses notes d'examen et se voit contraint de signer une reconnaissance de dette envers l'Université s'il veut poursuivre sa scolarité.

Faute de pouvoir obtenir la gratuité scolaire, la FEUS souhaite conserver le modèle en cours du paiement des frais. Un changement de date de paiement est immédiatement écarté⁹². On décide de se mobiliser pour prévenir toute action en ce sens par l'administration. La rédaction du *Campus estrien* échauffe les esprits en dénonçant

⁹⁰ Le mémoire mentionne que l'Université de Sherbrooke est la seule université québécoise à ne pas exiger à ses étudiants de déboursier 50 % du montant dès septembre, et l'autre 50 % dès janvier. « En attendant l'abolition des frais de scolarité », *Liaison*, 25 mars 1971, p. 1.

⁹¹ Jean-Pierre Adam, « Frais de scolarité payés avant chaque semestre », *Campus estrien*, 12 mars 1971, p. 1. Le 84 \$ se décompose comme suit : dépôt non remboursable (25 \$), cotisation Services des sports (20 \$), cotisation Service de santé (20 \$), cotisation FEUS (18 \$), carte d'identité (1 \$). PVBD de la FEUS, 10 mars 1971, Archives de la FEUS

⁹² PVBD de la FEUS, 25 février 1971, Archives de la FEUS.

ceux qui demeurent passifs face à cette question⁹³. Le 16 mars 1971, lors d'une assemblée générale, les 500 participants s'expriment en faveur de l'abolition des frais de scolarité et demandent le statu quo sur les dates de paiement. La FEUS exhorte l'administration à répondre à ses doléances, ce que celle-ci fait le 24 mars. L'administration se fait rassurante : pas question de déplacer les dates de paiement. Pour le moment, les étudiants remportent la bataille.

Un second conflit éclate deux ans plus tard. Par souci d'uniformité avec l'Université Laval et l'Université de Montréal, Sherbrooke veut désormais percevoir les frais de scolarité au début de chaque session. Deux autres arguments sont invoqués. En premier lieu, l'actuelle perception des frais de scolarité coûte à l'Université plus de 76 000 \$ par année (intérêts en banque, créances irrécupérables, frais d'administration et bureaucratie). À cette époque, la situation financière de l'Université de Sherbrooke est précaire. Pour l'année 1972-73, elle accuse un déficit budgétaire de 2 millions de dollars, ce qui est quatre fois plus élevé que l'année précédente⁹⁴. En second lieu, le paiement des frais de scolarité en début de session permettrait à l'Université de repérer les étudiants en difficulté financière plus rapidement.

Totalement en désaccord avec les projets de l'Université, les deux étudiants siégeant au conseil d'administration, Hubert Wallot et Jacques Marcotte, boycottent la réunion du 17 janvier 1973. Ils prennent position contre le protocole d'entente conclu par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) le 9 novembre 1972 dans lequel on mentionne que les frais de scolarité doivent dorénavant être perçus en début de session. Dans le but de calmer les esprits, le vice-

⁹³ La rédaction, « Encore l'ostie de grosse peur québécoise », tiré à part du *Campus estrien*, 22 mars 1971, p. 1.

⁹⁴ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 228.

recteur aux affaires administratives, Jean-Jacques St-Pierre, explique, dans une lettre adressée à la FEUS, que les étudiants en difficulté financière pourront contracter un prêt en attendant le versement des prêts du gouvernement. Cependant, au lieu de rassurer la population étudiante, il galvanise le mécontentement. « [Sait]-il que ces prêts, si on nous les accorde sont au moins au niveau de 12 %? », souligne le *Presse campus*⁹⁵.

Alors qu'à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal il y a des mouvements de teach-in en janvier sur la même appréhension à propos des dates de paiement, à l'Université de Sherbrooke, la FEUS convoque une assemblée générale le 25 janvier 1973. L'assemblée demande au conseil d'administration de l'Université de rejeter le protocole de la CREPUQ et accorde au comité *ad hoc* sur les frais de scolarité, nouvellement créé par la Fédération étudiante, le mandat de rechercher une solution juste et équitable pour tous.

Voyant l'inertie de chaque partie, une seconde assemblée générale est convoquée le 22 février. Le droit d'entreprendre des moyens de pressions est alors accordé à la FEUS. Le président Claude Wallot demande à l'Université d'instaurer le paiement différé des frais de scolarité⁹⁶, assure l'engagement de la FEUS dans la mobilisation étudiante pour ce dossier et exige que le conseil d'administration se prononce publiquement d'ici le 1^{er} mars 1973 en faveur de moyens de pressions à entreprendre auprès du gouvernement. Ce dernier devra alors préciser les modes différés de paiement. Par ailleurs, la FEUS réclame du conseil d'administration qu'il fasse aussi pression sur les administrations de l'Université de Montréal et de l'UQAM pour que celles-ci

⁹⁵ « Paiement des frais de scolarité dès septembre 1973 ??? », *Presse campus*, 16 janvier 1973, p. 3.

⁹⁶ Le conseil d'administration consent la forme de paiement différé, mais il refuse le statu quo. Daniel Croteau, *Déclaration du Conseil sur la perception des frais de scolarité*, 3 p., annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 28 février 1973, Archives de l'Université de Sherbrooke.

suspendent leur application du protocole et qu'elles discutent avec les étudiants. Finalement, la FEUS promet de publiciser sa position avec l'aide des facultés et des médias⁹⁷. Dans un élan de solidarité, les étudiants de la Faculté des arts déclenchent une grève le 26 février, appuyés par les étudiants de la Formation des maîtres et des Sciences de l'éducation dès le lendemain. Les grévistes mettront un terme à leurs débrayages dès le début du mois de mars⁹⁸. Le 28 février, c'est au tour du Syndicat des professeurs de la Faculté des arts de demander à l'Université de presser le gouvernement de consulter les étudiants⁹⁹. Malgré le tollé que soulève une telle politique, la grève générale est pour le moment écartée des moyens de pressions prévues par la FEUS.

De son côté, l'Université ne souhaite aucun conflit sur le campus. Des pourparlers ont déjà lieu avec la FEUS et le comité *ad hoc* sur les frais de scolarité pour travailler en collaboration en vue d'une entente entre les parties. Cette participation donne naissance, en février 1973, à un comité d'étude et de recherche sur les frais de scolarité (CERF).

Le CERF est un comité mixte étudiants-administrateurs qui a pour principale tâche d'enquêter sur la situation financière des étudiants de l'Université et de soumettre un rapport afin de trouver un compromis acceptable. Après quelques mois de recherches, le CERF publie son étude en juillet 1973¹⁰⁰. Des données recueillies auprès de 192 étudiants (6.34 % de la population étudiante¹⁰¹) présentent des statistiques qui parlent

⁹⁷ PVBD de la FEUS, 26 février 1973, Archives de la FEUS.

⁹⁸ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 14 mars 1973, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁹⁹ Lettre du président Jean-Pierre Kesteman adressée au recteur Mgr Roger Maltais, PVCA de l'Université de Sherbrooke, 28 février 1973, Archives de l'Université de Sherbrooke.

¹⁰⁰ CERF, *Rapport de l'étude sur le questionnaire distribué aux étudiants du premier cycle concernant la situation financière de l'étudiant à l'Université de Sherbrooke en 1972-73*, juillet 1973, 31 p., Archives de la FEUS.

¹⁰¹ En 1972-73, l'Université de Sherbrooke compte 4 941 étudiants à temps complet. Voir Annexe 2.

d'elles-mêmes : 41.2 % des garçons ont une dette de plus de 2 100 \$ auprès du gouvernement, contre 24.1 % des filles. La principale source de revenus est un travail à temps partiel, une moyenne annuelle de 1 910,34 \$ (50.8 % du revenu total) chez les garçons et 844,06 \$ (35.7 %) chez les filles. En y ajoutant les bourses, emprunts et autres avoirs, chaque étudiant possède annuellement 3 758,25 \$, alors que l'étudiante dispose de 2 360,00 \$. Cependant, les dépenses se chiffrent approximativement à 3 208,41 \$ chez les premiers, et à 2 424,80 \$ chez les secondes. À la lumière de ces données, force est d'avouer que la pauvreté étudiante est omniprésente, surtout chez les filles (30.27 % contre 12.31 % chez les garçons). Avec de tels budgets, il n'est pas surprenant que les paiements des frais de scolarité se fassent surtout en décembre et en avril. Tout de même, plus de 60 % des étudiants de l'Université de Sherbrooke ne rencontrent pas de problèmes financiers.

En février 1974, l'Université de Sherbrooke et l'Association fédérative des étudiants s'entendent sur un projet commun. L'administration persuade l'AFEUS que la gestion actuelle des frais de scolarité s'avère trop onéreuse. Elle insiste surtout sur le fait qu'il n'y a pas eu, depuis dix ans, de hausse de frais de scolarité. Selon l'entente, l'Université s'engage à mettre sur pied un fond de 40 000 \$ pour venir en aide aux étudiants qui emprunteront aux institutions financières afin de garantir les emprunts contractés. De plus, un fond de dépannage sera constitué pour l'octroi de prêts et bourses de l'ordre de 250 \$ par trimestre laissé à la discrétion d'un comité. Le montant de base : 10 000 \$ pourra être augmenté par des dons privés. De son côté, les étudiants, par l'entremise de l'AFEUS, s'engagent à payer les frais de scolarité aux dates prévues dans

le règlement, à collaborer au bon fonctionnement de l'entente et à trouver le financement adéquat¹⁰².

L'AFEUS accepte le protocole sous certaines conditions : elle se donne un an pour tester cette entente et demande un rapport sur la satisfaction des étudiants¹⁰³. Pour sa part, le président de l'Association fédérative, Claude Wallot, donne carte blanche à l'Université en soutenant qu'elle seule peut appliquer cette réglementation et l'AFEUS formulera des « critiques susceptibles d'améliorer un projet présenté par un comité constitué à la demande de l'Université¹⁰⁴ ». Pour le moment, l'Université et l'AFEUS s'entendent sur les frais de scolarité. Ce ne sera pas le cas entre 1977 et 1980 lorsque ceux-ci seront revus à la hausse.

2.3.3 La place de l'AFEUS sur la scène nationale

Avant la fondation de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) en 1975, l'AFEUS est la seule organisation universitaire francophone existante. Bien entendu, il y a eu des regroupements à caractère politique tels le Front d'action populaire (FRAP) et ses comités d'action politique (CAP) d'allégeance marxiste, principalement concentrés à Montréal et à Québec. Somme toute, les associations strictement étudiantes sont bel et bien mortes. L'UGEQ n'est déjà plus qu'un vague souvenir. Désormais isolée et laissée à elle-même au niveau provincial, l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke tentera de recréer une association nationale pour relancer le

¹⁰² CERF, *Projet de protocole d'entente entre le Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke et l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS) sur la question des frais de scolarité*, 4 p., annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 11 février 1974, Archives de l'Université de Sherbrooke.

¹⁰³ PVBD de l'AFEUS, 6 mars 1974, Archives de la FEUS.

¹⁰⁴ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 29 avril 1974, Archives de l'Université de Sherbrooke.

syndicalisme étudiant en ces temps où la conjoncture économique mondiale est chancelante et où l'éducation gratuite et universelle semble hors d'atteinte.

Lors de la contestation étudiante d'Octobre 1968, plusieurs étudiants universitaires ne se retrouvent plus dans les politiques de l'UGEQ. Un sondage effectué par l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke en septembre 1969 auprès de ses membres démontre que 52 % d'entre eux se sentent peu intéressés par l'UGEQ, 58 % ne pensent pas que l'Union puisse faire quelque chose de valable pour eux. En revanche, près de 63 % des étudiants désirent demeurer au sein de l'UGEQ, mais une UGEQ renouvelée¹⁰⁵. Nous le constatons, l'existence d'un regroupement national a toujours la cote à l'Université de Sherbrooke.

À la suite de ce sondage, Louis Paquin, vice-président aux affaires syndicales, entame des pourparlers avec un confrère de l'Université de Montréal dans le but de créer une Association générale des étudiants universitaires du Québec¹⁰⁶. Le projet tombe immédiatement à l'eau, car on préfère, pour le moment, attendre de voir quel sort sera réservé à l'UGEQ. Malgré sa dissolution en 1969, le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke n'est pas freiné dans ses actions au niveau national.

Sur le plan de l'idéologie politique, la prise de position de l'AFEUS est accentuée. Se réclamant depuis de nombreuses années du nationalisme, l'AGEUS et le journal *Campus estrien* apportent leur soutien à la cause de l'indépendance du Québec. L'AGEUS appuie alors moralement le Parti québécois – fondé en 1968 – car, juge-t-elle, les divers gouvernements de la province – l'Union nationale et le Parti libéral du Québec – sont à la remorque d'Ottawa et de la haute finance. Un numéro spécial de la revue

¹⁰⁵ PVBD de l'AGEUS, 16 septembre 1969, Archives de la FEUS.

¹⁰⁶ PVBD de l'AGEUS, 11 novembre 1969, Archives de la FEUS.

Campus estrien est d'ailleurs consacré à ce parti souverainiste. Dans l'édition du mois d'avril 1970, les rédacteurs expriment clairement leurs positions :

Si vous en avez assez, comme Canadien français, d'être 12^e sur 14 dans l'échelle du niveau de vie au Québec; Si vous en avez assez des décisions parachutées par Ottawa comme l'aéroport Ste-Scholastique et le Parc Forillon; [...] Si vous en avez assez des vieux partis politiques financés et contrôlés par l'Establishment de la rue St-Jacques. Le message transmis est clair : Votez Parti québécois.¹⁰⁷

Quelques années plus tard, soit peu de temps avant les élections provinciales de 1973, les membres de l'AFEUS tiennent un débat sur un appui éventuel au PQ. Le verdict est nuancé. Sans prendre officiellement position, l'Association fédérative laisse le soin aux étudiants de se faire leur propre idée. Pour ce faire, elle crée un comité spécial qui s'occupe d'activités à caractère informatif où tous les partis politiques sont représentés¹⁰⁸.

En ce qui a trait à la crise d'Octobre 1970, l'Association aborde ce dossier avec diplomatie. L'exécutif de l'AGEUS avait déjà dénoncé l'emprisonnement des militants felquistes Pierre Vallières et Charles Gagnon en 1969¹⁰⁹. La Fédération étudiante condamne l'action violente du Front de libération du Québec, mais trouve tout aussi « inappropriées et antidémocratiques les perquisitions sans mandat et les arrestations sans fondement » que la force policière exerce au nom du gouvernement. Dans un même ordre d'idées, elle « proteste énergiquement contre les mesures d'intimidation prises contre des étudiants de l'Université du Québec [à Montréal]¹¹⁰ ».

¹⁰⁷ *Campus estrien* (revue) consacré au Parti québécois, avril 1970, p. 4.

¹⁰⁸ PVBD de l'AFEUS, 2 octobre 1973, Archives de la FEUS, « L'AFEUS donne son appui moral au Parti québécois », *La Tribune*, 9 octobre 1973, p. 1 et AFEUS, « L'AFEUS veut engager les étudiants dans le processus électoral », *Presse campus*, 15 octobre 1973, p. 3.

¹⁰⁹ L'exécutif de l'AGEUS, « Communiqué de presse », *Campus estrien*, 12 mars 1969, p. 2.

¹¹⁰ « Une résolution de la FEUS », *Le Devoir*, 25 novembre 1970, p. 8. Pour la répression gouvernementale et policière dans les universités montréalaise, voir Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée...*

Outre les prises de position au niveau politique, les étudiants de l'Université de Sherbrooke demeurent aux aguets lorsqu'il est question de la langue française. Ainsi, lorsque le gouvernement de l'Union nationale propose le bill 63 sur la promotion de la langue française par l'incitation, l'AGEUS réagit promptement. Dans un communiqué de presse, elle blâme le gouvernement pour avoir présenté un tel projet de loi et le Parti libéral pour l'avoir appuyé. Pour elle, le bill 63 est une « une ignominie » qui causera « la mort du Québec français¹¹¹ ». En plus de cette dénonciation, l'AGEUS se rend à Montréal manifester aux côtés de la CSN, de la CEQ et d'une centaine d'autres organismes s'opposant au bill 63.

En 1973, au moment où le Parti libéral de Bourassa entame son second mandat, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron) dépose son rapport. Celle-ci propose que le français devienne la langue officielle du Québec, mais reconnaît le français et l'anglais comme langues d'usage. En commission parlementaire sur la loi 22, l'AFEUS présente le 25 juin 1974 un mémoire réclamant l'unilinguisme. L'AFEUS considère la langue comme un droit collectif et non individuel. Aussi recommande-t-elle « une période de francisation intensive de cinq ans qui rendrait le français omniprésent comme seule langue officielle à tous les paliers de l'administration publique, dans les raisons sociales et l'affichage, au travail et dans les communications et conventions collectives des entreprises¹¹² ». Le mémoire de l'AFEUS est d'autant plus important qu'il est le seul présenté par des étudiants. En effet, l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke est l'unique organisme étudiant québécois à se présenter à la

¹¹¹ L'exécutif, « Communiqué de presse », *Campus estrien*, 31 octobre 1969, p. 4.

¹¹² « L'AFEUS réclame l'unilinguisme », *Liaison*, 20 juin 1974, p. 6.

commission. Ce passage ne passe pas inaperçu. Le ministre de l'Éducation et parrain de la loi 22, François Cloutier, remercie ces étudiants d'avoir bravé la démobilitation estivale¹¹³. « Il les a en outre félicités pour leur démarche, tentant de bonifier et non de rejeter le projet de loi 22.¹¹⁴ »

Le fait d'être le seul organisme étudiant francophone bien structuré au Québec a amené le mouvement étudiant de l'Université de Sherbrooke à tenter de mettre sur pied un regroupement national. Ainsi disséminé et réduit à la scène locale exclusivement, le mouvement étudiant québécois ne reçoit que très peu d'attention de la part des gouvernements¹¹⁵. Choqué par cette situation, le président de la FEUS, Hubert Wallot entreprend des démarches pour rétablir l'équilibre.

Lors d'un congrès tenu à Trois-Rivières en janvier 1972 où plus de 150 étudiants provenant d'une quarantaine de cégeps et d'universités québécoise discutent de l'avenir du mouvement étudiant, ils en viennent à fonder un Front des étudiants du Québec (FEQ)¹¹⁶. Stimulé par un tel projet, Hubert Wallot, qui participe au congrès pour tenter de sensibiliser les congressistes à la lutte menée par le Département parallèle à l'Université de Sherbrooke, deviendra en quelque sorte le théoricien du FEQ.

Dès le mois de mars, il présente un projet de charte, qui sera adopté lors des congrès régionaux en avril 1972. Le FEQ reprend le discours récurant de l'UGEQ à l'effet que les étudiants sont des travailleurs intellectuels et agents premiers de leur formation. De plus, ils doivent s'immiscer non seulement dans les affaires des

¹¹³ Les représentants de l'AFEUS sont : Jacques Lavallée, président; Marc Létourneau, vice-président aux affaires culturelles; Michel Berthiaume, vice-président à l'information; Gaétan Faucher, observateur au bureau de direction. « Nos universitaires et la loi 22 », *La Tribune*, 19 septembre 1974, p. 5.

¹¹⁴ Gérald LeBlanc, « Chronique du bill 22 », *Le Devoir*, 26 juin 1974, p. 6.

¹¹⁵ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 66 et PVBD de la FEUS, 25 février 1971, Archives de la FEUS.

¹¹⁶ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 66.

institutions d'enseignement, mais aussi dans la société toute entière. L'implication sociale et politique de l'étudiant est hautement valorisée. Le FEQ réclame aussi un Québec indépendant et socialiste¹¹⁷.

Le travail acharné de Wallot permet à la FEUS d'organiser le troisième congrès national du 26 au 28 mai 1972 à Sherbrooke, après ceux de Trois-Rivières et de Rimouski.

Malgré les bonnes intentions tant de Wallot que des autres étudiants, le FEQ disparaît au mois de mai 1973. Les divergences d'opinion entre les différentes associations générales des étudiants et les CAP détruisent tout espoir. Le choix de la tendance sociale ou politique nuit au FEQ. Par cet échec, les étudiants confirment qu'ils ne sont pas prêts à créer un regroupement national. La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke a tout de même le mérite d'avoir tenté d'unir le mouvement étudiant québécois.

En 1974, le conflit relié aux Tests d'aptitudes aux études universitaires (TAEU) permet de prendre conscience de la nécessité d'une organisation étudiante nationale. Plusieurs étudiants jugent ces tests comme étant une tentative « de mesure de certaines aptitudes intellectuelles considérées utiles à l'université¹¹⁸ ». Les TAEU, qui ne s'appliquent qu'aux étudiants francophones, sont d'abord instaurés par les administrations universitaires puis intégrés dans le système d'évaluation du ministère en 1972. Plusieurs étudiants des cégeps et quelques-uns de l'UQAM déclenchent des grèves au mois d'octobre 1974 pour obliger le gouvernement à renoncer à cette politique. Ce conflit intéresse peu les étudiants de l'Université de Sherbrooke, comme le

¹¹⁷ *Projet de Charte – FEQ (document de travail)*, Archives de la FEUS.

¹¹⁸ Benoît Renaud, « Six grèves générales », 1996, dans ASSÉ, *Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois*, 2004, p. 21.

démontre la rareté des documents archivés à la Fédération étudiante. Quoi qu'il en soit, c'est à l'automne 1974 qu'il y a vraiment des discussions sur l'importance de recréer une association nationale des étudiants.

L'ANEQ vit déjà dans la tête de certains étudiants. Les contraintes budgétaires du ministère de l'Éducation et la précarité financière de l'Université de Sherbrooke seront à l'origine de plusieurs luttes à venir d'ici la fin de la décennie soixante-dix. La mobilisation étudiante, tant au niveau national que local, s'avère primordiale pour ressortir gagnant.

* * *

L'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke demeurant le seul organisme étudiant francophone après la vague de sabotage de 1969, démontre une fois de plus son originalité dans l'histoire du mouvement étudiant québécois.

Au lieu de balayer du revers de la main toute forme d'organisation, les étudiants de l'Université de Sherbrooke, après une sérieuse remise en question, préfèrent repenser les structures et les objectifs d'une association. Le modèle fédératif, avec son ajout d'un palier législatif qui équilibrera le pouvoir de l'exécutif, succède à l'association générale où seulement quelques individus décidaient pour l'ensemble. La Fédération, puis l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke, peuvent se vanter d'avoir à leur tête des présidents talentueux et passionnés. Le premier, Hubert Wallot, préfère discuter avec les autorités de l'Université plutôt que de les affronter. Le second, Claude Wallot, tout en appliquant la philosophie de concertation de son frère aîné, ancre solidement le pouvoir étudiant.

Outre les actions de l'Association, des étudiants commettent eux aussi des gestes notables pour améliorer le sort de plusieurs. La mise en place d'un Département parallèle de service social de novembre 1971 à février 1972, le plus long du genre au pays, démontre que les étudiants contestant l'administration usent d'imagination pour s'autogérer et continuer leur formation académique de manière particulière. Celle-ci permet aux étudiants de mieux comprendre les enjeux de la société et de s'y insérer avec facilité pour y travailler. L'esprit d'entraide qui circule sur le campus pousse quelques étudiants à mettre sur pied des chantiers, des projets et une clinique sociale dans le but de contribuer au bien-être de la population.

Toutefois, il n'y a pas seulement la population de Sherbrooke qui ressent des besoins, les étudiants eux-mêmes demandent plus de respect et de pouvoir vis-à-vis l'administration de l'Université. En 1970, ils se voient accorder le droit de siéger au conseil d'administration de l'Université. Cela ouvre la porte à une collaboration plus étroite entre les parties. C'est le cas avec le dossier des frais de scolarité lorsqu'une mésentente survient entre les étudiants et l'Université : celle-ci veut déplacer les dates de paiements desdits frais. L'AFEUS et l'Université concluent le dossier en créant un comité mixte (CERF). La concertation permet d'éviter un conflit d'envergure.

Dans un tout autre ordre d'idées, la FEUS et l'AFEUS se démarquent dans l'histoire du mouvement étudiant québécois lorsque la Fédération, voire son président Hubert Wallot, tente de réorganiser un syndicat étudiant québécois. En effet, Wallot rédige les statuts et règlements du FEQ. Cependant, les divergences d'idéologies entre les étudiants minent le projet. Ne se laissant pas abattre, l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke conserve un œil critique sur l'actualité nationale. Ainsi, au moment où le gouvernement provincial crée une commission

d'enquête sur la langue française, qui débouchera sur la loi 22, l'AFEUS est l'unique organisme étudiant du Québec à y présenter un mémoire. Grâce à elle, les absents n'auront pas tort.

Ce second chapitre, baptisé *L'ère des Wallot : l'apogée du mouvement étudiant (1969-1975)* porte bien son nom dans la mesure où, après plusieurs années passées à se chercher une efficacité et une identité propre, l'Association fédérative connaît une ère de prospérité sans précédent. Toutefois, après le passage des frères Wallot, l'AFEUS se dirige doucement vers un déclin. L'acharnement à lutter pour conserver des acquis, la démobilisation étudiante, le manque de brassage d'idées tant à l'AFEUS qu'au journal étudiant, la situation financière chancelante et la perte d'intérêt envers le syndicalisme annoncent un avenir incertain.

CHAPITRE 3

Le déclin de l'AFEUS (1975-1982)

L'Université de Sherbrooke fait face à sa première crise financière en 1974 et les étudiants, inquiets, entreprennent une marche symbolique vers le monument aux morts situé sur la rue King dans le but de dénoncer les politiques économiques draconiennes de l'administration. Cette manifestation de l'AFEUS est la dernière en importance avant de nombreuses années. De grandes luttes épuisantes, la démobilisation étudiante, les conflits internes et la précarité des finances sapent le pouvoir étudiant.

En plus de l'environnement interne, divers éléments extérieurs influencent l'AFEUS. En 1975, l'Université de Sherbrooke élit son premier recteur laïc en la personne d'Yves Martin. Il succède ainsi à Mgr Roger Maltais, en poste depuis 1965. « [A]dministrateur aguerri, doté de grandes qualités intellectuelles¹ », Martin met en place un plan quinquennal pour améliorer les finances de l'Université. Le résultat est concluant : de 1975 à 1978, l'Université de Sherbrooke vit une période de surplus budgétaires. Outre ses talents de gestionnaire, le recteur, qui est un ancien sous-ministre à l'Éducation, jouit encore d'une certaine ascendance auprès de ce ministère. Lors de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, le dialogue entre Québec et l'Université de Sherbrooke est facilité, en raison de la proximité que le recteur entretient avec ce parti.

Sur le plan national, l'année 1975 marque la réorganisation du mouvement étudiant. En plus des associations générales des étudiants de l'Université du Québec à

¹ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 233. L'AFEUS accueille le nouveau recteur et son équipe avec un certain enthousiasme, « D. Turp et R. Lapierre présentent leur bilan de l'année 75-76 », *Liaison*, 8 avril 1976, p. 4.

Trois-Rivières (AGEUQTR), à Chicoutimi (AGEUQAC) et à Montréal (AGEUQAM), l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) fait son apparition. Cet organisme devient la voix officielle des étudiants du Québec. Les organisations étudiantes des collèges et des universités peuvent désormais se consacrer aux dossiers locaux. C'est d'ailleurs ce que l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke entreprend.

La première partie de ce chapitre rend compte des activités de l'AFEUS, notamment la sauvegarde de son Service alimentaire (SADA). Cette grenouille qui a réussi à devenir plus grosse que le bœuf exige une gestion tellement importante que les étudiants ne peuvent plus l'opérer adéquatement. De plus, l'Université souhaite désormais confier à des firmes privées les contrats reliés à l'alimentation. Au même moment, une autre lutte est à l'ordre du jour. Puisque le syndicat des professeurs se dote d'une convention collective, l'AFEUS envisage de faire de même pour ses membres. Finalement, à la fin de la décennie soixante-dix, le dossier des frais de scolarité préoccupe à nouveau l'AFEUS qui, cette fois, n'entend pas à rire.

La seconde partie du chapitre est consacrée à deux phénomènes importants sur les campus de l'Université. Tout d'abord, le sentiment d'appartenance à la faculté plutôt qu'à la cité universitaire nuit grandement à la cohésion du mouvement étudiant. Dans les facultés et les départements, la mobilisation étudiante s'accroît. Cinq conflits d'envergure surviennent coup sur coup avec comme toile de fond la cogestion départementale. En contrepartie, à l'échelle nationale, la démobilisation se fait ressentir. L'AFEUS et ses membres se désintéressent rapidement des dossiers à caractère national.

Enfin, les luttes épuisantes et la démobilisation étudiante s'additionnent aux problèmes internes de l'AFEUS. Celle-ci, en plus de connaître des finances

catastrophiques et une crise existentielle majeure, se voit fortement remise en question lorsque des associations de faculté font défection.

3.1 Les luttes épuisantes

3.1.1 L'ultime tentative de sauvegarder le Service alimentaire

Le Service alimentaire de l'AGEUS (SADA) trouve ses origines dans la volonté des étudiants de posséder le réseau des machines distributrices sur les campus de l'Université. C'est en 1966, comme mentionné dans le premier chapitre, que l'Association générale acquiert tout le réseau des distributrices. Afin d'élargir le champ d'action de ce service, un comité de l'AGEUS fonde le SADA en 1968². Cette corporation à but non lucratif s'efforce dès le départ à prendre le contrôle du bar étudiant l'Antre II (septembre 1968) et de la Nouvelle Cafétéria de l'Université (avril 1970)³.

Il existe deux grands avantages pour les étudiants de posséder le SADA : premièrement, il remplit les coffres de l'Association fédérative; deuxièmement, en agissant comme une coopérative, le SADA doit assurer à tous les étudiants une tarification moindre que celle offerte par une entreprise privée. À titre d'exemple, la cafétéria, sous administration étudiante, peut servir quotidiennement 2 000 repas au montant maximum de 1,10 \$ chacun au moment de son entrée en opération en septembre

² Le SADA est incorporé en vertu de la troisième loi des Compagnies de la Province de Québec le 27 octobre 1969.

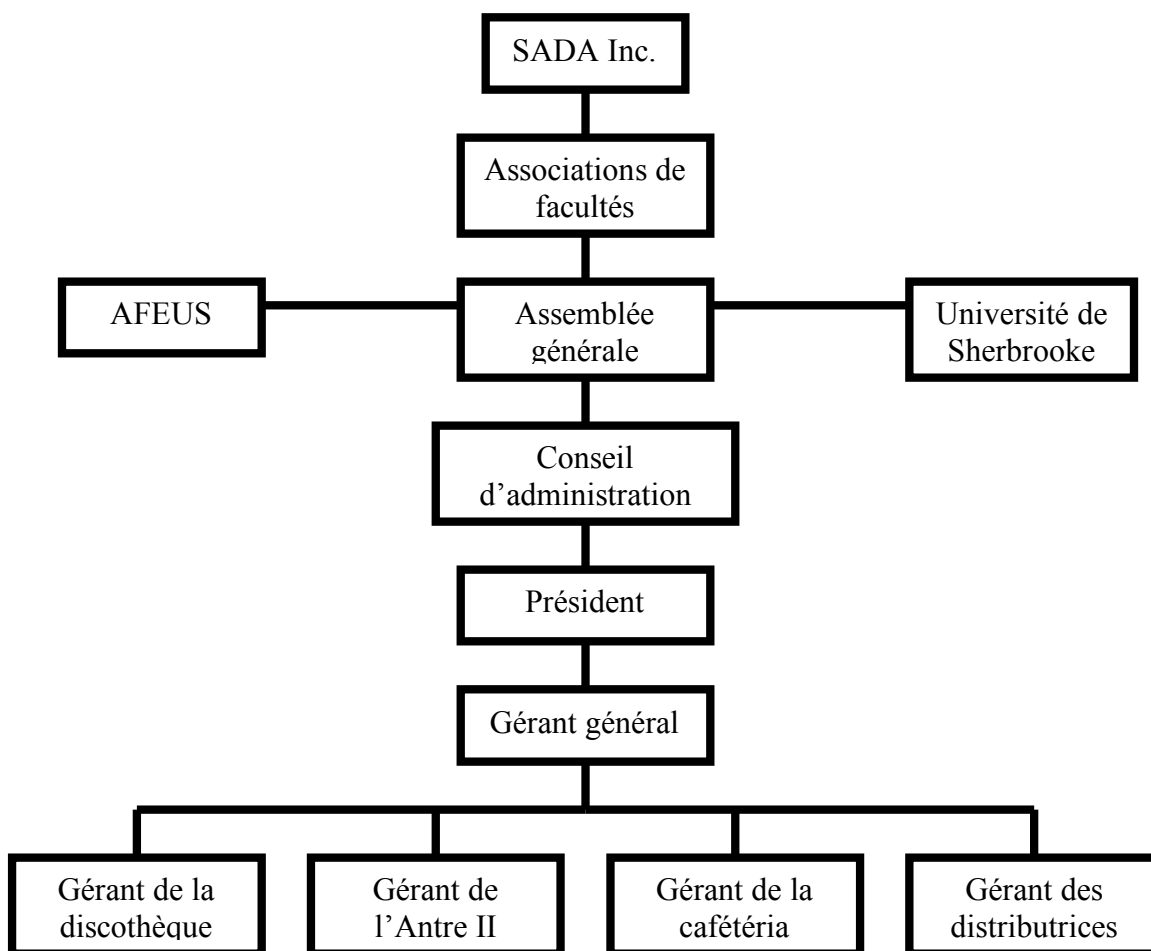
³ En 1975, en plus du réseau des machines distributrices, le SADA administre l'Antre II, la Nouvelle Cafétéria, le restaurant Le Sommet, ainsi que toutes autres cafétérias, restaurants et salle à manger du campus principal, à l'exception de l'Entrecôte et du casse-croûte du Pavillon central. Le SADA emploie aussi plus d'une quarantaine d'étudiants. « SADA : le réveil a sonné! », *Liaison*, 16 janvier 1975, p. 4.

1970⁴. Bon an mal an, le SADA se développe et conclut ses premiers contrats avec l'Université en 1973⁵.

Techniquement parlant, le SADA possède son propre conseil d'administration : cinq membres étudiants sont élus en assemblée générale, deux autres représentent l'Université et l'Association fédérative. Un administrateur agit à titre de gérant et un étudiant occupe les fonctions de la présidence (fig. 3.1).

Figure 3.1

Service alimentaire de l'AGEUS, 1968-1976



⁴ « La nouvelle cafétéria à l'Université est administrée par des étudiants », *La Tribune*, 6 novembre 1970, p. 7.

⁵ Les contrats, rétroactifs, débutent le 1^{er} juin 1972 et doivent se terminer le 31 mai 1976.

La croissance vertigineuse du SADA est telle que, avec un chiffre de vente de plus d'un million de dollar par année⁶, la Fédération étudiante se voit obligée de modifier sa propre appellation pour conserver une certaine uniformité. De l'avis même de Hubert Wallot, l'AFEUS « était souvent la marionnette de SADA »⁷.

Toutefois, la conjoncture économique négative de la coopérative freine son ascension. Le SADA connaît son dernier surplus budgétaire en 1972 (15 000 \$)⁸. Dès l'année de la signature des contrats avec l'Université (1973), les déficits apparaissent. La hausse du coût des aliments, la masse salariale des employés à temps plein, la concurrence sur le campus, l'équipement vétuste, la mauvaise exploitation des locaux, le coût du loyer et une mauvaise gestion gonflent le déficit à 132 128 \$ pour l'année financière 1974 et à 161 927 \$ pour 1975⁹.

Sans perdre de temps, un comité mixte AFEUS-Université se met en place pour sauvegarder la cafétéria; une université sans cafétéria est inimaginable. Le comité recommande, en attendant le dépôt officiel du rapport prévu pour le 31 décembre 1975, d'augmenter la marge de crédit jusqu'au 31 mai 1975, de suspendre le paiement du loyer de la cafétéria du 1^{er} décembre 1974 au 31 mai 1975 et de continuer à exploiter l'Antre II sans aucune modification. En attendant la mise en application de ces recommandations, le SADA contracte un prêt de 15 000 \$ à l'AFEUS¹⁰ et demande à l'Université de lui rembourser le prix du loyer jusqu'ici versé, soit 80 000 \$¹¹, ce qui lui est accordé. Entre temps, le SADA propose de réaménager les locaux du Centre social

⁶ « SADA : le réveil a sonné! », *Liaison*, 16 janvier 1975, p. 4.

⁷ Hubert Wallot, « L'AFEUS pourrait prendre en charge les services alimentaires », *Liaison*, 6 mai 1976, p. 6.

⁸ Hubert Wallot, « Pour situer les problèmes de SADA », *Liaison*, 16 novembre 1975, p. 5.

⁹ « Mise au point du Conseil d'administration », *Liaison*, 3 juin 1976, p. 4 et 5.

¹⁰ Hubert Wallot, « Pour situer les problèmes... », p. 5.

¹¹ « SADA : une cotisation de \$5.00 par étudiant par session? », *Liaison*, 13 février 1975, p. 4 et 5.

pour que celui-ci soit beaucoup plus opérationnel, donc plus rentable; ce qui lui est aussi accordé. Pour l'année 1975, l'avenir du SADA repose entre les mains d'un comité. Par conséquent, 1976 sera l'année de la dernière chance.

Le comité mixte AFEUS-Université dévoile enfin le contenu de ses travaux le 10 février 1976. Ce n'est pas un, mais deux rapports qui sont déposés; le rapport majoritaire signé par trois des quatre membres dudit comité (Gregg Beaudoin, Laurent Biron et René Gendreau); et le rapport minoritaire rédigé par un dissident (Renaud Lapierre).

Le premier texte mentionne qu'aucune cafétéria en milieu scolaire au Québec, qu'elle soit sous administration étudiante, universitaire ou privée, n'est rentable. Il recommande ensuite de réduire l'espace réservé à la cafétéria, d'ajouter des cuisinettes dans les résidences, de transformer l'édifice de la cafétéria en un carrefour de services et de remettre la gestion du service alimentaire à l'AFEUS¹².

Concernant le rapport minoritaire, en plus de réécrire la quasi-totalité des recommandations du comité, Renaud Lapierre s'y prend différemment pour expliquer la diminution des ventes. L'augmentation des étudiants possédant une voiture, la distance entre les résidences et les facultés, la concurrence des salles à manger sur le campus et la tolérance de l'Université envers les résidents qui se nourrissent dans leur chambre en sont les principales causes¹³.

Pour sa part, le SADA réagit négativement au rapport majoritaire. La venue des cuisinettes dans les résidences nuirait aux finances de la coopérative et « l'intrusion de l'AFEUS » dans son administration n'arrangerait en rien la situation du service

¹² Gaston J. Stratford, « Le rapport majoritaire », *Liaison*, 18 mars 1976, p. 4 à 6.

¹³ Gaston J. Stratford, « Le rapport minoritaire », *Liaison*, 18 mars 1976, p. 5 et 6.

alimentaire¹⁴. Le SADA propose donc l'abrogation définitive de sa dette envers l'Université et la levée d'une cotisation de 5 \$ par session par étudiant à temps plein qui lui est exclusivement versée. Par cette rentrée d'argent, le SADA pourrait finalement contracter « les emprunts à long terme dont [il] aurait besoin¹⁵ ».

L'AFEUS demeure peu loquace. Elle décrit le rapport comme « une simple accumulation de bouts de rapports les uns à la suite des autres¹⁶ ».

Quoi qu'il en soit, les recommandations du comité mixte ne pourront jamais s'appliquer. Une fois le rapport lu et commenté, une tuile tombe sur le SADA au mois de mars 1976. En effet, l'administration de l'Université confirme qu'elle ne désire plus renouveler les contrats la liant à l'entreprise étudiante. Bien que celle-ci ait déjà annoncé son intention d'aller en ce sens, le 25 août 1975, l'espoir d'une entente persistait pour le SADA et l'AFEUS. L'avenir du service alimentaire de l'Université de Sherbrooke dépend désormais des soumissionnaires. C'est finalement l'entreprise J. A. Hubert, ltée, de Montréal, spécialisée dans le domaine des services alimentaires en milieu scolaire, qui acquiert ce service.

Le 31 mai 1976, l'aventure du SADA se termine. Ce qui devait assurer un pouvoir économique et administratif au mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke disparaît après plus de huit années d'existence. L'AFEUS, la seule organisation étudiante au Québec qui possédait une compagnie, devra-t-elle signer une

¹⁴ Hubert Wallot, ex-président de l'AFEUS (1970-1972) et ex-administrateur du SADA (1971-1973) dénonce avec plus de fermeté cette recommandation du rapport majoritaire. Selon lui, le service alimentaire doit demeurer distinct de l'AFEUS, pour ne pas diminuer son pouvoir politique (syndical). Hubert Wallot, « La tête de l'AFEUS mise à prix? », *Liaison*, 1^{er} avril 1976, p. 5.

¹⁵ Gaston J. Stratford, « Les commentaires de SADA », *Liaison*, 18 mars 1976, p. 6.

¹⁶ Gaston J. Stratford, « Les commentaires de l'AFEUS », *Liaison*, 18 mars 1976, p. 6.

convention collective avec l'Université pour acquérir une plus grande liberté de parole et d'action?

3.1.2 La convention collective étudiante

Plusieurs regroupements de professeurs naissent dans les années soixante, mais la véritable syndicalisation se concrétise la décennie suivante. « L'Université de Sherbrooke a été la première université traditionnelle [privée] à se syndicaliser.¹⁷ » Le Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPUS) obtient son accréditation le 5 février 1974 et signe sa convention collective en mars 1976¹⁸. Le pendant étudiant attire certains membres de l'AFEUS. À première vue, une convention collective étudiante peut sembler aberrante, voire loufoque. Toutefois, l'Association fédérative se bat pour en obtenir une.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la lignée de la cogestion administrative de l'Université. Déjà en 1976, des représentants de l'AFEUS et d'autres étudiants siègent au conseil d'administration (3 étudiants), au conseil universitaire (2 étudiants), à l'assemblée universitaire (10 étudiants du 1^{er} cycle et 4 des 2^e et 3^e cycles) et dans plus de sept comités universitaires. Cependant, au moment où le SPUS négocie sa convention collective, seul un sous-paragraphe dans le document décrit le rôle des étudiants dans les structures universitaires, ce qui irrite grandement l'Association fédérative. En réaction à ce constat, elle rédige un « document-critique » dans lequel elle réécrit certains passages de la convention du SPUS en ayant pris soin d'y incorporer les droits des étudiants, surtout dans les assemblées départementales.

¹⁷ Jean-Marcel Léard, « Le syndicalisme universitaire à Sherbrooke », *Le syndicalisme universitaire et l'État*, 1977, p. 37.

¹⁸ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 217.

En fait, ce n'est pas la convention collective du SPUS qui est critiquée, mais bien la nouvelle composition desdites assemblées à l'issue de l'entente syndicale. Dorénavant, une partie du pouvoir décisionnel de l'Université se retrouve entre les mains des assemblées départementales, donc des professeurs exclusivement¹⁹. Voilà pourquoi l'AFEUS monte aux barricades et demande au SPUS d'inclure les droits des étudiants dans sa convention.

Le SPUS ne s'offusque pas de la demande de l'AFEUS, bien au contraire, mais la réaction des étudiants arrive trop tard. Le 10 février 1976, le secrétaire du SPUS, Jules Perron, fait parvenir une lettre au président de l'AFEUS, Daniel Turp, dans laquelle il dit regretter de ne pouvoir accorder la demande étudiante, mais en retour il assure le président de l'importance des étudiants dans les rouages de l'Université²⁰. Deux jours plus tard, seize professeurs du Département des études française viennent en aide à l'AFEUS en demandant formellement que l'« Assemblée des professeurs » devienne dans la convention collective l'« Assemblée départementale ». Trop peu trop tard, car la signature du document était imminente, aucune modification ne peut être effectuée.

L'AFEUS consulte alors un avocat spécialisé en relations de travail et entreprend la rédaction d'un avant-projet de convention collective étudiante, après que l'Assemblée générale des étudiants (environ 1 000 participants) lui ait donné ce mandat le 11 février 1976²¹. Le président du SPUS, Aldée Cabana, donne aussi son appui et trouve logique

¹⁹ L'assemblée départementale détient l'autorité sur les programmes, le choix du directeur, les congés des professeurs, etc.

²⁰ Lettre de Jules Perron, secrétaire du SPUS, à Daniel Turp, président de l'AFEUS, datée du 10 février 1976, Archives de la FEUS.

²¹ M. B. et Gaston J. Stratford, « Les étudiants donnent à l'AFEUS le mandat de préparer une "convention collective étudiante" », *Liaison*, 19 février 1976, p. 1, 4 et 5.

l'action qui s'amorce²². La convention collective étudiante a comme principal objectif de traduire l'ensemble des revendications étudiantes et de les rassembler dans un tout. La mobilité et la fragilité du mouvement étudiant se verront ainsi soutenues par un document défendant mieux les intérêts des membres que les structures d'associations – l'ANEQ est ici pointée du doigt²³.

Une fois la rédaction de l'avant-projet de la convention collective étudiante terminée, l'AFEUS convoque les étudiants à deux journées d'études les 16 et 24 mars 1976. Plus de 250 étudiants participent à la première des deux journées²⁴, malgré le refus de l'Université de suspendre les cours pour ces deux dates²⁵. Bien que les étudiants expriment le souhait de posséder une convention collective, l'Association fédérative décide de reporter à l'automne l'adoption du document. En ce moment précis, son énergie est canalisée dans la lutte pour sauvegarder le SADA.

Pendant plusieurs mois, l'AFEUS tente de faire accepter par le SPUS et l'Université le droit d'avoir une représentation étudiante au sein des assemblées départementales. Cette demande de cogestion va de pair avec cette volonté si chère à l'Association fédérative de participer à la démocratisation et à l'évolution de l'institution et de l'enseignement plus particulièrement.

Toutefois, il est plus que probable que le désir de signer une convention collective, une première du genre au Québec, ne soit qu'un geste en réaction à l'entente

²² Lettre de Aldée Cabana, président du SPUS, à Daniel Turp, président de l'AFEUS, datée du 18 février 1976, Archives de la FEUS.

²³ AFEUS, *Les étudiants et le syndicalisme universitaire*, S.D., p. 8 et Gaétan Allard pour le comité ad hoc de l'avant-projet de la convention collective, *Une convention collective étudiante*, p. 5, Archives de la FEUS. En 1976, l'ANEQ vit d'importants conflits internes alors que les tendances marxiste-léninistes et trotskistes se font la lutte pour l'orientation idéologique de l'Association.

²⁴ Gaston J. Stratford, «L'adoption du texte définitif est reportée à l'automne», *Liaison*, 25 mars 1976, p. 1.

²⁵ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 15 mars 1976 (réunion extraordinaire), Archives de l'Université de Sherbrooke.

entre le SPUS et l'Université. À titre d'exemple, le document non-signé se retrouvera sur les tablettes et tombera dans l'oubli rapidement. Si une convention collective étudiante a pour fonction de protéger les membres de l'AFEUS et d'assurer une stabilité organisationnelle tant au niveau local que national, peut-être que sa ratification aurait pu éviter une troisième lutte avec l'Université.

3.1.3 Les frais de scolarité et la cogestion des Services aux étudiants

L'administration de l'Université de Sherbrooke propose plusieurs hausses des frais de scolarité entre 1976 et 1980. Toutefois, l'AFEUS lutte contre cette décision. Membre depuis peu de l'ANEQ²⁶, dont le secrétaire général est André Rémillard, un ancien président de l'AFEUS (1976-77), l'Association fédérative a comme objectif premier d'abolir les frais de scolarité, tout comme le nouvel organisme national. Les discussions des années précédentes devront recommencer afin de trouver un terrain d'entente.

Les étudiants sherbrookoïses ne sont pas les seuls au Québec à subir une augmentation des frais de scolarité (tableau 3.1). Presque toutes les universités aux prises avec des problèmes financiers ou qui désirent offrir des Services aux étudiants (SAE) optent pour un financement à même la clientèle. Les étudiants de l'Université de Montréal donnent le coup d'envoi à la lutte à cette hausse au semestre d'automne 1977

²⁶ L'AFEUS adhère à l'ANEQ au moment où les associations étudiantes des universités fondent le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) en mars 1976, le caucus universitaire au sein de l'ANEQ.

en entamant un boycott du paiement des frais de scolarité dans le but d'obliger l'administration à abroger la date limite du 25 octobre pour l'acquittement des frais²⁷.

Tableau 3.1

Frais de scolarité des étudiants québécois
par trimestre de 1971 à 1978

	UdeS	UdeM	McGill	Laval	UQ
1971-72	252.50	246.50	257.50	250	250 ^b
1972-73	252.50	248-273 ^a	275	255-280 ^a	250
1973-74	252.50	248-273	275	255-280	250
1974-75	252.50	250-275	315	260-285	250
1975-76	252.50	250-275	315	260-285	250
1976-77	262.50	250-275	315	260-285	250
1977-78	272.50	270-370	320	260-285	250

Source : Michel Croteau, « L'évolution des dépenses et des revenus des SAE », *Liaison*, 10 novembre 1977, p. 4 et 5.

^a : Le montant minimum indique les frais de scolarité plus les cotisations pour les facultés à caractère « sciences humaines » et le montant maximum, pour les facultés à caractère « sciences pures », excepté les sciences de la santé, dont les frais sont en général plus élevés.

^b : Plus les coûts *ad hoc* pour certains services aux étudiants (ex. : 12 \$ pour les sports).

À l'Université de Sherbrooke, en 1972-73, un conflit avait éclaté entre l'AFEUS et l'administration concernant le déplacement des dates de paiements des frais de scolarité. Cette fois, de 1977 à 1980, c'est la hausse des frais qui retient l'attention. L'Université augmente à deux reprises les frais de scolarité pour financer les SAE. Elle annonce en 1976 que les frais généraux d'inscription passeront de 31 \$²⁸ à 41 \$ par session, puis à près de 51 \$ en 1977²⁹. L'AFEUS accueille très mal cette déclaration,

²⁷ Marc Berthiaume, « Université de Montréal : Appui de l'AFEUS au boycottage! », *Le Collectif*, 19 octobre 1977, p. 1.

²⁸ Les frais se divisent comme suit : 9 \$ pour l'AFEUS, 10 \$ pour le Service des sports, 10 \$ pour le Service de santé, 1,50 \$ pour l'Opération univestrie (construction du Centre sportif) et 0,50 \$ pour la carte étudiante. « Une hausse des frais généraux d'inscription », *La Tribune*, 20 septembre 1976, p. 2.

²⁹ Toutefois, la seconde hausse n'apparaît pas dans les frais généraux d'inscription, mais bien dans les frais de scolarité. Michel Croteau, « Consigne de l'AFEUS. Boycotter les frais de scolarité », *Liaison*, 27 octobre 1977, p. 3 et 4.

d'autant plus qu'elle sait que l'Université a enregistré un surplus budgétaire de plus de 2 millions \$ depuis deux ans.

Lorsque les étudiants de l'Université de Sherbrooke reçoivent leur compte en 1977, un mécontentement s'ensuit. L'AFEUS entame d'abord des pourparlers avec l'administration pour le retrait de cette seconde hausse de 10 \$ en deux ans. Sachant fort bien que la concertation peut traîner en longueur, donc pénaliser les étudiants, le bureau de direction de l'Association fédérative monte le ton en incitant ses membres à boycotter le paiement des frais. Les associations de faculté tiennent des assemblées générales à la mi-novembre pour connaître l'opinion des étudiants. L'opposition à la hausse est unanime, de même qu'un boycott du paiement³⁰.

Outre ces questions posées, l'AFEUS désire connaître l'opinion des étudiants sur la gratuité scolaire. Seuls ceux du Département de français manifestent ce désir. Une quatrième question porte sur la cogestion des SAE. Si l'on considère que ces services sont destinés aux étudiants et que ceux-ci les financent à plus de 56 %, l'AFEUS trouve logique que ses membres obtiennent un droit de participation à la gestion³¹.

C'est ainsi qu'à la fin du mois de novembre 1977, l'AFEUS commence le boycott des frais de scolarité et d'inscription³². Son plan d'action est simple mais combien original. L'Association informe d'abord ses membres, puis l'administration de l'Université, sur l'objectif poursuivi. Elle ouvre ensuite un compte en fiducie où les étudiants désirant boycotter le paiement des frais peuvent y déposer l'argent, moins la hausse de 10 \$, pour ainsi démontrer que l'argent est bel et bien disponible. Selon le

³⁰ Marc Berthiaume, « Action de masse », *Le Collectif*, 30 novembre 1977, p. 5.

³¹ Marc Berthiaume, « Pour le boycottage des frais de scolarité et d'inscription », *Le Collectif*, 30 novembre 1977, p. 1.

³² Bien évidemment, l'ANEQ appuie l'AFEUS, mais aussi les professeurs du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Marc Berthiaume, « Boycottage, c'est aujourd'hui que l'on sait! », *Le Collectif*, 14 décembre 1977, p. 2.

président de l'AFEUS, François-Léonce Huot, si l'Université encaisse ces montants, « cela voudra dire qu'elle retire son augmentation [puisqu'elle] a comme politique d'accepter [*sic*] que des paiements complets³³ ».

Malheureusement pour l'AFEUS, les étudiants ne répondent pas à l'appel. Sur une possibilité de plus de 5 000 étudiants, seulement 764 (15 %) déposent l'argent en fiducie³⁴. Face à un tel échec, l'AFEUS reçoit des critiques de la part de ses membres. L'Association générale des étudiants en histoire (la plus militante dans cette lutte, avec un taux de participation de 40 %) souligne que le bureau de direction savait depuis le mois de mai 1977 qu'une éventuelle hausse des frais de scolarité serait annoncée; pourtant, il a tardé à agir. De plus, elle blâme sévèrement l'irresponsabilité de plusieurs dirigeants et le manque d'informations transmises aux étudiants³⁵. Invoquant le manque de participation des étudiants et la bureaucratie étouffante de l'AFEUS, le président François-L. Huot démissionne en février 1978³⁶.

Bien que la lutte contre la hausse des frais de scolarité ait échoué, l'AFEUS poursuit ses efforts pour obtenir la cogestion des SAE. En 1978, l'exécutif publie un document retraçant l'historique de la cogestion à l'Université de Sherbrooke³⁷. Remontant à la présidence de François Folot en 1966, le document souligne qu'il ne s'agit pas seulement d'obtenir une cogestion de certains services, mais bien une cogestion totale de l'université : académique et administrative. Devant les pressions exercées, l'Université met sur pied la Commission de la vie étudiante en 1968. Par la

³³ « Poursuite du boycottage des frais de scolarité », *La Tribune*, 7 décembre 1977, p. 43.

³⁴ Marc Berthiaume, « L'Échec du boycottage : Des militants dénoncent l'AFEUS », *Le Collectif*, 11 janvier 1978, p. 6.

³⁵ Marc Berthiaume, « L'Échec du boycottage... », p. 6.

³⁶ François-L. Huot souhaitait transformer l'AFEUS en une organisation de combat en revenant à la formule d'association générale où seul l'exécutif détient le pouvoir que lui accorde la base.

François-L. Huot, « Huot s'explique », *Le Collectif*, 22 février 1978, p. 8.

³⁷ Conseil exécutif de l'AFEUS, *Document sur la cogestion*, mai 1978, 14 p., Archives de la FEUS.

suite, en 1971, la FEUS demande la création d'un poste de vice-recteur à la Vie étudiante mais sans résultat. Puis vint en 1975 la publication de *Livre blanc sur la Vie étudiante*. Il ne demande rien de moins que l'autogestion des services étudiants. Bien qu'il soit très détaillé, ce livre est mis de côté lorsque survient la lutte pour l'obtention d'une convention collective étudiante. Du principe d'autogestion, on passe à la cogestion en 1976. Le *Document de cogestion des Services aux Étudiants (Structures)* demande la participation de deux étudiants à la direction et de deux à trois étudiants dans chaque comité (pastorale, sport, aide financière, santé, *counseling*, placement et logement). Toutefois, il faut retarder la mise en application de cette recommandation. C'est que les SAE ont un nouveau directeur et que ce dernier doit prendre le temps de tout étudier. Tenace, l'AFEUS revient à la charge en publiant *Vers une cogestion des SAE* en octobre 1977. N'ayant pas l'étoffe d'un véritable document de travail, par manque d'informations, il est lui aussi remis lorsque le boycott des frais de scolarité démarre peu de temps après. Bref, de 1966 à 1978, « rien n'a bougé ». Les auteurs de ce document recommandent donc que l'AFEUS adopte, une fois pour toutes, une « position claire et nette de la cogestion qui ne laisserait place à aucune ambiguïté³⁸ ». L'AFEUS doit agir avec célérité dans sa demande de cogestion des SAE, puisqu'une nouvelle lutte avec l'Université se profile à l'horizon.

Une rumeur court sur le campus à l'effet que l'Université, pour absorber la dette de 100 000 \$ des SAE, songe à augmenter à nouveau les frais de scolarité de plusieurs dizaines de dollars d'ici 1980. Cela se concrétise à l'automne de 1979 avec une hausse de 15 \$ par session. Additionné au 50 \$ déjà facturé, la cotisation des étudiants aux frais

³⁸ Conseil exécutif de l'AFEUS, *Document sur la cogestion*, p. 7. Tous les documents cités sont disponibles aux Archives de la FEUS.

généraux atteint 130 \$ par année³⁹. Avec cette hausse, les étudiants de l'Université de Sherbrooke contribuent à 57 % du financement des SAE⁴⁰ (fig. 3.2). Ce qui accentue leur mécontentement, c'est lorsqu'on leur précise que du 30 \$ additionnel, 10 \$ sont alloués aux augmentations de salaire des employés et les 20 \$ qui restent sont consacrés au financement du Centre sportif⁴¹. L'AFEUS soutient que « cette hausse est injustifiable car on n'a pas, au préalable, consulté l'ensemble des étudiants⁴² ».

À nouveau, l'Association fédérative entreprend un boycott des frais de scolarité pour le trimestre d'hiver 1980. L'éditorialiste du journal *Le Collectif* résume ainsi la grogne étudiante : « Nous refusons de payer la hausse parce qu'à nos yeux elle est le symbole de l'Université Martin : une université où les étudiants sont des citoyens de deuxième classe et où les décisions se prennent de façon unilatérale⁴³ ».

Le boycott poursuit essentiellement trois objectifs : 1- le retrait de la hausse; 2- la formation d'un comité paritaire étudiants-administrateurs pour l'évaluation de l'orientation des SAE et des modalités de son financement; 3- l'engagement de la direction de l'Université à tenir des référendums auprès des étudiants à chaque nouvelle

³⁹ Les sports reçoivent 50 \$, le Service de santé 30 \$, la direction des SAE, l'aide financière, la psycho-orientation, la pastorale et le placement se divisent 30 \$. Les derniers 20 \$ sont versés à l'AFEUS. Pierre Olivier Houde, « La hausse est imputable à deux facteurs », *Liaison*, 24 janvier 1980, p. 1.

⁴⁰ Les octrois du gouvernement contribuent à 34.2 %, ceux de l'Université à 5.2 %, les diverses sources de revenus à 3.3 % pour l'année 1979-80. Comité de travail du bureau de Direction, « À propos du boycottage », *Le Collectif*, 16 janvier 1980, p. 5.

⁴¹ Pierre Olivier Houde, « La hausse est imputable... », p. 1.

⁴² En fait, l'AFEUS avait reçu une lettre du vice-recteur à l'administration, Claude Hamel, en mars 1979, lui demandant son opinion sur cette hausse des frais, mais elle se défend de ne pas avoir eu assez de temps pour consulter ses membres. AFEUS, *Dossier S.A.E. : Position des étudiants du conseil d'administration*, février 1980, p. 1, annexe du PVCA de l'Université de Sherbrooke, 3 mars 1980, Archives de l'Université de Sherbrooke.

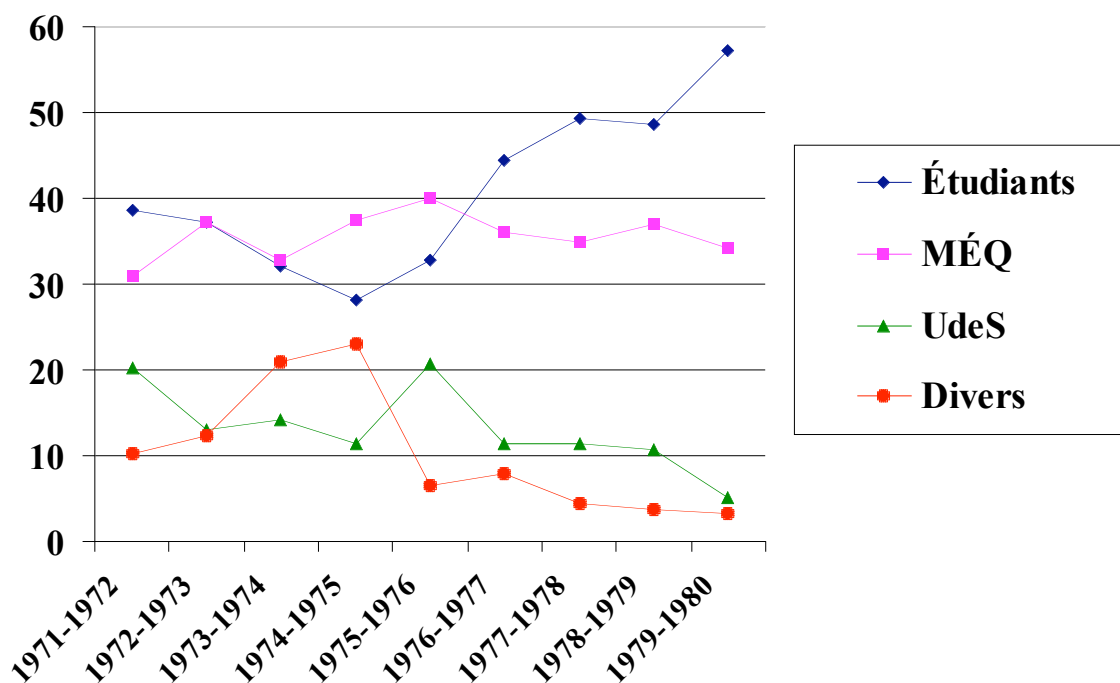
⁴³ Marc Berthiaume, « Le boycottage des frais : Les étudiants aiguisent leurs armes! », *Le Collectif*, 30 janvier 1980, p. 3.

hausse des frais de scolarité⁴⁴. Ce dernier point est immédiatement exclu par le recteur Yves Martin. Qui prendrait la chance de tenir un référendum perdu d'avance?

De plus, les deux étudiants membres du conseil d'administration de l'Université jugent « impensable » la tenue d'un référendum, comme l'exige l'AFEUS, et le retrait des hausses, étant donné que l'argent est déjà dépensé. C'est pourquoi ils réclament la création d'un comité paritaire⁴⁵. Il faut croire qu'au sein même du mouvement étudiant, le consensus n'existe pas.

Figure 3.2

Pourcentage des sources de financement des SAE entre 1971 et 1980



Source : PVCA de l'Université de Sherbrooke, 3 mars 1980, Archives de l'Université de Sherbrooke.

⁴⁴ Marc Berthiaume, « Malgré la réponse du recteur : le boycottage se poursuit », *Le Collectif*, 13 février 1980, p. 1.

⁴⁵ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 3 mars 1980, Archives de l'Université de Sherbrooke.

Alors que la campagne de boycott continue⁴⁶, l'Université, sous les recommandations des étudiants membres du conseil d'administration, accorde le mandat à un comité *ad hoc* étudiants-administrateurs (3-3) de réévaluer les SAE et leur mode de financement. *Le Collectif* jubile : c'est une victoire pour l'AFEUS⁴⁷.

Effectivement, ce gain vient encourager l'AFEUS dans son combat. Cette lutte épuise l'Association fédérative, car elle est peu populaire auprès de ses membres, comme en témoigne le nombre de participants à l'assemblée générale du 13 mars 1980 (150 sur une possibilité de 311 boycotteurs). À cette assemblée, les étudiants exigent la poursuite du boycott : l'Université doit se rendre compte, peut-on y entendre, qu'un rapport de force existe toujours sur le campus⁴⁸. Mais c'est trop peu, trop tard. La campagne de boycott des frais de scolarité se conclut par un autre cuisant échec : seulement 800 étudiants, sur plus de 10 000, ont répondu à l'appel de l'AFEUS⁴⁹.

En contre-partie, dans son rapport déposé le 31 mars 1980, le comité paritaire étudiants-administrateurs recommande : 1- le gel des frais généraux à 120 \$ pour les trois prochaines années (étant donné qu'ils sont les plus élevés au Québec après Bishop's)⁵⁰; 2- l'abolition de la cotisation étudiante distincte au Service de santé; 3- une cotisation de 80 \$ pour les SAE et une de 40 \$ pour le Centre sportif; 4- que la contribution du ministère de l'Éducation en ce domaine, soit entièrement consacrée aux SAE⁵¹.

⁴⁶ En date du 5 mars 1980, seulement 210 étudiants boycott le paiement des frais de scolarité.

⁴⁷ Marc Berthiaume, « Victoire pour l'AFEUS », *Le Collectif*, 12 mars 1980, p. 1.

⁴⁸ Marc Berthiaume, « Le boycottage se poursuit », *Le Collectif*, 26 mars 1980, p. 4.

⁴⁹ Marc Berthiaume, « Gel des frais de scolarité pour une année... mais après? », *Le Collectif*, août-septembre 1980, p. 5.

⁵⁰ De 130 \$, les frais généraux passent à 120 \$ après la deuxième recommandation du rapport.

⁵¹ PVCA de l'Université de Sherbrooke, 28 avril 1980, Archives de l'Université de Sherbrooke.

Finalement, délaissant toutes formes de moyens de pression et mettant plutôt l'accent sur les négociations, l'AFEUS et l'Université signent en novembre 1981 une entente valide pour deux ans. Selon cet accord, les SAE se doivent de reconnaître que leur financement provient majoritairement des étudiants, que l'AFEUS doit y développer une influence prépondérante en plus de posséder un droit de veto et un droit de regard sans restriction.

Après la perte du SADA en 1976 et les efforts mis en vue de l'obtention d'une convention collective étudiante, toujours en 1976, au détriment d'autres dossiers comme la cogestion des SAE, après les échecs des campagnes de boycott et du refus des étudiants à se mobiliser pour contrer la hausse des frais de scolarité entre 1976 et 1980, l'AFEUS perd énormément de prestige non seulement auprès de l'administration de l'Université, mais surtout auprès de ses membres. Ces derniers se tournent alors vers leur association de faculté ou de département pour s'assurer une meilleure représentativité.

3.2 Le sentiment d'appartenance facultaire nuisible à la cohésion du mouvement

3.2.1 La mobilisation étudiante au niveau facultaire et départemental

De 1975 à 1982, le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke vit une situation précaire et les étudiants tournent de plus en plus le dos à l'AFEUS. Ils privilégient les dossiers les touchant de plus près. Goulet souligne que, de plus en plus, « l'intérêt particulier l'emporte sur l'intérêt général », ce qui accentue le sentiment d'appartenance facultaire⁵². Ce phénomène s'explique par la théorie voulant que plus

⁵² Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 354 et 355.

l'individu est près de son groupe primaire, plus il a de chances de participer⁵³. Durant une période de deux ans, de 1977 à 1979, cinq conflits significatifs éclatent dans différents départements et facultés, qui délaissent ainsi la participation au sein de l'AFEUS. Les étudiants en économie, en orthopédagogie, en notariat et en histoire exigent tous, à leur manière, une cogestion départementale.

Le premier conflit survient au Département d'économie de la Faculté des arts à la session d'hiver 1977. Les étudiants de ce programme d'étude désirent mettre en application la parité lors des assemblées départementales. Essuyant un refus de la part du directeur, les 80 étudiants en économie, très prompts dans leur démarche, déclenchent à compter du 30 mars « une série illimitée de journées d'études⁵⁴ ». Pour comprendre la raison d'une telle action, il faut remonter en 1976, à l'arrivée du directeur du département, Gérard Pelletier.

Il aura fallu un 8^e tour de scrutin pour que Pelletier obtienne la majorité. Tous les étudiants siégeant à l'assemblée s'opposent à son élection. S'ensuit alors une tension entre ceux-ci et le directeur, laquelle s'accroît lorsque bon nombre d'étudiants échouent à un examen. En effet, l'Association générale des étudiants en économie de l'Université de Sherbrooke (AGEEUS) demande une audience auprès du directeur pour obtenir des clarifications, ce qui leur est refusé. Pelletier explique au journal *Caucus* « qu'il avait été méfiant par le passé envers cette association », car il croyait que s'était un moyen pris par certains étudiants ayant un faible rendement académique pour se maintenir au département⁵⁵.

⁵³ Patrice Mann, *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, 1991, p. 113.

⁵⁴ Michel Croteau, « Débrayage illimité en Économie », *Liaison*, 7 avril 1977, p. 1.

⁵⁵ Marc Pinsonneault, « La grève en économie », *Caucus*, octobre 1977, p. 8 et 9.

Dès cet instant, les étudiants exigent la parité en plus d'un pouvoir décisionnel pour l'assemblée départementale. L'assemblée est alors constituée de 10 professeurs et de 4 étudiants. L'AGEEUS souhaite que les 10 professeurs demeurent en place et que le nombre des étudiants soit porté à 10. L'idée est astucieuse : les 10 professeurs du département, les mêmes que pour l'assemblée, devront se présenter à chaque réunion pour faire contrepoids aux étudiants. On s'en doute, la direction et les professeurs qualifient la proposition « d'inacceptable », allant jusqu'à prétendre qu'une telle assemblée ressemble à une autogestion étudiante⁵⁶. Le corps professoral subit un contre-coup lorsque le secrétaire de l'assemblée des professeurs, Myroslaw Smereka, se dissocie de ses collègues et rejoint les étudiants dans leurs revendications.

Après plus de quatre semaines de conflit, le doyen de la Faculté des arts, Jacques Plamondon, présente une offre finale, non négociable. Sa proposition consiste à former un comité de programme composé de 4 professeurs et de 4 étudiants élus par leur assemblée respective, et d'un neuvième membre, en l'occurrence un professeur, agissant comme président. La déception est palpable du côté des professeurs. Le directeur du département, Gérard Pelletier, donne son opinion sur l'offre du doyen : « Les étudiants et les professeurs se retrouvent sur un pied d'égalité, comme la [sic] Janus à deux faces⁵⁷ ». L'AGEEUS accepte l'offre moyennant de petites modifications. Elle souhaite augmenter à 14 le nombre de membres au comité, en plus de faire élire le président par ces derniers. Enfin, elle refuse que le directeur ait à trancher dans un quelconque dossier, préférant plutôt l'intervention du doyen. La formation d'un tel comité ne se concrétisera pas.

⁵⁶ « Professeurs contre le projet étudiant », *La Tribune*, 23 avril 1977, p. 3.

⁵⁷ Rodolphe Morissette, « Le doyen présente une "offre définitive" », *Le Devoir*, 27 avril 1977, p. 9.

Depuis sa prise de position, le professeur Smereka traverse divers déboires avec ses collègues : ces derniers le maintiennent à l'écart lorsqu'il est question de problèmes reliés aux étudiants ou à leurs activités⁵⁸. De plus, l'Université ne renouvelle pas le contrat du professeur et lui refuse par conséquent sa permanence. La décision du comité des professeurs chargé de l'évaluer contraste avec la volonté des étudiants et du doyen Plamondon. Le professeur Smereka sera mis à la porte le 31 mai 1979.

La réplique des étudiants d'économie consiste à tenir plusieurs journées d'études, à harceler les professeurs du département, à manifester et à suspendre les travaux et examens. Puis le 20 mars 1979, les étudiants de ce département déclenchent une grève générale illimitée en guise de solidarité envers celui qui les a soutenus. Les contestataires reviennent à la charge en demandant la parité et une assemblée départementale décisionnelle. Selon eux, si ce type de cogestion leur avait été accordée en 1977, le professeur Smereka occuperait toujours son poste. Ils ajoutent que l'engagement ou le renvoi d'un professeur les concerne, puisque cela touche directement leur formation.

La fin de session arrivant à grands pas, les étudiants entament des négociations avec le conseil d'administration de l'Université. Le 30 avril, soit une journée avant la date butoir pour l'octroi de la mention « échec » ou « abandon », les étudiants mettent un terme à la grève après avoir obtenu non pas ce qu'ils revendiquaient, mais plutôt une entente sur un protocole de récupération de la session. La parité au sein d'une assemblée départementale décisionnelle et le réengagement du professeur Smereka ne leur sont pas

⁵⁸ Richard Asselin, « Historique du conflit au département d'économie », *La Tribune*, 24 mars 1979, p. 5.

accordés. Selon l'AGEEUS, cette victoire des autorités n'est qu'illusoire et les étudiants ne baisseront pas les bras. Ils chercheront gain de cause par d'autres moyens⁵⁹.

La Faculté des sciences de l'éducation connaît elle aussi un conflit similaire, mais de plus grande envergure. Goulet souligne que le limogeage, jugé arbitraire, du directeur du programme d'orthopédagogie soulève le mécontentement des étudiants⁶⁰. Sans perdre un instant, les étudiants de ce programme, n'ayant pas été consultés, passent aux actes en envahissant les bureaux de la direction de la faculté, puis ceux de l'administration de l'Université le 19 septembre 1978⁶¹. Dès le lendemain, avec la fougue et l'impatience facilement associées à la jeunesse, les étudiants débraient jusqu'à ce que le directeur André Lefebvre reprenne son poste.

Après plusieurs jours, considérant que le dossier traîne, les grévistes organisent une manifestation. Une surprise de taille les attend : plus de 800 étudiants délaissent les cours le 2 octobre pour les soutenir⁶². Le conflit prend rapidement de l'ampleur. D'une simple mêlée départementale, la contestation s'étend désormais à toute la Faculté des sciences de l'éducation lorsque les étudiants et la section syndicale des professeurs prennent position en demandant la démission de l'exécutif de la faculté et de celle du doyen, le début du processus de nomination du prochain doyen et la mise sous tutelle de la faculté⁶³.

De son côté, l'Université préfère attendre les décisions de la faculté et le recteur Martin refuse d'intervenir personnellement dans le conflit. Pour sa part, l'AFEUS émet un simple communiqué dénonçant le manque de considération de l'Université pour ses

⁵⁹ « Fin de la grève des étudiants d'économie de l'Université de Sherbrooke », *La Tribune*, 3 mai 1979, p. 5.

⁶⁰ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 209.

⁶¹ Luc Pommerleau et André Bernier, « Ortho en grève! », *Le Collectif*, 28 septembre 1978, p. 1.

⁶² Pierre Asselin, « Manifestation d'appui à Ortho », *Le Collectif*, 12 octobre 1978, p. 1.

⁶³ Pierre Asselin, « Ortho : le conflit s'envenime », *Le Collectif*, 25 octobre 1978, p. 2.

étudiants. À la fin du mois d'octobre, le conseil d'administration de l'Université cause une surprise en acceptant la démission de l'exécutif de la Faculté des sciences de l'éducation. Les étudiants remportent ainsi une importante victoire. Selon André Bernier du journal *Le Collectif*, cette victoire est un précédent à l'Université et même au Québec⁶⁴.

C'est alors au SPUS de prendre en charge ce dossier. Une commission d'enquête, formée en novembre 1978, étudie le fonctionnement des instances décisionnelles⁶⁵. Le rapport, déposé en décembre 1979, est sévère à l'endroit de l'administration de la faculté. Plusieurs irrégularité sont rapportées.

En février 1979, c'est au tour des étudiants de notariat de la Faculté de droit de déclencher une grève. Cet autre conflit départemental trouve son origine dans la modification du déroulement du processus d'évaluation. Il faut savoir qu'un étudiant de notariat reçoit une formation en trois étapes. Pour obtenir la licence, l'étudiant doit d'abord réussir trente examens répartis sur une période de trois ans. Ensuite, il doit passer trente autres examens, mais cette fois en un an pour recevoir son diplôme en droit notarial. Finalement, et c'est là où les étudiants demandent des changements, ils proposent plutôt un stage de quatre mois plutôt que deux examens de cinq heures chacun en deux journées. Mais, comme ces examens relèvent de la Chambre des notaires et non de l'Université comme le souhaiteraient les étudiants, aucune modification ne peut être effectuée⁶⁶.

⁶⁴ André Bernier, « Science de l'éducation : Une importante victoire », *Le Collectif*, 8 novembre 1978, p. 1.

⁶⁵ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 141.

⁶⁶ Michel Croteau, « Les étudiants de Droit contestent l'examen de la Chambre des notaires », *Liaison*, 22 février 1979, p. 5 et Pierre Asselin, « Débrayage en notariat : "30 examens, c'est assez!" », *Le Collectif*, 1^{er} mars 1979, p. 1.

En guise de moyen de pression, les étudiants de notariat entament une grève générale illimitée le 15 février 1979 en plus de bloquer les entrées de la Faculté de droit. D'importantes personnalités dont le ministre Guy Joron ainsi que le député et notaire Jean-Noël Lavoie soutiennent les grévistes. Les étudiants de notariat des universités Laval, de Montréal et d'Ottawa adoptent la même ligne revendicatrice et déclenchent à leur tour une grève générale illimitée. Réunis à Montréal le 8 mars, les étudiants de ces quatre universités constituent un exécutif national – démontrant clairement l'esprit corporatiste des étudiants en droit désireux de se regrouper entre eux plutôt que de se référer à leur association étudiante respective⁶⁷. Les étudiants de licence en droit de l'Université de Sherbrooke, par solidarité, débraient à leur tour le 20 mars. Encore une fois, l'AFEUS n'intervient pas. C'est l'Association générale des étudiants en droit (AGED) qui gère le dossier.

Voyant la fin de session approcher et étant informés que la Faculté de droit n'accordera pas de cours de récupération, les étudiants de notariat reprennent le chemin des classes le 4 avril 1979 après sept semaines grève⁶⁸. Ce conflit ouvre la voie à des négociations pour obtenir un droit de participation aux assemblées départementales.

Le dernier conflit départemental à survenir à l'Université de Sherbrooke en cette fin de décennie 70 concerne les étudiants du Département d'histoire de la Faculté des arts. Dans la foulée des revendications de leurs camarades d'économique, ils exigent la constitution d'une assemblée départementale paritaire décisionnelle et la formation d'un

⁶⁷ D'ailleurs, les étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke souhaitent se dissocier de l'AFEUS depuis le début des années soixante-dix pour former une association québécoise avec les autres étudiants en droit. Voir la section 3.3.3 La naissance de la corporatiste CADEUS.

⁶⁸ Contrairement à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, les facultés des autres universités donneront des cours de récupération à leurs étudiants. Carole Parenteau, « Notariat. Les étudiants sont rentrés », *Liaison*, 19 avril 1979, p. 1.

comité paritaire professeurs-étudiants pour veiller à définir les champs de compétence d'une telle assemblée.

Cette décision provient du climat de tension qui règne au département depuis le mois de février 1979. Les étudiants siégeant à l'assemblée départementale se sont fait refuser les demandes suivantes : affichage de la disponibilité des professeurs, explication du processus d'évaluation et discussion au sujet du contenu du plan de cours. Quelques semaines plus tard, voyant la situation se détériorer, l'assemblée départementale décide de passer au vote secret pour tenter de régler le tout. Les demandes reçoivent l'appui de 12 étudiants et de 4 professeurs; 6 professeurs sont contre et 1 s'abstient⁶⁹. Mais les six professeurs refusant de reconnaître le résultat du vote, les étudiants quittent l'assemblée sur-le-champ.

Choqués, mais pas au point de déclencher une grève générale, les étudiants en histoire somment les professeurs de répondre positivement à leurs revendications avant la fin du mois de mars 1979. D'ici là, deux journées d'études se tiennent pour débattre de cogestion. Après d'âpres discussions, les étudiants et les professeurs s'entendent sur la formation d'un comité bipartite. Dès lors, les moyens de pression sont suspendus et la session peut se terminer normalement, dans un climat beaucoup plus serein.

De 1977 à 1979, la mobilisation des étudiants des départements d'économie, d'orthopédagogie, de notariat et d'histoire est significative. L'AFEUS, qui cherche pourtant à acquérir la cogestion des assemblées départementales, est totalement écartée de toutes les négociations.

⁶⁹ Richard Berger, « Revendications étudiantes. Situation tendue au département d'histoire », *Le Collectif*, 28 mars 1979, p. 2.

3.2.2 La démobilisation étudiante au niveau universitaire et national

Durant l'hiver 1976, l'AFEUS subit deux revers importants. La perte du SADA et l'abandon de la convention collective étudiante suffisent pour déclencher une paralysie partielle de l'organisme. À l'interne, des divergences idéologiques s'accroissent entre les leaders et les étudiants au sujet de l'orientation à donner à l'association. De surcroît, des conflits surviennent entre l'exécutif et le bureau de direction. La situation est telle que de 1976 à 1980, aucun exécutif ne termine son mandat avec plus de la moitié de l'équipe originale. De quoi obliger l'AFEUS à se replier sur elle-même pour reprendre son souffle et panser ses plaies.

Même si la mobilisation ne fut jamais extraordinaire dans le passé, Daniel Turp, président de l'AFEUS en 1975-76, dénote une régression notable de la participation étudiante. Il confie au journal *Presse campus* qu'il s'est « rendu compte que les étudiants étaient de moins en moins politisés[...], ils ne [pensent] qu'à leur avenir au sein d'une société qu'ils ne veulent pas transformer ou qu'ils sont moins intéressés à transformer⁷⁰ ». Cet état de fait est confirmé en octobre 1976 par le bureau de direction. Claude Wallot, siégeant en tant qu'observateur, constate à son tour le manque de participation des étudiants. Il propose donc à l'AFEUS de renoncer à toute forme de tentative de mobilisation en se consacrant à l'information pour ainsi rejoindre l'ensemble des étudiants. Après ce plaidoyer, le bureau de direction accepte de créer un comité d'orientation de l'AFEUS.

La mise sur pied d'un tel comité est jugée nécessaire puisqu'au sein même de l'AFEUS on ne s'entend plus sur l'orientation à donner à l'association. L'exécutif prône

⁷⁰ Robert Jolicoeur, « Presse-Campus rencontre... Daniel Turp », *Presse campus*, 2 décembre 1975, p. 8 et 9.

l'idéologie syndicale, alors que le bureau de direction privilégie les services. Hubert Wallot, alors en résidence à l'Université McGill, intervient dans le débat. Pour lui, la mise au rancart de l'option syndicale au profit des services signifie un retour « à la philosophie corporatiste et carnavalesque des associations étudiantes d'avant 1956, au temps de l'âge noir du duplessisme⁷¹ ». Cette mise en garde de l'ancien président de la FEUS trouve un écho dans le rapport du comité d'orientation adopté le 21 septembre 1977. Il y est effectivement suggéré de remodeler l'AFEUS « en un organisme de défense et de promotion des droits et des intérêts des étudiants et que cette réorganisation tienne compte des services offerts aux étudiants⁷² ». Mais avant tout, il faut que l'exécutif et le bureau de direction mettent fin à leurs querelles.

Le président de l'AFEUS de 1977-78, François-L. Huot s'efforce de rapprocher les élus. Il a fort à faire car, note-t-il, « Les couteaux sont à la veille de faire leur apparition aux réunions de l'AFEUS.⁷³ » Et ce, au moment où le militantisme étudiant s'essouffle dans des luttes qui mobilisent peu de gens.

Dans la même veine, un congrès syndical s'organise en novembre 1977 pour trouver une solution à ce déclin. Cet événement, qui réunit une cinquantaine de participants doit, en principe, permettre de débattre de l'orientation à donner à l'AFEUS, mais on préfère discuter des dossiers propres aux associations de faculté ou de département : plans de cours, stages et évaluation des professeurs, ratio professeur-étudiants.

⁷¹ Hubert Wallot, « L'AFEUS revient au duplessisme », *Liaison*, 24 février 1976, p. 6.

⁷² PVBD de l'AFEUS, « Liste des propositions découlant du document de l'orientation de l'AFEUS », 14 septembre 1977, Archives de la FEUS.

⁷³ PVBD de l'AFEUS, « Texte de la déclaration de François-L. Huot au Bureau de Direction de l'AFEUS du 5 octobre 1977 », 5 octobre 1977, Archives de la FEUS.

Huot tente en vain d'apaiser les tensions, mais la situation se dégrade malgré tout. En février 1978, le président remet sa démission, car, dit-il, les changements au sein du mouvement étudiant ne peuvent provenir de la tête, mais plutôt de la base, de la masse étudiante par l'intermédiaire des associations de faculté ou des assemblées générales. Lors de son dernier discours à une réunion du bureau de direction, qu'il qualifie d'ailleurs de « salon où l'on cause », Huot accuse l'AFEUS d'avoir « failli à sa tâche » en ne mettant pas suffisamment l'accent sur les dossiers politiques comme la cogestion des SAE ou sur la sensibilisation des étudiants à la société⁷⁴.

Preuve que le temps n'arrange en rien la situation, l'AFEUS subit une nouvelle phase de contestation interne à l'automne 1978. D'abord, *Le Collectif* publie un numéro spécial en octobre consacré à l'AFEUS. Celle-ci y est décrite comme un corps étranger ne possédant plus aucun lien avec la vie quotidienne des étudiants⁷⁵. Puis, le bureau de direction se trouve paralysé à cause des démissions, des tensions entre les membres, de la quête d'une orientation, du manque de réunions en raison de quorums non atteints. De plus, un important conflit oppose l'exécutif au bureau de direction. Le premier invoque la suprématie de ses pouvoirs sur le second. Un conflit juridique s'ensuit, lequel aboutit finalement à la démission en bloc de l'exécutif le 1^{er} novembre 1978⁷⁶, laissant ainsi l'AFEUS sans dirigeants jusqu'en février 1979. *Le Collectif* s'interroge : « Serait-ce que nos représentants de facultés s'amusez effrontément à jouer aux bureaucrates en espérant qu'enfin la parole divine viendra bientôt leur tomber sur la tête ou que St-Pierre passera l'éponge sur leur irresponsabilité et leurs chicanes mesquines (et quelquefois

⁷⁴ PVBD de l'AFEUS, « Rapport moral de l'exécutif de l'AFEUS 1977-78 », 29 mars 1978, Archives de la FEUS.

⁷⁵ Daniel Nadeau, « Construisons l'unité au sein de notre association », *Le Collectif*, numéro spécial, octobre 1978, p. 6.

⁷⁶ À l'exception du vice-président à l'administration.

puérils [*sic*)?⁷⁷ » Bien qu'il ait permis à l'AFEUS de survivre au démantèlement du mouvement étudiant québécois durant l'année académique 1968-69, le système fédératif lui confère une lourdeur bureaucratique nuisible à son bon fonctionnement. La situation qui prévaut depuis 1976 oblige l'AFEUS à délaisser son engagement sur la scène nationale.

Aux prises avec des luttes épuisantes et une démobilisation significative, elle tarde à rejoindre les rangs de l'ANEQ. Bien que ses présidents, Rémillard et Huot en l'occurrence, soient des militants de première heure de cet organisme étudiant, l'AFEUS ne réussit pas à recevoir un mandat clair de la part de ses membres pour une affiliation. Il lui faut attendre la naissance du Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) en mars 1976 pour lui permettre de renouer avec la politique nationale. Les étudiants universitaires ne se sentant pas concernés par les revendications et la manière d'agir de l'ANEQ, décident de créer une fédération autonome affiliée à l'ANEQ qui privilégie la concertation et le lobbying à la confrontation⁷⁸. Cette fois, l'AFEUS figure parmi la dizaine d'associations fondatrices du RAEU. Considérant inutile l'existence de deux associations nationales, l'AFEUS s'en désaffilie le 23 mars 1982, mais conserve sa place au sein de l'ANEQ⁷⁹.

Entre temps, bien que l'AFEUS n'intervienne sur la scène nationale que par l'intermédiaire de l'ANEQ ou le RAEU, elle tente tout de même de s'imposer à nouveau à l'échelle provinciale avec l'adoption d'un programme marxiste lors d'un deuxième congrès syndical tenu en septembre 1978. La trentaine de participants, sur une

⁷⁷ Philippe Benoit, « Le B.D. de l'AFEUS : inefficacité? », *Le Collectif*, 15 février 1979, p. 3.

⁷⁸ Madeleine Gauthier, « Les associations de jeunes », dans Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes?*, 1986, p. 346.

⁷⁹ À l'automne 1982, deux nouvelles associations nationales voient le jour : le Regroupement pour un véritable syndicat national étudiant du Québec et la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec.

possibilité de plus de 9 600, désire transformer l'AFEUS en un organisme politique pro-ouvrier et anti-impérialiste⁸⁰. En plus de ce programme, elle pose à quelques reprises des gestes symboliques, mais rien de majeur. Ainsi, l'AFEUS ne participe pas au mouvement de grève générale de l'automne 1978 initié par les étudiants des cégeps pour une amélioration du régime d'aide financière.

Nous confirmons l'analyse de Goulet à l'effet que jusqu'au début des années 1980, les positions de l'AFEUS vont à l'encontre de la volonté étudiante⁸¹. Cela se conclut par des contre-coups que nous qualifions de fatidiques. Que ce soit la mobilisation départementale et facultaire résultant de l'absence de l'AFEUS dans les dossiers moins généraux ou bien la démobilisation étudiante au niveau universitaire et national qui affecte le bon déroulement des instances décisionnelles du bureau de direction, il en faudrait peu pour faire éclater la plus vieille association étudiante du Québec. Ces deux facteurs, issus des luttes épuisantes menées par l'AFEUS, auront d'importantes répercussions sur les finances de l'association, sur son statut fédératif et sur sa cohésion.

3.3 Les crises se succèdent

3.3.1 L'AFEUS au bord du gouffre

La première année financière de l'AFEUS (1976-77) sans l'apport monétaire du SADA se termine dans la catastrophe avec une perte nette de plus de 26 000 \$. Pour ne pas atteindre le déficit appréhendé de 40 000 \$, l'AFEUS retire un placement et

⁸⁰ « Programme AFEUS 1978-79 », 27 p., Archives de la FEUS. À l'intérieur de ce dossier archivé, nous y retrouvons un tract de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada intitulé *Étudiants, mobilisons-nous dans la lutte contre les mesures de crise*. Ce tract s'adresse aux membres de l'AFEUS. Il nous est impossible de confirmer l'hypothèse voulant que l'AFEUS ait à sa tête des communistes en 1978-79.

⁸¹ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 210.

emprunte à des associations de faculté et à la banque pour un total de 29 000 \$⁸². Les années se suivent et se ressemblent, le budget de l'année financière 1979-80 accuse un déficit de près de 16 000 \$⁸³.

La perte du SADA peut représenter la principale cause du manque à gagner, mais il n'y a pas que ça; la discothèque Le Bahut n'est plus la vache à lait d'antan⁸⁴. En 1977, l'AFEUS y injecte 32 000 \$ pour le rénover et le rendre plus rentable⁸⁵. Autre aspect important, l'Université maintient son intention de recouvrer les 26 000 \$ qu'elle avait prêté au SADA. L'AFEUS n'est donc pas au bout de ses peines.

Des solutions pour le court terme sont alors apportées. Les étudiants fréquentant Le Bahut doivent, à partir de 1979, déboursier plus cher pour déguster une bière⁸⁶. De plus, la cotisation étudiante s'élève désormais à 12.50 \$, une hausse de 3 \$⁸⁷. Un autre domaine touché par le rééquilibrage du budget concerne le « revers de cotisation », à savoir la partie des sommes issues des cotisations des étudiants que l'AFEUS retourne aux associations de faculté. Celles-ci voient leurs parts diminuer sensiblement. En effet, elles ne reçoivent, à partir de la session d'automne 1979, qu'un montant de 3.50 \$ par étudiant au lieu des 5 \$ prévus antérieurement⁸⁸. Cette décision permet à l'AFEUS de limiter le revers à 70 000 \$, pour un revenu de 170 000 \$ en cotisations. Du coup, elle accentue le mécontentement des associations étudiantes de droit, de génie et

⁸² PVBD de l'AFEUS, 16 mars 1977, Archives de la FEUS.

⁸³ Daniel Nadeau, « Les détails du budget de l'AFEUS », *Le Collectif*, 12 novembre 1980, p. 7.

⁸⁴ Un fait intéressant est à noter, les employés du Bahut sont les premiers dans ce domaine au Québec à se syndiquer. Cette initiative de doter ces étudiants d'une convention collective, d'un meilleur salaire et d'une administration cogérée provient de l'AFEUS. Christian Bellavance, « Formule de cogestion pour les syndiqués du Bahut », *La Tribune*, 12 février 1980, p. A2.

⁸⁵ PVBD de l'AFEUS, « Texte de la déclaration de François-L. Huot au Bureau de Direction de l'AFEUS du 5 octobre 1977 », 5 octobre 1977, Archives de la FEUS.

⁸⁶ PVBD de l'AFEUS, 29 mars 1979, Archives de la FEUS. Le prix d'une bière est porté à 0,85 \$.

⁸⁷ PVBD de l'AFEUS, 6 décembre 1979, Archives de la FEUS.

⁸⁸ PVBD de l'AFEUS, 6 décembre 1979, Archives de la FEUS.

d'administration qui blâment la centralisation de l'AFEUS⁸⁹. Avec ces modifications, l'AFEUS prévoit un excédent de 3 000 \$ pour l'année financière 1980-81, ce qui vaut à l'exécutif une motion de félicitations de la part du bureau de direction pour la « restructuration éclatante du système comptable⁹⁰ ». Il ne faut cependant pas crier victoire trop vite.

La situation financière du Bahut va de mal en pis. En 1981, la discothèque enregistre un déficit de 51 000 \$⁹¹. L'AFEUS nie catégoriquement ce fait. Denyse Berthiaume, vice-présidente aux affaires sociopolitiques, affirme même à un journaliste de *La Tribune* que Le Bahut « connaît un tel succès qu'il arrive, après avoir payé chacun de ses comptes, à remettre 400 \$ par semaine à l'AFEUS sur un prêt de \$38,000 que lui avait fait l'Association fédérative⁹² ». Ce jeu de l'autruche ne réussit pas à calmer des membres du bureau de direction.

En effet, bien qu'un fonds de consolidation soit mis sur pied par la perception d'une taxe de 8 % sur toutes les activités de l'AFEUS⁹³, il n'en demeure pas moins que les associations de droit (AGED), d'administration (AEFA), de génie (AGEG), de sciences infirmières (AGESIUS) et d'éducation physique (AGEEP) signalent leur dissidence en vue de rationaliser les sorties d'argent de l'AFEUS pour réduire son déficit totalisant 57 000 \$⁹⁴. Lors d'une séance spéciale du 17 novembre 1981, l'AFEUS évite de justesse l'obligation de signer une reconnaissance de créance envers ses associations, proposition amenée puis retirée par l'AGED et l'AGEG. La situation est tellement

⁸⁹ PVBD de l'AFEUS, 30 septembre 1980 et 27 janvier 1981, Archives de la FEUS.

⁹⁰ PVBD de l'AFEUS, 21 octobre 1980, Archives de la FEUS.

⁹¹ PVBD de l'AFEUS, 6 octobre 1981, Archives de la FEUS. Une baisse de clientèle et la masse salariale élevée contribuent au déficit de la discothèque.

⁹² « Sérieuses difficultés financières à l'AFEUS », *La Tribune*, 14 novembre 1981, p. A2.

⁹³ PVBD de l'AFEUS, 6 octobre 1981, Archives de la FEUS.

⁹⁴ PVBD de l'AFEUS, 27 octobre 1981, Archives de la FEUS.

critique, malgré les allégations de l'AFEUS tentant de rassurer ses créanciers, qu'on envisage même la faillite⁹⁵.

Pour contrer l'accumulation de déficits, l'AFEUS engage, en septembre 1981, un permanent administratif pour surveiller les entrées et sorties d'argent. De plus, elle se paie les services d'une firme comptable pour améliorer ses finances et les normaliser. S'assurant désormais une meilleure gestion, l'AFEUS présente avec fierté son budget pour l'année 1981-82. Le régime d'austérité porte fruit. Les coupures dans le financement de divers comités et la reprise des activités au Bahut permettent de regarnir les coffres de l'association. Un excédent de 42 000 \$, dont 4 000 \$ pour la discothèque, permettent à l'AFEUS de rembourser les emprunts accordés par des associations de faculté et de régler les comptes en suspens auprès de différents fournisseurs⁹⁶.

Cette crise économique accentue le souhait formulé par certains étudiants de réformer le système fédératif et même de s'en dissocier.

3.3.2 Le retour à une association générale?

Si le système fédératif permet à l'organisme étudiant de l'Université de Sherbrooke de survivre depuis 1970, il représente pour plusieurs, particulièrement les membres des exécutifs de 1975 à 1979, une structure bureaucratique ralentissant le mouvement étudiant. Pour d'autres, provenant du bureau de direction, la fédération donne trop de pouvoir à l'exécutif. L'Association fédérative est-elle en train de vivre ses derniers jours?

⁹⁵ Un document sur la *Loi concernant la faillite* figure en annexe du PVBD de l'AFEUS, 10 novembre 1981, Archives de la FEUS.

⁹⁶ « L'AFEUS : le régime d'austérité porte fruit », *La Tribune*, 2 octobre 1982, p. A3.

C'est en 1977 que surgit l'idée de transformer l'AFEUS. À ce moment, comme elle se retrouve en situation précaire – conflits internes, démobilisation, déficit budgétaire, perte de prestige auprès des étudiants et de l'Université –, le bureau de direction propose de modifier le processus de nomination de l'exécutif. Au lieu de procéder à des élections, une simple nomination suffirait à l'avenir⁹⁷. Le bureau de direction s'assurerait ainsi le contrôle absolu de l'AFEUS. Cette proposition est immédiatement écartée.

Chacun se renvoie la balle. D'un côté, on blâme l'exécutif, de l'autre on diabolise le bureau de direction. Un journaliste du *Caucus* résumait en 1976 la pensée de l'exécutif dans cette recherche d'une orientation. L'acharnement à penser une restructuration « risque de coûter cher aux étudiants, compte tenu du ralentissement évident que connaîtra l'organisme qui les représente⁹⁸ ». L'inaction de l'AFEUS lors des conflits de départements et de facultés prouve parfaitement cette théorie. De plus, l'Association fédérative ne peut lutter avec efficacité lors des campagnes de boycott du paiement des frais de scolarité dans le dossier de la cogestion des SAE. Il va sans dire que l'exécutif de 1977-78 condamne vertement le bureau de direction pour sa non-implication dans ces luttes⁹⁹.

Le journal *Caucus* suggère en 1977 un nouvel organigramme de l'AFEUS¹⁰⁰. De sept vice-présidences, on passerait à deux. Le premier, politique, représenterait trois comités dont les affaires externes, les affaires internes et l'information. Le second, service, en plus de s'adjoindre un comptable, compterait aussi trois comités, dont les

⁹⁷ PVBD de l'AFEUS, 12 janvier 1977, Archives de la FEUS.

⁹⁸ Denis Roy, « Où va-t-on à l'AFEUS? », *Caucus*, vol. 1, no 2, 1976, p. 12.

⁹⁹ PVBD de l'AFEUS, « Rapport moral de l'exécutif de l'AFEUS 1977-78 », 29 mars 1978, Archives de la FEUS.

¹⁰⁰ *Caucus*, vol. 1, no 5, 1977, p. 10 et 11.

affaires culturelles, le système coopératif et les services. Quoique cette organisation amaigrirait l'exécutif, l'esquisse du journal ne retient pas l'attention des deux principaux intéressés, qui sont trop occupés à vouloir contrôler l'autre palier décisionnel.

Le désir de faire disparaître le bureau de direction retient l'attention au second congrès syndical en 1978. Le président de l'AFEUS, André Rémillard, n'y va pas de main morte au sujet de cette instance. « Il va falloir que le bureau de direction signe son arrêt de mort », clame-t-il¹⁰¹. Effectivement, l'exécutif en vient à adopter cette pensée après une analyse du rôle et du cadre de fonctionnement du bureau de direction. Les représentants étudiants agissent, de l'avis de Rémillard, dans le seul but d'avantager leurs associations de faculté au détriment de l'intérêt collectif. La gestion du bureau de direction paralyse par le fait même l'aspect politique de l'AFEUS. Rémillard suggère alors de faire élire les membres de cette instance à l'assemblée générale, plutôt que par les assemblées facultaires.

De plus, les congressistes adoptent la résolution voulant abolir l'AFEUS. L'exécutif, fort de ce mandat, demande au bureau de direction de la ratifier et de retransformer l'association fédérative en association générale. Cette nouvelle entité porterait le nom de Regroupement des étudiants de l'Université de Sherbrooke (REUS). L'organigramme envisagé ressemble étrangement à celui de l'ANEQ. L'exécutif conserve sa place (6 membres), mais il se réfère désormais au conseil central (25 membres, rôle politique et décisionnel). Celui-ci, peut compter sur le conseil consultatif

¹⁰¹ Pierre Asselin, « Nouvelle structures : le B.D. aboli! », *Le Collectif*, 28 septembre 1978, p. 4.

(10 membres, 1 étudiant par faculté). Il va sans dire que l'assemblée générale se réserve l'élection des membres et les décisions finales¹⁰².

Ce coup de théâtre orchestré par l'exécutif déplaît grandement aux membres du bureau de direction. Ces derniers tentent désespérément de déclarer nul le congrès en prétextant sa sous-représentation (50 participants, soit 0,4 % des étudiants). Cependant, le bureau de direction réussit à bloquer la proposition visant à abolir l'AFEUS. Le 1^{er} novembre 1978, l'exécutif démissionne, paralysant du même coup l'organisme. Devant cette léthargie, le bureau de direction nomme un comité temporaire en vue d'assurer une continuité. Toutefois, l'idée de réformer l'AFEUS continue de trotter dans la tête de bien des étudiants.

Le 15 novembre suivant, les associations de faculté et de département sont invitées à donner leur opinion sur l'avenir de l'AFEUS. Deux tendances se démarquent. D'un côté, la décentralisation des pouvoirs revient constamment, de même que la représentativité. De l'autre côté, c'est la stabilité idéologique et la nécessité de se regrouper qui prévalent. Parmi les huit associations qui se prononcent, seule celle du Département d'économique remet en doute le système fédératif.

La restructuration de l'AFEUS consistait à mettre un terme au conflit existant entre l'exécutif et le bureau de direction. Chacun à sa manière tentait de l'emporter sur son opposant. Que ce soit pour éliminer l'élection des exécutants ou tout simplement pour abolir le bureau de direction, tout a été essayé. La crise financière de la fin de la décennie 1970 clôt pour le moment cet important débat. La gestion des finances

¹⁰² *Projet de statuts et règlements du Regroupement des étudiants de l'Université de Sherbrooke. Septembre 1978, 13 p., annexe du PVBD de l'AFEUS, 5 octobre 1978, Archives de la FEUS.*

contribue pour sa part à former deux clans au sein du bureau de direction. L'imminence d'une « guerre civile » s'annonce. L'AFEUS, telle que connue, est vouée à disparaître.

3.3.3 La naissance de la corporatiste CADEUS

Les étudiants des années soixante, comme le souligne Goulet, veulent rompre avec le corporatisme étudiant qui prévaut sur les campus universitaires¹⁰³. L'AGEUS, tout comme ses consœurs montréalaise et québécoise, opte pour la syndicalisation en 1966. Le syndicalisme étudiant vise à rassembler tous les travailleurs intellectuels de la province pour revendiquer le droit à une éducation de qualité, accessible et démocratique. Son vis-à-vis, le corporatisme étudiant, consiste plutôt à promouvoir les intérêts d'un champ d'étude technique ou professionnel. Ce corps spécifique mise exclusivement sur la défense de ses membres. Cette dichotomie parcourt l'histoire du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke.

Dès ses tout premiers démêlés avec le gouvernement en 1958, l'AGEUS doit composer avec la dissidence d'associations de faculté – droit, sciences, commerce et école normale – lorsque vient le moment de voter une journée de grève. Durant les années qui suivent, divers accrochages surviennent régulièrement entre les étudiants provenant de sciences dites humaines et celles dites pures. Lazure confirme cette tendance voulant que les étudiants des secteurs technique et professionnel forment « un groupe aux vues bien plus traditionalistes et aux attitudes plus conservatrices » que les étudiants du général¹⁰⁴.

¹⁰³ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 255.

¹⁰⁴ Jacques Lazure, *L'Asociété des jeunes Québécois*, p. 69.

En mars 1971, l'opposition entre le syndicalisme et le corporatisme connaît une nouvelle phase. L'Association générale des étudiants de génie dépose au bureau de direction un rapport soulevant l'éventualité de quitter la FEUS¹⁰⁵. Une fois séparée, l'AGEG, minoritaire sur le campus, ne pourra se faire représenter au conseil d'administration de l'Université. En revanche, elle continuera à percevoir la cotisation étudiante versée par la FEUS, mais ses étudiants devront déboursier pour les activités habituellement gratuites pour les autres étudiants. Le président Hubert Wallot admet qu'il y a place pour une amélioration des rapports et du fonctionnement au sein de la fédération. L'AGEG revient sur sa décision quelques jours plus tard. La cohésion du mouvement étudiant tient le coup jusqu'en 1977.

Cette fois, l'Association générale des étudiants de droit surprend le bureau de direction en mars en annonçant qu'elle tiendra un référendum pour se dissocier de l'AFEUS. Plusieurs arguments sont présentés, dont le facteur monétaire (revers de cotisation) et le rôle actuel de l'Association fédérative (lutttes acharnées pour obtenir une convention collective et pour contrer la hausse des frais de scolarité) qui contribuent à augmenter le mécontentement de l'AGED¹⁰⁶. Les 24 et 25 mars, à la question : « Êtes-vous d'accord pour que l'AGED ne fasse plus partie de l'AFEUS à compter du 1^{er} mai 1977 ? »; 57,5 % des étudiants de droit se prononcent contre¹⁰⁷. L'AGED accepte le résultat et laisse tomber son processus de désaffiliation.

Certes, l'AFEUS s'en tire de justesse, mais elle s'attire les foudres de plusieurs membres lorsqu'elle enregistre un important déficit avoisinant les 50 000 \$ et qu'elle

¹⁰⁵ PVBD de la FEUS, 10 mars 1971, Archives de la FEUS.

¹⁰⁶ Dans un tract, recueilli par *Liaison*, nous pouvons y lire : « la Faculté n'a jamais eu un gros penchant pour les mouvements étudiants ». Michel Croteau, « L'issue du référendum en Droit », *Liaison*, 31 mars 1977, p. 1.

¹⁰⁷ Michel Croteau, « L'issue du référendum... », p. 1.

décide d'élever la cotisation étudiante sans modifier le montant du revers. Selon la charte, l'AFEUS doit retourner aux associations de faculté les 7/18 des contributions. Concrètement, sur les 9,00 \$ perçus, elle restitue 3,50 \$ par étudiant. En décembre 1979, l'AFEUS annonce qu'elle augmentera la cotisation à 12,50 \$ dès l'été 1980, ce qui porterait le revers à 4,86 \$. Contre toute attente, elle ne redistribuera que les 3,50 \$ habituels en promettant de rembourser rétroactivement les associations dès que sa situation financière le lui permettra¹⁰⁸. Cette décision fait de nombreux mécontents.

Manifestement, l'AFEUS n'est pas au bout de ses peines. Maintes altercations se déroulent aux réunions du bureau de direction. Le 3 décembre 1980, les associations des étudiants de droit, de génie et d'administration, perçues, selon *Le Collectif*, comme la droite, proposent une série de revendications en vue de décentraliser l'AFEUS : que le secteur sociopolitique soit l'affaire des facultés; que les revers de cotisations soient versés aux associations de faculté qui redistribueront à l'AFEUS la part à laquelle elle a droit; que la discothèque Le Bahut accède au statut de corporation distincte¹⁰⁹. Le ton monte, les portes se claquent et le 27 janvier 1981, le glas sonne. L'AGED, l'AGEG et l'AEFA brandissent le spectre de la séparation. Se sentant minoritaire, en opposition avec les « visées expansionnistes »¹¹⁰ de l'AFEUS et déplorant son marasme économique, elles présentent un document résumant leur position en plus de critiquer la principale intéressée.

¹⁰⁸ PVBD de l'AFEUS, 6 décembre 1979, Archives de la FEUS.

¹⁰⁹ Daniel Nadeau, « Les associations "dissidentes" se mettent enfin à table », *Le Collectif*, 10 décembre 1980, p. 2.

¹¹⁰ L'expansion du secteur politique, des services et la hausse de la cotisation figurent en tête de liste. Louise Couture, « Trois associations menacent de quitter l'AFEUS », *Le Collectif*, 15 octobre 1980, p. 1. De l'aveu même des présidents Gilbert Lanthier et Alain Lavigne, respectivement de l'AGED et de l'AEFA, les difficultés financières de l'AFEUS y sont pour beaucoup. Lavigne préfère « se sauver avant la faillite », ajoutera-t-il. « Désaffiliation d'avec l'AFEUS : un référendum cette semaine », *La Tribune*, 17 novembre 1981, p. A4.

En analysant le document en question, nous constatons l'esprit corporatiste de ces associations dissidentes. Quelques citations suffisent pour le prouver : « Nous arrivons au stade où nous refusons de n'être que des associations de partis [*sic*] sous la tutelle de l'AFEUS. » « L'organisation de l'AFEUS est telle qu'elle devient trop accaparante. » Mieux encore : « Nous sommes fermement convaincus que les seules personnes à qui nous avons des comptes à rendre sont les membres de nos associations respectives et à personne d'autre.¹¹¹ » Nous le constatons, seule la défense de leurs membres leur importe. Les associations expriment par ailleurs leur préférence à appartenir à une association nationale professionnelle ou technique, comme c'est déjà le cas pour l'AGED qui fait partie de la Confédération des Associations des étudiants en droit depuis peu. L'AFEUS ne prend aucunement au sérieux cette menace de désaffiliation.

L'année 1981 est ponctuée de vives tensions. Les réunions du bureau de direction se déroulent dans le brouhaha le plus complet et des campagnes de diffamation fusent de toutes parts au point d'obliger le président de l'AFEUS à rappeler à l'ordre les détracteurs en leur expliquant qu'ils nuisent au bon fonctionnement de l'Association fédérative¹¹². Rien n'empêche toutefois l'AGED, l'AGEG et l'AEFA de poursuivre le processus de désaffiliation. Elles reçoivent même l'appui des associations des étudiants d'éducation physique (AGEEP) et des sciences infirmières (AGESIUS)¹¹³. Ce sont

¹¹¹ *Position de l'AGED, de l'AGEG et de l'AEFA concernant leur affiliation à l'AFEUS*, 5 p., annexe du PVBD de l'AFEUS, 27 janvier 1981.

¹¹² PVBD de l'AFEUS, 19 novembre 1981, Archives de la FEUS.

¹¹³ L'AFEUS contestera le geste de l'AGESIUS. Puisqu'elle relève de l'Association générale des étudiants en médecine (AGEMUS), elle ne peut pas se désaffilier. L'AGESIUS réplique en prétextant son droit à rejoindre qui elle veut étant donné son statut d'association départementale et par conséquent sa non affiliation avec l'AFEUS.

maintenant quatre associations de faculté et une de département qui demandent le cautionnement de leurs membres par voie référendaire.

Durant la semaine du 17 au 23 novembre 1981, près de 2 400 étudiants, soit 40 % de la population étudiante de l'Université de Sherbrooke, sont invités à se prononcer sur la désaffiliation. Le taux de participation atteint 80 %. Plus de 1 700 (90 %) étudiants sur plus de 1 900 votants accordent le mandat à leur association de se retirer de l'AFEUS (tableau 3.2).

Tableau 3.2

Résultats des référendums de novembre 1981 sur la désaffiliation des associations de faculté dissidentes

Associations	Nombre de membres	Nombre de votants (%)	Oui	Non	Bulletins rejetés
AEFA	900	682 (76 %)	646	25	11
AGED	494	399 (81 %)	317	75	7
AGEEP	353	233 (66 %)	221	5	7*
AGEG	674	575 (85 %)	493	68	14
AGESIUS	63	44 (70 %)	39	5	--

Source : *Le Collectif*, 30 novembre 1981, p. 1.

Fortes de ces appuis, les associations dissidentes entament immédiatement des pourparlers avec l'AFEUS pour trouver un terrain d'entente concernant le revers de cotisation et plusieurs autres dossiers propres aux membres de l'AFEUS comme l'accès à Cinémafeus. Bien qu'il leur serait facile d'acculer l'AFEUS à la faillite, les dissidents refusent d'exiger la totalité des sommes dues, ils désirent repartir à neuf.

Comment réagit l'Université? Demeurant prudente et s'appuyant sur ses statuts et règlements, elle confirme que l'AFEUS est le seul porte-parole officiel des étudiants.

En ce qui concerne la cotisation étudiante, l'Université continuera à la verser à l'AFEUS puisqu'elle regroupe toujours la majorité des étudiants des campus¹¹⁴.

Néanmoins, le 24 novembre 1981, les quatre associations de faculté et de département annoncent leur retrait officiel de l'AFEUS et leur intention de former un nouveau corps étudiant. Elles mettent de côté le système fédératif et son centralisme au profit d'une souveraineté au sein d'une confédération. La nouvelle entité, répondant au nom de Confédération des associations des étudiants et des étudiantes de l'Université de Sherbrooke (CADEUS), voit le jour en février 1982¹¹⁵. Sur les six dirigeants représentant la CADEUS, trois siègent au conseil confédératif. Et à ce conseil comptant quinze membres de plus (3 par faculté), deux sont nommés pour représenter le pouvoir exécutif (le secrétaire général et le secrétaire-trésorier) (fig. 3.3)

L'amputation d'un peu moins de la moitié de ses membres ébranle les structures déjà fragiles de l'AFEUS (fig. 3.4). Elle accepte les résultats des référendums, non sans tenter de les déclarer inconstitutionnels, et se promet alors de réviser sa constitution. En avril 1982, l'exécutif fait son mea-culpa et considère ce raz-de-marée de dissidences comme la résultante du manque de communication entre les membres du bureau de direction afin d'en arriver à un consensus. L'exécutif confirme avoir « sous-estimé la force de [leurs] adversaires » en n'envisageant pas que le mécontentement « allait avoir autant d'ampleur », poursuit-il. Il conclut en souhaitant « un retour éventuel des brebis égarées », car, dit-il, deux associations sur le campus, « c'est inconcevable¹¹⁶ ».

¹¹⁴ « L'Université continuera de verser les cotisations étudiantes à l'AFEUS », *La Tribune*, 26 novembre 1981, p. A2.

¹¹⁵ Nom officiel de la CADEUS selon l'article 001 des règlements généraux, Archives de la FEUS. L'AFEUS et *Le Collectif* affublent au "D" de CADEUS le terme "dissidentes" pour rappeler aux étudiants l'origine de la scission du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke.

¹¹⁶ PVBD de l'AFEUS, « Rapport moral de l'exécutif 1981-1982 », 6 avril 1982, Archives de la FEUS.

Figure 3.3

Confédération des associations des étudiants et des étudiantes
de l'Université de Sherbrooke, 1982-1990

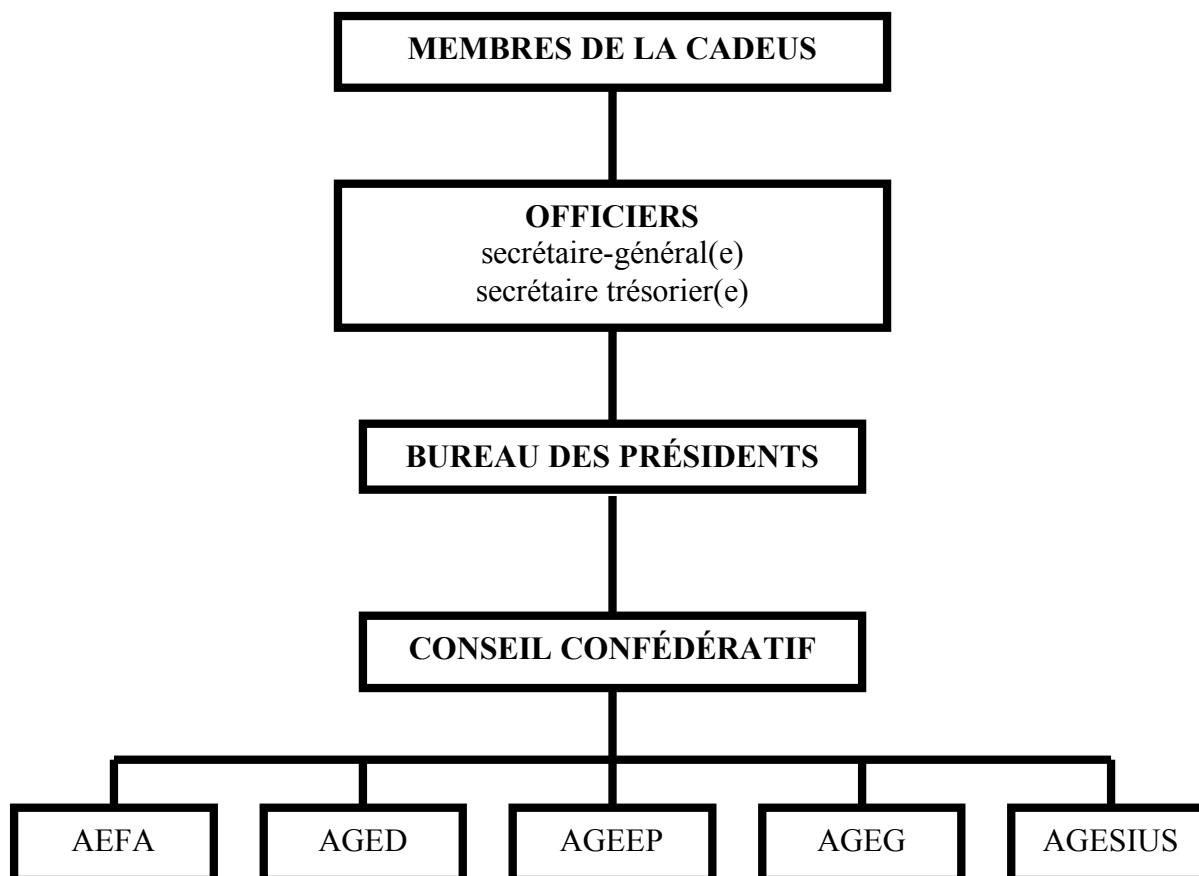
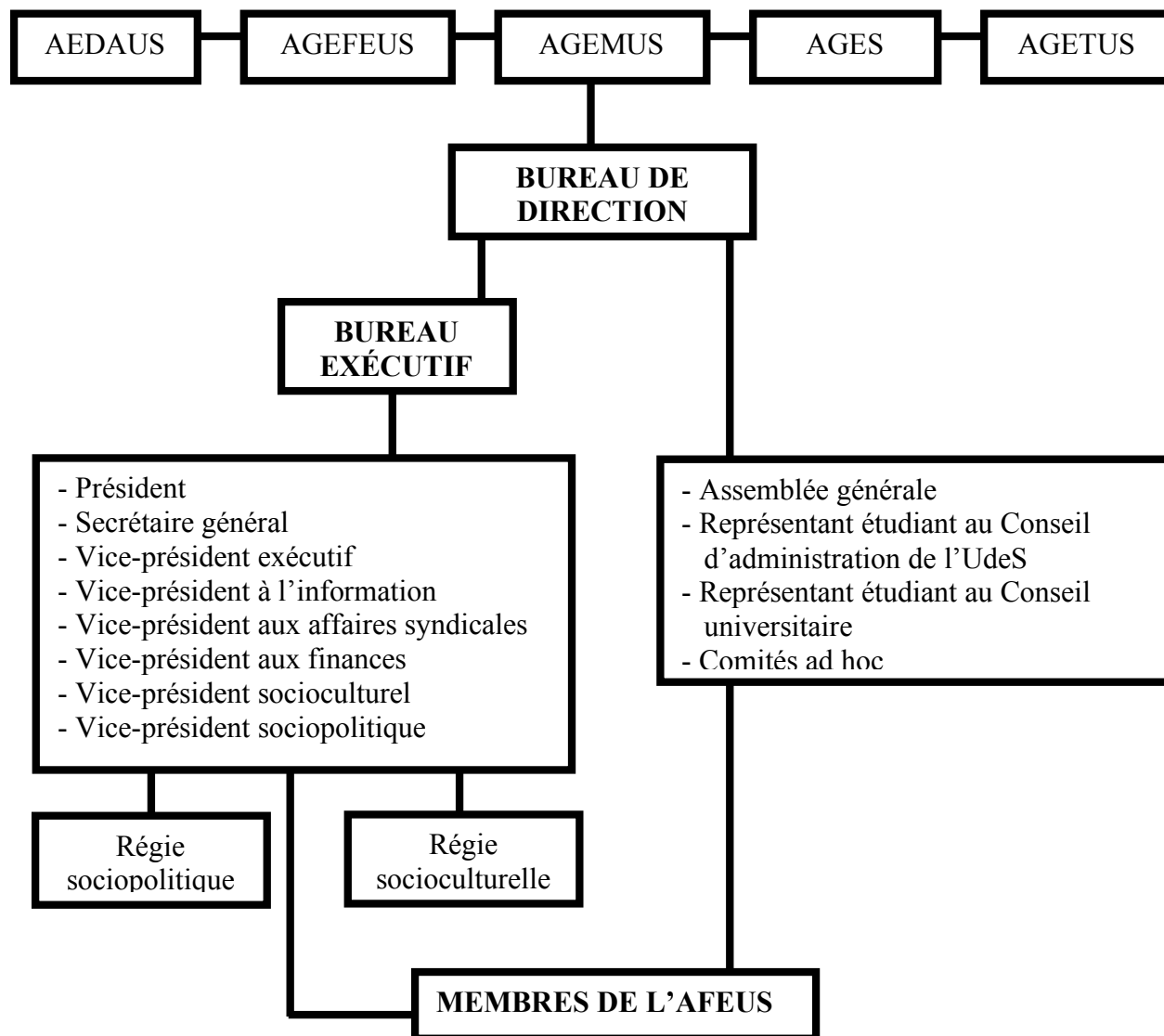


Figure 3.4

Association fédérative des étudiants de
l'Université de Sherbrooke, 1982-1990



* * *

Après des années fructueuses, le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke amorce son déclin à partir de 1976. Les luttes épuisantes, la démobilisation étudiante et la succession de crises financières entraînent peu à peu une division

structurelle au sein du mouvement. Comment expliquer ce retournement de situation? Il y a plusieurs raisons à cela.

Nous avons montré que la dégradation de l'AFEUS s'amorce au moment où elle entreprend trois luttes qui ne tardent pas à miner les énergies. Il y a aussi le fait que le sentiment d'appartenance à la faculté plutôt qu'à l'université cause un immense tort à l'AFEUS. De fait, la confédération qui naît en 1982 confirme la scission du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke. Avec de faibles effectifs, l'AFEUS se replie sur elle-même et délaisse ses interventions sur la scène nationale.

Le déclin de l'AFEUS entre 1975 et 1982 contraste donc avec le renouveau du mouvement étudiant québécois. En effet, ce dernier est en pleine réorganisation dans plusieurs établissements universitaires et collégiaux, ce qui lui permet d'implanter une association nationale revendicative et très combative, l'ANEQ.

CONCLUSION

De la naissance de l'AGEUS en 1955 à la scission de l'AFEUS en 1982, l'évolution du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke se démarque des autres mouvements du Québec. Bien que les structures, les actions, les revendications et le discours militant ressemblent, sur le fond, à leurs pendants montréalais et québécois, les regroupements étudiants de Sherbrooke personnalisent et adaptent les enjeux à leur situation. Le fait d'étudier dans une jeune université, régionale de surcroît, et peu peuplée, influence bien évidemment les idéologies des étudiants.

Fondée en 1955 dans le but de regrouper sous un même organisme tous les étudiants de l'Université disséminés dans la ville de Sherbrooke, l'AGEUS prend rapidement conscience que les discours de l'AGEUM et de l'AGEL ne lui conviennent guère. Déjà en 1958, l'AGEUS fait bande à part et refuse de participer à la journée de grève pour dénoncer le gouvernement Duplessis. Peu à peu cependant, avec l'accroissement de la population étudiante et l'influence du syndicalisme étudiant, l'AGEUS radicalise son discours et réclame même la cogestion totale de l'Université de Sherbrooke. Toutefois, bien que le ton monte, les étudiants sherbrookoïses écartent tout moyen de pression tels qu'entrepris par les étudiants des collèges et universités de Montréal durant les événements d'Octobre 1968. Cet immobilisme permet à l'AGEUS non seulement de survivre à cette vague de contestation sans précédent, mais aussi de se transformer en une entité décentralisée et plus démocratique. Alors que l'AGEUM, l'AGEL et l'UGEQ disparaissent en 1969, le regroupement sherbrookoïse demeure.

Le système fédératif représenté par la FEUS, puis par l'AFEUS permet aux étudiants de l'Université de Sherbrooke de posséder un organisme stable et représentatif

sur le campus et de se faire le porte-parole des étudiants sur la scène nationale. De 1969 à 1975, le dialogue entre l'AFEUS et l'administration de l'Université s'améliore, permettant ainsi aux étudiants d'obtenir ce qu'ils veulent, sans pencher dans l'excès.

Toutefois, lorsque les étudiants québécois se regroupent sous la bannière de l'ANEQ en 1975, l'AFEUS perd rapidement de sa légitimité sur le plan national. La création de cette association québécoise précipite le déclin de l'AFEUS. Du reste, une succession de crises affaiblissent son pouvoir. En 1982, la décadence est telle que le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke se fragmente.

Cette division, de même que la naissance de la CADEUS, ne favoriseront guère la cohésion du mouvement étudiant. Goulet souligne, en effet, qu'il y aura par la suite un affaiblissement du mouvement étudiant sherbrookoise au niveau national et montre que, faute d'organisation centralisée et structurée, la participation des étudiants de l'Université de Sherbrooke sera faible, voire nulle. Il présente deux exemples révélateurs : en 1987, alors que plus de 3 000 étudiants québécois manifestent à Québec contre le régime des prêts et bourses, seulement une vingtaine de représentants de l'AFEUS ou de la CADEUS y participent. Deux ans plus tard, à Montréal, une autre protestation s'organisera pour dénoncer le dégel des frais de scolarité. Or, aucun représentant des organismes étudiants sherbrookoise ne s'y présentera¹.

Finalement, en 1990, la CADEUS et l'AFEUS se saborderont pour donner de nouveau naissance à une seule Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Toutefois, cette dernière ne représentera que les étudiants du premier cycle, qui totalisent tout de même 8 000 étudiants. Car avait été formé, en 1987, le Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat (REEMDUS).

¹ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 355.

Durant la décennie 90, la FEUS délaissera l'action politique pour se concentrer sur la dispensation de services. Cependant, au début des années 2000, la FEUS, dans le contexte des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), invitera ses membres à manifester leur désaccord vis-à-vis cette politique néo-libérale qui risque de transformer l'éducation en valeur marchande². La communauté universitaire, tant syndicale qu'administrative, se joindra aussi au mouvement de protestation. Est-ce le début d'une nouvelle période de prospérité?

De façon fortuite, la rédaction de ce mémoire s'est terminée dans la foulée de la grève générale étudiante déclenchée à l'hiver 2005 à la suite des politiques controversées de réduction des bourses d'études du gouvernement du Québec. En effet, au moment où la FEUS fête ses 50 ans d'existence, ce qui en fait le regroupement étudiant le plus ancien du Québec, un mouvement de grève générale est entrepris dans toute la province. Or, cette fois, les associations étudiantes de l'Université de Sherbrooke sont de la partie et participent activement au renouveau du mouvement étudiant. Ce dernier a pris une telle ampleur qu'il n'a pas manqué d'étonner bien des observateurs. Mentionnons à titre d'exemple, la mobilisation du 16 mars 2005 qui rassemble près de 100 000 étudiants dans les rues de Montréal. Si, comme nous l'avons montré dans ce mémoire, le mouvement étudiant connaît un cycle florissant ou stagnant, alors c'est sans contredit que nous nous retrouvons au commencement d'un nouvel essor pour le monde étudiant.

Belle illustration de la pertinence de ce type d'études sur la compréhension des origines du mouvement étudiant. Cette histoire ne fait que débiter!

² Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 356.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

1. Archives de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)

- AFEUS. *La convention collective entre l'Université de Sherbrooke et le Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPUS). Document-critique de l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS)*. 20 janvier 1976. 20 p.
- AFEUS, *Les étudiants et le syndicalisme universitaire*. S.D. 10 p.
- AGEUS. *2^e Congrès syndical de l'AGEUS*. Novembre 1967.
- AGEUS. *3^e Congrès syndical AGEUS, 1968-69*.
- AGEUS. *Premier congrès syndical de l'AGEUS*. Novembre 1966.
- ALLARD, Gaétan, pour le comité ad hoc de l'avant-projet de la convention collective. *Une convention collective étudiante*. (1976).
- CERF. *Rapport de l'étude sur le questionnaire distribué aux étudiants du premier cycle concernant la situation financière de l'étudiant à l'Université de Sherbrooke en 1972-73*. Juillet 1973. 31 p.
- Conseil exécutif de l'AFEUS. *Document sur la cogestion*. Mai 1978. 14 p.
- *Échec, janvier 1972, préparé par les étudiants du Département parallèle de Service social de l'UdeS*. 31 ps (2^e manifeste).
- FECTEAU, Richard. *Historique de la FEUS. Partie I : L'AGEUS*.
- FEUS. *Affaire du Service Social. Bilan annuel*. Avril 1972. 3 p.
- JOYAL, Serge. *Le syndicalisme étudiant au Québec*. S.D. 35 p.
- *Lettres patentes*. 18 septembre 1970.
- *Position de l'AGED, de l'AGEG et de l'AEFA concernant leur affiliation à l'AFEUS*. 1981. 5 p.
- Procès-verbaux du bureau de direction, 1969 à 1982.
- Procès-verbaux du conseil d'administration, 1955 à 1969.
- *Projet de Charte – FEQ (document de travail)*. 1972.
- *Projet de statuts et règlements du Regroupement des étudiants de l'Université de Sherbrooke*. Septembre 1978. 13 p.
- WALLOT, Hubert. *Manifeste du Président de la FEUS*. 1970. 8 p.

2. Archives de l'Université de Sherbrooke

- AFEUS. *Dossier S.A.E. : Position des étudiants du conseil d'administration*. Février 1980.
- CERF, *Projet de protocole d'entente entre le Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke et l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS) sur la question des frais de scolarité*. 1974. 4 p.
- *Constitution provisoire du Conseil de Département au Département de service social*. 1972. 3 p.
- CROTEAU, Daniel. *Déclaration du Conseil sur la perception des frais de scolarité*. 1973. 3 p.
- Procès-verbaux du conseil d'administration, 1955 à 1982.
- Rapports annuels, 1960-61, 1961-62, 1964-65, 1965-66, 1968-69 et 1969-70.

3. Journaux étudiants

- *Le Journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke* (décembre 1955).
- *L'Estrien*, Journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke (mars 1956 à avril 1956).
- *Le Vert et Or*, Journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke (mai 1956 à octobre 1957).
- *Campus estrien*, Journal de l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke (novembre 1957 au 16 avril 1971).
- *Le Nouveau Campus estrien*, Journal hebdomadaire de l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke (28 septembre au 5 octobre 1961).
- *Campus estrien* (revue mensuelle) (décembre 1969 à avril 1970)
- *Presse campus*, Journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke (9 septembre 1971 au 20 janvier 1976).
- *L'Ouvre-Boîte(\$)*, Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (septembre à décembre 1974).
- *Caucus*, Journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke (1976 à février 1978).
- *Le Collectif*, Le journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke (depuis le 5 octobre 1977).

4. Journaux de l'Université de Sherbrooke et du Québec

- *La Tribune*, 1955 à 1982.
- *Le Devoir*, 1955 à 1982.
- *Liaison*, Journal de la communauté universitaire (1966 à 1982).

II. Études

1. Ouvrages généraux.

BOUDON, Raymond *et al.*, dir. *Dictionnaire de la sociologie*. Paris, Référence Larousse, 1993. 280 p.

DROZ, Bernard et Anthony ROWLEY. *Histoire générale du XXe siècle. Deuxième partie : depuis 1950, Tome III : Expansion et indépendances (1950-1973)*. Paris, Éditions du Seuil, Collection Points Histoire, 96, 1987. 517 p.

BUHLER, Alain. *Petit dictionnaire de la révolution étudiante*. Paris, Didier, 1968. 48 p.

HOBSBAWM, Eric J. *L'Âge des extrêmes. Le Court Vingtième Siècle. 1914-1991*. (Trad. de l'anglais), Bruxelles, Éditions Complexe, 1994. 810 p.

NEVEU, Érik. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, Éditions La Découverte, Collection Repères; 207, 1996. 122 p.

2. Histoire du Québec

- BALTHAZAR, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, l'Hexagone, 1986. 212 p.
- BÉLANGER, André-J. *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1977. 219 p.
- GODIN, Pierre. *La Difficile Recherche de l'égalité – La Révolution tranquille, vol. 2*. Montréal, Boréal, 1991. 408 p.
- GODIN, Pierre. *La Fin de la grande noirceur – La Révolution tranquille, vol. 1*. Montréal, Boréal, 1991. 502 p.
- HÉBERT, Jacques. *Duplessis, non merci!* Montréal, Boréal, 2000. 205 p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Sherbrooke. Tome 4. De la ville ouvrière à la métropole universitaire (1930-2002)*. Coll. Patrimoine, GGC éditions, 2002. 489 p.
- LÉGER, Robert. *La chanson québécoise en question*. Montréal, Québec/Amérique, 2003. 141 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD. *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*. Montréal, Boréal, 1989. 834 p.
- McROBERTS, Kenneth et Dale POSTGATE. *Développement et modernisation du Québec*. Montréal, Boréal Express, 1983. 350 p.
- MONIÈRE, Denis. *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*. Montréal, Québec/Amérique, 1977. 381 p.
- RIOUX, Marcel. « L'idéologie de rattrapage », dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard. *Le Québec en textes. Anthologie 1940-1986*. Montréal, Boréal, 1986 (nouvelle édition), p. 111 à 117.
- ROBERT, Jean-Claude. « La révolution tranquille », dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard. *Le Québec en textes. Anthologie 1940-1986*. Montréal, Boréal, 1986 (nouvelle édition), p. 169 à 175.
- ROBILLARD, Yves. *Québec underground. 10 ans d'art marginal au Québec. 1962-1972. Deuxième tome*. Montréal, Les Éditions Médiart, 1973. 473 p.
- ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 p.

3. Histoire des universités québécoises

- CORBO, Claude. *L'idée d'université : une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001. 377 p.
- CORBO, Claude. *Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM: d'une descente aux enfers à l'UQAM de l'an 2000*. Montréal, Logiques, 1994. 367 p.
- DESGRENIERS, Paul, « Le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke », *Cahier d'études littéraires et culturelles. No 12. L'Université de Sherbrooke son rayonnement littéraire et artistique*, sous la dir. de Antoine Sirois et Louise Simard, 1990, p. 99 à 111.
- DÉSILETS, Andrée, Jean-Guy LAVALLÉE et Louise BRUNELLE-LAVOIE. *Les 25 ans de l'Université de Sherbrooke, 1954-1979*. Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1982. 148 p.
- DORAIS, Léo. *L'autogestion universitaire : autopsie d'un mythe*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977. 130 p.
- DUFOUR, Andrée. *Histoire de l'éducation au Québec*. Montréal, Boréal, 1997. 123 p.
- FERRETTI, Lucia. *L'Université en réseau : les 25 ans de l'Université du Québec*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994. 328 p.
- GOULET, Denis. *Histoire de l'Université de Sherbrooke. 1954-2004*. Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2004. 444 p.
- LACHANCE, André et Jacques LABRECQUE, « Le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke », *Cahiers d'études littéraires et culturelles. No 10. L'essor culturel de Sherbrooke et de la région*, sous la dir. de Antoine Sirois et Agnès Bastin, Université de Sherbrooke, 1985, p. 235 à 245.
- LÉARD, Jean-Marcel. « Le syndicalisme universitaire à Sherbrooke », dans Un collectif d'universitaires. *Le syndicalisme universitaire et l'État*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1977, p 37 à 43.
- PICHETTE, Michel. *L'Université pour qui? Démocratisation du savoir et promotion collective*. Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1979. 141 p.
- QUÉBEC. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*. 5 vol. Québec, 1963-1966. (rapport Parent)
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *L'université utopique – teach-in radio*. Montréal, 31 mai 1969. Émission radiophonique.

4. Histoire de la jeunesse et des mouvements étudiants au Québec et au Canada

ALARIE, François et Raymond BOISVERT. « 25 ans d'associations étudiantes ». *Inter Universitaire* (Guide des associations étudiantes universitaires du Québec), vol. 4, n° 4, novembre-décembre 1990, p. 9 à 16.

AXELROD, Paul, « Le mouvement étudiant dans les années trente au Canada », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier, dir. *Jeunesses et politique. Vol. 2, Mouvements et engagements depuis les années trente*. Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Collection Société et mutations, 1994, p. 119 à 161.

BÉDARD, Éric. *Chronique d'une insurrection appréhendée. La crise d'Octobre et le milieu universitaire*. Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1998. 199 p.

BÉDARD, Éric. « L'idéologie syndicale étudiante : du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969) ». *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, n° 1, 1995, p. 13 à 31.

BÉDARD, Pierre et Claude CHARRON. *Les étudiants québécois : la contestation permanente*. Montréal, Éditions Noir et Rouge, 1969. 72 p.

BÉLAND, François. « L'anti-congrès ». *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1972, vol. XIII, n° 3, p. 381 à 397.

BÉLANGER, Paul R. et Louis MAHEU. « Pratique politique étudiante au Québec ». *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1972, vol. XIII, n° 3, p. 309-342.

BÉLANGER, Pierre. *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes, 1960-1983*. Montréal, ANEQ, 1984. 208 p.

BERTRAND, Guy et Louis MAHEU. « Syndicalisme étudiant ». *Socialisme '65*, n° 6, printemps 1965, p. 98 à 105.

BIELINSKI, Élisabeth. « L'idéologie des contestataires », dans *L'étudiant québécois. Défi et dilemmes. Rapports de recherches*. Ministère de l'Éducation, BQ, 1972, p. 313 à 364.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003. 291 p.

BOUVIER, Émile. « Le syndicalisme étudiant ». *La Revue de l'Université de Sherbrooke*. Octobre 1964, vol. 5, n° 1, p. 17 à 26.

CRÊTE, Jean et Pierre FAVRE, dir. *Génération et politique*. Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval/Économica, 1989. 370 p.

- DANDURAND, Pierre et Marcel FOURNIER. *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*. Québec, MÉQ, 1980. 263 p.
- DESJARDINS, Gaston. *L'amour en patience : la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995. 261 p.
- DUMONT, Fernand, « Âge, générations, société de la jeunesse », dans Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes?* Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 15 à 28.
- ÉTHIER, Diane. *Les politiques gouvernementales et étudiantes de l'éducation au Québec (1960-1975)*. Mémoire de M.A. (sciences politiques), Université du Québec à Montréal, 1977. 324 p.
- FALARDEAU, Louis. « Le pouvoir étudiant en France et au Québec ». *Socialisme '68*, n° 15, 1968, p. 80 à 89.
- FOURNIER, Marcel. « Mai 1968 et après. Mouvement étudiant et sciences sociales au Québec ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 73 à 84.
- GAGNON, Charles, « L'université, milieu bourgeois », *Cité libre*, mars 1964, p. 12 à 19.
- GAY, Daniel. *Frustrations et revendications de l'étudiant à l'Université Laval: essai d'analyse qualitative*. Québec, P.U.L., 1973. 321 p.
- GAUTHIER, Madeleine, « Le mouvement étudiant des années soixante comme aspect du mythe de la Révolution tranquille au Québec? », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier, dir. *Jeunesses et politique. Vol. 2, Mouvements et engagements depuis les années trente*. Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Collection Société et mutations, 1994, p. 233 à 255.
- GAUTHIER, Madeleine, « Les associations de jeunes », dans Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes?* Québec : Institut Québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 337 à 369.
- HÉBERT, Karine. « Carabines, poutchinettes co-eds ou freschettes sont-elles des étudiantes? Les filles à l'Université McGill et à l'Université de Montréal (1900-1960) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, 2004, p. 594 à 625.
- HUDON, Raymond et Bernard FOURNIER, dir. « L'engagement en son temps », dans *Jeunesses et politique. Vol. 2, Mouvements et engagements depuis les années trente*. Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Collection Société et mutations, 1994, p. 1 à 39.

- LAGADEC, Claude, « Il n'y a pas d'université utopique », *Socialisme '69*, n°19, octobre-novembre 1969, p. 108 à 112.
- LAROCHELLE, Charles. *Idéologie et pratique du mouvement étudiant à l'Université de Montréal de 1969 à 1982*. Mémoire de M.Sc. (sciences politiques), Université de Montréal, 1982. 218 p.
- LATOUCHE, Daniel et Diane PÉLOQUIN-BOURASSA. « Manifeste du syndicalisme étudiant (1966) ». Document 102. *Le Manuel de la Parole, III*. B.E., 1979, p. 83 à 87.
- LAZURE, Jacques. *La jeunesse du Québec en révolution. Essai d'interprétation*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1970. 141 p.
- LAZURE, Jacques. *L'Asociété des jeunes Québécois*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972. 204 p.
- Le groupe des Parallèles. *La déformation universitaire. Textes du teach-in du 16 février 1972*. 1972.
- « Le mouvement étudiant au Québec, 1964-1972 ». *Mobilisation*, vol. 4, n° 2, octobre 1974, p. 2 à 25.
- MAHEU, Louis. « L'UGEQ et le syndicalisme étudiant ». *Socialisme '65*, n° 5, 1965, p. 34 à 49.
- Mc ANDREW, Michael. « Le Syndicalisme étudiant québécois ». *Parti Pris*, vol. 2, n° 6, 1965, p. 19 à 28.
- MONTIGNY, Jean de. *Enquête sur le comportement étudiant*. Montréal, 1971. 3 vol.
- NEATBY, Nicole. *Carabins ou activistes? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997. 264 p.
- NEATBY, Nicole. *L'évolution des attitudes et des activités des leaders étudiants de l'Université de Montréal de 1950 à 1958*. Thèse de Ph. D. (histoire), Université de Montréal, 1992. 482 p.
- PELLETIER, Gérard. « Lettre ouverte aux trois étudiants qui « attendent » à Québec ». *Cité Libre*, 20 (1958), p. 1 à 6.
- PRONOVOST, Gilles. « Les idéologies étudiantes au Québec », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, dir. *Idéologie au Canada français, 1940-1976. Tome II : Les mouvements sociaux – Les Syndicats*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 109 à 130.

- PRONOVOST, Gilles. *Les phases de l'idéologie étudiante québécoise*. Mémoire de M.A. (sociologie), Université Laval, 1971. 115 p.
- QUESNEL, Louise, « Être étudiant en science politique en 1970 », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier, dir. *Jeunesses et politique. Vol. 2, Mouvements et engagements depuis les années trente*. Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Collection Société et mutations, 1994, p. 257 à 277.
- RENAUD, Benoît. « Six grèves générales ». 1996, dans ASSÉ, *Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois*, 2004, p. 15 à 45. Document en ligne : www.asse-solidarite.qc.ca
- RICARD, François. *La génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*. Montréal, Éditions du Boréal, 1992. 280 p.
- SABOURIN, Ronald. « Syndicalisme étudiant de l'a.g.e.u.m. à l'u.g.e.q. ». *Parti Pris*, vol. IV, n^{os} 7-8, 1967, p. 36 à 42.
- SÉVIGNY, Robert. « Les contestations étudiantes à l'université : quelques éléments d'analyse ». *Sociologie et sociétés*, octobre 1980, vol. XII, n^o 2, p. 143 à 168.
- SIMONEAU, Richard. *Les idéologies étudiantes, les doctrines universitaires et l'idéologie dominante : analyse de leur variations historiques et de leurs rapports réciproques dans le contexte présent*. Mémoire de M. A. (sociologie), Université Laval, 1972. 219 p.
- SIMONEAU, Richard. « Les étudiants, les dirigeants et l'université : doctrines étudiantes et doctrines universitaires ». *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1972, vol. XIII, n^o 3, p. 343 à 363.
- THOMAS, Karl-Xavier. « Attendre : oui. Reculer : jamais! Le combat pour la gratuité scolaire sous le gouvernement Lesage ». *Bulletin du RCHTQ*, vol. 26, n^o 1, 2000, p. 3 à 18.
- THOMAS, Karl-Xavier. *Un pour tous. Les aspirations démocratiques des leaders étudiants de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, 1958-1969*. Mémoire de M. A., Études québécoises (histoire), Université du Québec à Trois-Rivières, 2002. 160 p.
- TRUCHON, Bernard. *À propos de la contre-culture*. Mémoire de M. A. (service social), Université de Sherbrooke, 1976. 92 p.
- UGEQ. *Congrès de l'UGEQ : propos liminaire de Jacques Desjardins. Chartes, constitutions, règlements, résolutions*. Montréal, Les Presses syndicales de l'UGEQ, 1964. 64 p.

VIAU, Yanic et Mathieu DENIS. « Mouvement étudiant québécois : à la recherche des “années glorieuses” ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 135 à 142.

VILLENEUVE, Paul, Raymond MAILHOT, Louise HAREL, Pierre PAGÉ, Louise FORTIN, André SAICANS, Lorraine RONDEAU, Louis FAVREAU, Roméo BOUCHARD et Jean-Claude DALLAIRE. *Université ou fabrique de “Ronds de cuir”*. Montréal, 1968. 35 p.

5. Mouvements étudiants en Amérique du Nord et en Europe

APTHEKER, Bettina. *The Academic Rebellion in the United States*. Secaucus, N. J., The Citadel Press, 1972. 218 p.

BELL, Daniel. *Confrontation : the Student Rebellion and the Universities*. New York, Basic Books, 1969. 191 p.

BERGMAN, Uwe, Rudi DUTSCKE, Wolfgang LEFÈVRE et Bernd RABEHL. *La révolte des étudiants allemands* (traduit de l'allemand par Serge Bricianer et Anne Gaudu). Paris, Éditions Gallimard, 1968. 378 p.

BOUDON, Raymond. « La crise universitaire française : Essai de diagnostic sociologique ». *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*. Mai-juin 1969, no 3, p. 738 à 764.

BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, Éditions de Minuit, 1964. 189 p.

BRAU, Jean-Louis. *Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi! Histoire du mouvement révolutionnaire étudiant en Europe*. Paris, Albin Michel, Collection Histoire du XX^e siècle, 1968. 346 p.

CAPDEVIELLE, Jacques. *Mai 68: L'entre-deux de la modernité: histoire de trente ans*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988. 317 p.

COHEN, Yolande et Claudie WEILL. « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes? ». *Le mouvement social*, juillet-septembre 1982, n° 120, p. 3 à 10.

COHN-BENDIT, Daniel. *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*. Paris, Éditions du Seuil, 1968. 271 p.

COHN-BENDIT, Daniel. *Nous l'avons tant aimée, la révolution*. La Flèche, 1986. 254 p.

COHN-BENDIT, Daniel. *Sois jeune et tais-toi!* Paris, L'Esprit frappeur, 1999. 99 p.

DIVALE, William. *I Lived Inside the Campus Revolution*. New York, 1970. 253 p.

- DORÉ, Michel. « Naissance du mouvement étudiant aux États-Unis ». *Socialisme* '68, n° 15, 1968, p. 90 à 104.
- DUTSCHKE, Rudi. *Écrits politiques (1967-1968)*. Paris, C. Bourgeois, 1968. 57 p.
- FIELD, Michel. *L'école dans la rue*. Paris, Éditions Grasset & Fasquette, 1973. 129 p.
- FOURNIÈRE, Michel de la et François BORELLA. *Le Syndicalisme étudiant*. Paris, Éditions du Seuil, 1957. 187 p.
- JOFFRIN, Laurent. *Mai 68. Histoire des Événements*. Paris, Éditions du Seuil, 1988. 370 p.
- LANGLOIS, Nicole. *Révolte étudiante, état de répression au Mexique: le mouvement étudiant de 1968*. Mémoire de M. A. (histoire), Université de Sherbrooke, 1997. 169 p.
- LEDRU, Raymond. *La jeunesse américaine et la guerre du Vietnam : ampleur et impact de la contestation dans les années 1960*. Paris, Didier Érudition, 1991. 501 p.
- MANDEL, Ernest. *Les étudiants, les intellectuels et la lutte des classes*. Paris, Éditions La Brèche, 1979. 135 p.
- MARCUSE, Herbert. *La fin de l'utopie*. Paris, Delachaux et Niestle, Collection Combats, 1968 (1967). 140 p.
- MARCUSE, Herbert. *Les Jeunes et la contestation*. Paris, Robert Laffont/Lausanne/Grammont, Collection Bibliothèque Laffont des grands thèmes, 1976. 142 p.
- MORIN, Edgar. « Culture adolescente et révolte étudiante ». *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*. Mai-juin 1969, no 3, p. 765-776.
- PALOCZI-HORVATH, George. *Le soulèvement mondial de la jeunesse : naissance d'un pouvoir, 1955-1970*. (traduit de l'anglais par Paule et Raymond Olcina), Montréal, Éditions du Jour, 1971. 499 p.
- ROBERT, Frédéric. *L'Amérique contestataire des années 60*. Paris, Ellipses Éditions Marketing S.A. Coll. Les essentiels de la civilisation anglo-saxonne, 1999. 95 p.
- ROSZAK, Theodore. *Vers une contre-culture. Réflexions sur la société technocratique et l'opposition de la jeunesse*. (traduit de l'américain par Claude Elsen), Paris, Éditions Stock, 1970 (1968). 318 p.
- SAINT-JEAN-PAULIN, Christiane. *La contre-culture. États-Unis, années 60 : la naissance de nouvelles utopies*. Coll. Mémoires no 47, Paris, Éditions Autrement, 1997. 217 p.

SEARLE, John R. *La guerre des campus*. Paris, Presses Universitaires de France, 1972. 222 p.

TOURAINÉ, Alain. *Le communisme utopique. Le mouvement de mai 1968*. Paris, Éditions du Seuil, 1968. 313 p.

TOURAINÉ, Alain, dir. *Lutte étudiante*. Paris, Éditions du Seuil, 1978. 373 p.

6. Mouvements sociaux et associations

BERNOUX, Philippe. *La sociologie des organisations*. Paris, Éditions du Seuil, Collection Points, 1989, (3^e édition). 378 p.

DUBOT, François, « Les nouveaux mouvements sociaux », dans François Chazel, dir. *Action collective et mouvements sociaux*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 61 à 69.

GODBOUT, Jacques T. *La démocratie des usagers*. Montréal, Éditions du Boréal, 1987. 190 p.

GODBOUT, Jacques T. *La participation contre la démocratie*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983. 190 p.

LAPEYRONNIE, Didier. « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources? ». *Revue française de sociologie*. XXIX, 1988, p. 593 à 619.

MANN, Patrice. *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*. Paris, Armand Colin Éditeur, Collection U, 1991. 155 p.

MEISTER, Albert. *La participation dans les associations*. Paris, Éditions Économie et humanisme (Éditions ouvrières), Collection Relations Initiation sociologique, 1974. 276 p.

PASSARIS, Solange et Guy RAFFI. *Les associations*. Paris, Éditions La Découverte, Collection Repères, 1984. 124 p.

PIOTTE, Jean-Marc. *La communauté perdue. Petite histoire des militantismes*. Montréal, VLB Éditeur, Collection Études québécoises, 1987. 140 p.

TOURAINÉ, Alain, « Découvrir les mouvements sociaux », dans François Chazel, dir. *Action collective et mouvements sociaux*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 17 à 36.

TOURAINÉ, Alain. *Critique de la modernité*. Paris, Fayard, 1992. 510 p.

TOURAINÉ, Alain. *La société post-industrielle*. Paris, Denoël, 1969. 318 p.

TOURAINÉ, Alain. *La voix et le regard*. Paris, Éditions du Seuil, 1978. 309 p.

TOURAINÉ, Alain. *Sociologie de l'action. Essai sur la société industrielle*. Paris, Seuil, 2000 (1965). 475 p.

7. Syndicalisme et idéologies de gauche

BIBEAU, Jean-Pierre, « De la contre-culture au marxisme-léninisme ». *Bulletin d'histoire politique*. Vol. 13, n° 1, 2004, p. 17 à 24.

BOUCHARD ST-AMAND, Pierrette. « L'idéologie de la revue Partis pris: le nationalisme socialiste », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, dir. *Idéologie au Canada français, 1940-1976. Tome 1^{er}: La Presse – La Littérature*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 315 à 353.

DAVID, Hélène. « L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967 », dans Fernand Harvey. *Le mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, p. 229 à 261.

GAGNON, Charles, « Il était une fois... Conte à l'adresse de la jeunesse de mon pays ». *Bulletin d'histoire politique*. Vol. 13, n° 1, 2004, p. 43 à 56.

ROUILLARD, Jacques. *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*. Montréal, Boréal, 2004. 335 p.

SOLASSE, Bernard. « Les idéologies de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux, 1960-1978 », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, dir. *Idéologie au Canada français, 1940-1976, Tome II : Les Mouvements sociaux – Les Syndicats*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 219 à 294.

LISTE DES ANNEXES

- 1. Les exécutifs de 1955-56 à 1982-83**
- 2. Étudiants à équivalence temps complet de 1954-55 à 1982-83**
- 3. Université populaire autogérée**
Manifeste du FLUSH (Front de libération de l'Université de Sherbrooke)

ANNEXE 1

Les exécutifs de 1955-56 à 1982-83

Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke

Années	Postes	Élections du printemps	Autres élections
1955-56	Président Vice-président Trésorier Secrétaire	Robert Malouin Jean Melanson Richard Fabi Claude Dubois	
1956-57	Président Vice-président Trésoriers Secrétaire	Bernard Gratton Raymond Lambert Jean Fournier André Descôteaux Jacques Bélanger	
1957-58	Président Vice-président Trésorier Secrétaire	Albert Gobeil Tréflé Michaud Fernand Beaudoin André Rousseau	
1958-59	Président 1 ^{er} Vice-président 2 ^e Vice-président Trésorier Secrétaire	Claude Pinard Claude Mitchelson Jacques Côté Jacques Beaudoin Omer Beaudoin	
1959-60	Président 1 ^{er} Vice-président 2 ^e Vice-président Trésorier Secrétaire Aviséur	Fernand Houle Jean-Marc Donahue (démissionne le 30 septembre 1959) Gaétan Couture Lauréat Tardif Louis M. Bouchard Claude Pinard	
1960-61	Président 1 ^{er} Vice-président 2 ^e Vice-président Secrétaire	Raynald Fréchette Roger Coulombe (élu le 19 octobre 1960) Clément Dusseault Monique Desaulniers	
1961-62	Président 1 ^{er} Vice-président	Jean-Louis Langlois André Lachance	

Années	Postes	Élections du printemps	Autres élections
	2 ^e Vice-Président Secrétaire	Pierre-Paul Allard Louise Beaulieu	
1962-63	Président 1 ^{er} Vice-président 2 ^e Vice-président Secrétaire <i>***Démission en bloc de l'exécutif le 28 février 1963***</i>	André Lachance (démissionne en octobre 1962) René Bédard André Fortier Anne Giroux	Pierre Deschênes
1963-64	Président 1 ^{er} Vice-président 2 ^e Vice-président Trésorier Secrétaire	Ronald Fecteau Bernard Roy (démissionne le 10 décembre 1963) Ghislain Lebel André Lachance Janine Côté (élue le 25 septembre 1963 et démissionne le 22 janvier 1964)	Denise Lamontagne
1964-65	Président 1 ^{er} Vice-président 2 ^e Vice-président Secrétaire administrative	Pierre Hogue (démissionne le 17 septembre 1964) Gaston Gouin (démissionne le 22 octobre 1964) Michel Perreault (démissionne 17 septembre 1964) Madeleine Martel	Pierre Jodoin Jean Barbeau Lawrence Morgan
1965-66	Président VP à la cogestion VP à l'administration Secrétaire Secrétaire administratif Secrétaire adjoint (e)	Albert Dupuis Pierre Leahey Gérald Locas (démissionne le 25 octobre) Rudy Pidgeon Pierre Vincent Richard Désilets	Yves Lebel Michel Fontaine Léon Deschamps André Thompson Diane Beaudreau Denise Comtois
1966-67	Président VP aux activités sociales VP à l'administration Vice-président VP aux relations publiques VP à la gestion Secrétaire	François Folot Louis-Paul Allard Robert Dion Pierre Giroux Jean René Claude Chrétien Marie Laberge	Bruno Goulet (élu le 4 juillet 1966)

Années	Postes	Élections du printemps	Autres élections
1967-68	Président	Denis Péloquin	Remaniement le 4 octobre 1967 Guy Boutin (élu le 22 janvier 1968) François Drapeau (élu le 22 janvier 1968) Jean Gagné Michel Laflamme (élu 22 janvier 1968) Pierre Racine Bruno Goulet (démissionne le 12 octobre 1967) Denis Thibault
	VP à la cogestion	Raymond Cloutier	
	VP aux affaires internes	Claude Chrétien (démissionne le 22 janvier 1968)	
	VP à l'éducation	Bruno Goulet	
	VP aux activités sociales	Louis-Paul Allard (démissionne le 4 octobre 1967)	
	VP à l'administration Secrétaire général	Roland Goulet Pierre Racine	
1968-69	Président	Roland Goulet (démissionne le 3 février 1969)	Claude Piché (élu le 3 février 1969) Louis Paquin (élu le 3 février 1969) Suzanne Paquet (élue le 3 février 1969)
	VP à la cogestion (affaires syndicales)	Denis Thibault (démissionne le 7 janvier 1969)	
	VP aux affaires internes	François Drapeau (démissionne le 7 janvier 1969)	
	VP à l'éducation	Michel Laflamme (démissionne le 7 janvier 1969)	
	VP aux activités socioculturelles	Pierre Racine (démissionne et réélu le 2 avril 1968)	
	VP aux finances	Normand C. Brien (démissionne le 3 février 1969)	
	Secrétaire général (e)	Claude Piché	

Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

1969-70	Président	Claude Piché	Pierre Racine (élu le 16 septembre 1969) Michel LeRouzès
	VP aux affaires syndicales	Louis Paquin	
	VP aux affaires syndicales	Richard Fortin	
	VP aux activités socioculturelles		
	VP aux relations publiques	Pierre Larocque	
1970-71	VP aux finances	Pierre Racine (démissionne en janvier 1970)	
	Secrétaire général	Claude Théberge	
	Président	Pierre Beaudry (démissionne le 22 octobre 1970)	Hubert A. Wallot (élu en novembre 1970)
1970-71	Vice-président	Paul Poulin	
	Secrétaire général	Michel Poirier	
	Action étudiante, adjoint	Louis DeSerres	

Années	Postes	Élections du printemps	Autres élections
1971-72	Président (e)	Louise Roy (démissionne le 6 octobre 1971)	Hubert A. Wallot (élu en novembre 1971)
	Vice-président	Jean-Claude Mailhot (démission le 6 octobre 1971)	Normand Laliberté (élu en novembre 1971)
	Secrétaire général	Anthony W. Hooper (démis de ses fonctions le 6 octobre 1971)	Bernard Seméteys (élu en novembre 1971)
	Représentant à SADA		Jean-Marc Denis
1972-73	Président	Normand Laliberté (démissionne le 5 décembre 1972)	Claude Wallot (élu le 10 janvier 1973)
	Vice-président	Dominique Collinge (démissionne le 11 octobre 1972)	François Libotte (élu en octobre 1972)
	2 ^e Vice-président		Guy Ringuet (élu le 17 janvier 1973)
	Secrétaire général	Alain Paré	

Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke

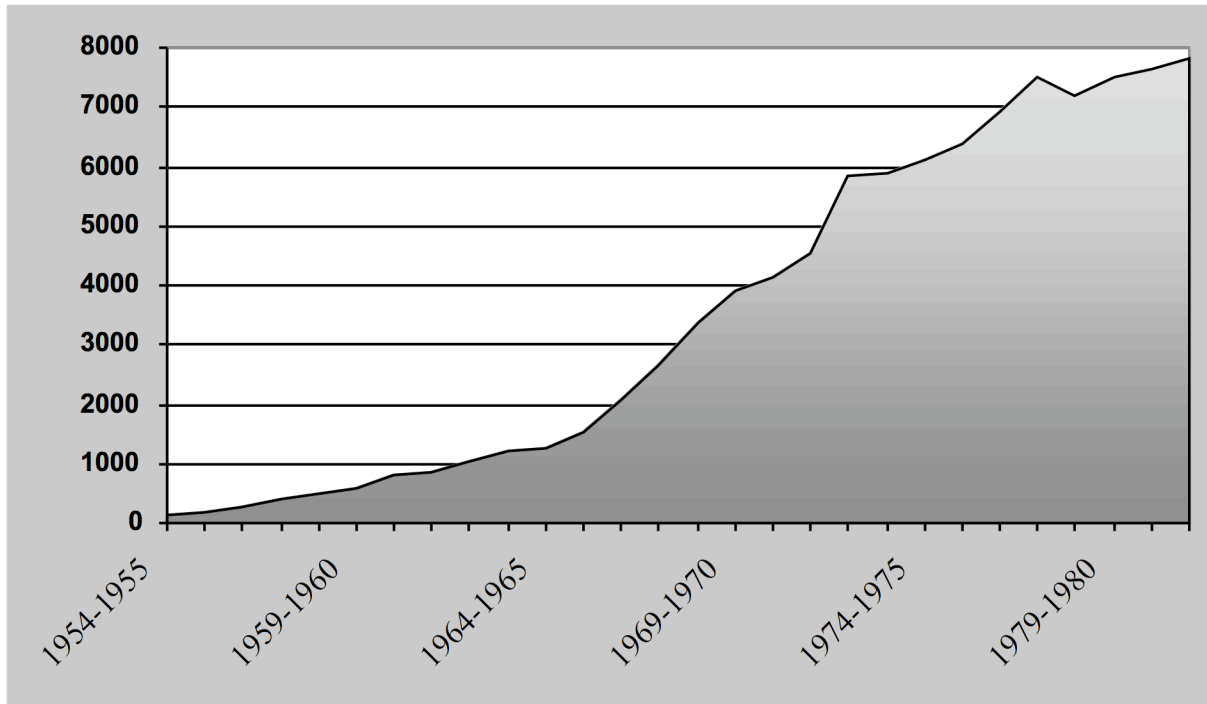
1973-74	Président	Claude Wallot	
	VP aux affaires culturelles	Jacques Lavallée	
	VP à l'administration	Suzanne Bernard	
	Secrétaire général (e)	Renée Comeau (démission)	Jean-Luc Véronneau (élu le 17 janvier 1973)
1974-75	Président	Jacques Lavallée	
	VP à l'information	Michel Berthiaume	
	VP aux affaires culturelles	Marc Létourneau	
	VP à l'administration	Pierre-Paul Routhier (démissionne le 15 octobre 1974)	Denis Legault (élu le 29 octobre 1974)
	Secrétaire générale	Isabel Néron	
1975-76	Président	Daniel Turp	
	VP à l'information	François-Léonce Huot	
	VP aux affaires culturelles	Pierre Forest	
	VP à l'administration	Denis Legault	
	VP à la coordination	Gilles Ferland	
	Secrétaire générale	Isabel Néron (démission)	Claudette Téreault
1976-77	Président	André Rémillard (démissionne le 12 janvier 1977)	Bernard Deschamps (nommé le 12 janvier 1977)
	VP aux affaires externes	André Bernier (intérimaire)	André Bernier (nommé le 12 janvier 1977)
	VP aux affaires culturelles	Serge Durocher (élu en octobre 1976)	André Manseau (nommé le 2 février 1977)
	VP aux services	Claude Shink (intérimaire)	<i>Poste abandonné</i>

Années	Postes	Élections du printemps	Autres élections
	VP à l'administration	Michel Rainosse (démissionne le 1 ^{er} janvier 1977)	Claude Shink (nommé le 12 janvier 1977)
	VP à l'information	Louise Paquette (démission)	Alain Poitras (nommé le 12 janvier 1977)
	VP aux affaires internes	Pierre Deschamps	Louise Paquette (nommée le 12 janvier 1977)
	VP au système coopératif Secrétaire général	Joanne McKenzie-Faucher Pierre Bohémien	Michel Dubois (de septembre à décembre 1976) Luc Pommerleau
1977-78	Président	François-Léonce Huot (démissionne le 22 février 1978)	
	VP au système coopératif	Claude Bérard (intérimaire)	Alain Bélanger (élu le 5 octobre 1977, puis démission)
	VP à l'information	Johanne Fluet-Shink	
	VP aux affaires politiques	Luc Pommerleau	
	VP aux affaires culturelles	André Manseau	
	VP à l'administration	Jean-Claude Bérard (élu le 5 octobre 1977)	
	Secrétaire générale	Chantal Pilon	
1978-79	Président	André Rémillard	<i>Comité temporaire :</i>
	VP au système coopératif	Yves Lafortune	Pierre Boivin
	VP à l'information	Daniel Nadeau	Léonard Pelletier
	VP aux affaires politiques	Jean-François Lacerte	André Bernier
	VP aux affaires culturelles	<i>Poste vacant</i>	
	VP à l'administration	Jean-Claude Bérard	
	VP aux affaires internes- externes	<i>Poste vacant</i>	
	Secrétaire général	Guy Larochelle	
	*** <i>Démission en bloc de l'exécutif le 1^{er} novembre 1978, à l'exception de Bérard</i> ***		
	*** <i>L'AFEUS est sans exécutif de novembre 1978 à février 1979</i> ***		
1979-80	Président	Richard Lapalme (démissionne le 24 octobre 1979)	Jean Tremblay (élu le 7 février 1979)
	VP au système coopératif	Christian Légaré	
	VP à l'information	Denis Chouinard (démission)	François Pagé (élu le 7 février 1980)
	VP aux affaires culturelles	Philippe Benoît (démission)	François Raymond (élu le 7 février 1980)
	VP à l'administration	Guy Larochelle (démissionne le 20 septembre 1979)	<i>Poste vacant</i>
	VP aux affaires internes- externes	Danièle Berthiaume (démissionne le 20 septembre 1979)	Étienne St-Amour (élu le 7 février 1980)
	Secrétaire général	Louis-R. Dessureault (démission)	Edgar Donelle (nommé en février 1980)

Années	Postes	Élections du printemps	Autres élections
1980-81	Président VP exécutif VP à l'information VP aux affaires culturelles VP à l'administration VP aux affaires sociopolitiques VP aux dossiers spéciaux Secrétaire général	Edgar Donelle Renaud Thibodeau (nommé le 15 septembre 1980) André Plante François Raymond (démissionne le 22 septembre 1980) Pierre Brousseau Étienne St-Amour (nommé le 15 septembre 1980) Franscesca Marinelli François Pagé	
1981-82	Président VP exécutif VP à l'information VP aux affaires socioculturelles VP aux finances VP aux affaires sociopolitiques VP à la régie Secrétaire générale	Luc Blanchette Pierre Brousseau (démissionne le 24 février 1981) Lyne Monfette <i>Poste inexistant</i> <i>Poste vacant</i> Denise Berthiaume (démissionne le 23 mars 1982) Michel Forgues (démissionne le 22 septembre 1981) Ruth Phaneuf	Richard Trudel (élu le 31 mars 1981, puis démissionne le 22 septembre 1981) Sylvie Breton (élu le 22 septembre 1981)
*** En janvier 1982, l'exécutif n'est composé que de Monfette, Breton et Phaneuf***			
1982-83	Président VP exécutif VP à l'information VP aux affaires socioculturelles VP aux finances VP aux affaires sociopolitiques VP aux affaires syndicales Secrétaire général	Pierre Imbeault Michel DesRosiers Daniel Perron Bernard Paradis <i>Poste vacant</i> Carole Raymond (démissionne en juillet 1982) Marc Laliberté (démissionne en décembre 1982) Guy Frégeau	
Confédération des associations des étudiants et des étudiantes de l'Université de Sherbrooke			
1982-83	Secrétaire-générale Secrétaire trésorier	Josée Mirault Marcel Lévesque	

ANNEXE 2

Étudiants à équivalence temps complet de 1954-55 à 1982-83



1954-55	144	1969-70	3891
1955-56	186	1970-71	4136
1956-57	282	1971-72	4528
1957-58	383	1972-73	4941
1958-59	499	1973-74	5890
1959-60	604	1974-75	6099
1960-61	817	1975-76	6364
1961-62	859	1976-77	6911
1962-63	1027	1977-78	7494
1963-64	1234	1978-79	7201
1964-65	1265	1979-80	7517
1965-66	1531	1980-81	7639
1966-67	2082	1981-82	7800
1967-68	2673	1982-83	8426
1968-69	3351		

^a De 1954-55 à 1969-70, *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke, 1969-1970*.

De 1970-71 à 1972-73, *Liaison*, 30 novembre 1972.

De 1973-74 à 1982-83, Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke. Au début des années soixante-dix, l'Université modifie ses critères de définition de l'étudiant à équivalence temps complet.

ANNEXE 3

Université populaire autogérée

– Manifeste du FLUSH (Front de libération de l'Université de Sherbrooke) –
extraits paru dans le *Presse campus* du 21 octobre 1971, p. 6 et 7

Université gratuite

UG 1- Que l'étudiant soit considéré comme un travailleur et que par conséquent, il obtienne un salaire de nature à lui assurer une subsistance adéquate.

UG 2- Que l'emploi soit garanti à la sortie de l'université.

UG 3- Que soit reconnu dans les faits le droit de continuer une formation universitaire avec salaire jusqu'à l'obtention d'un emploi en rapport avec la formation acquise.

UG 4- Que la formule du cours coopératif soit étendue à tous les programmes.

UG 5- Que le matériel nécessaire au travail étudiant (papier, stencils, dactylographies...) soit défrayé par l'Université et non par l'étudiant.

UG 6- Que la librairie devienne un service géré par les profs et les étudiants (ou par formule coopérative, sans but lucratif).

UG 7- Maintenir des repas à prix démocratiques.

UG 8- Que le stationnement sur le campus soit gratuit ou proportionnel au revenu.

Université créatrice

UC 1- Que les méthodes de formation soient diversifiées (choix entre cours magistral, formation individuelle sans assistance ou cours par lectures contrôlées ou travail pratique au rythme voulu par l'étudiant).

UC 2- Que les méthodes d'évaluation soient diversifiées (abandon de l'examen écrit final traditionnel, possibilité pour l'étudiant de choisir sur mode d'évaluation, suppression des notes graduées (échec ou réussite)).

UC 3- Que le rôle des étudiants des divers cycles soit prépondérant dans l'établissement des programmes soit nouveaux, soit anciens, qui devraient être reformulés plus démocratiquement (facilité par l'autogestion des comités de programme).

UC 4- Que les professeurs soient constamment évalués par leurs étudiants.

UC 5- Que les programmes laissent une marge importante de choix de cours à prendre librement dans toutes les facultés ou d'activités de formation autres que des cours (participation à des comités d'autogestion, recherches, création, animation, ateliers de croissance).

UC 6- Que les programmes et les cours s'ouvrent aux problèmes de départements.

UC 7- Que l'on supprime le diplôme comme tel (c'est-à-dire certificat de profession), et la notion de crédit qui lui est associée.

UC 8- Que le diplôme soit remplacé par une attestation de formation personnelle cataloguant les diverses activités de l'étudiant sur le campus. N.B. Ceci obligerait en outre les employeurs à considérer l'homme plus que le papiers [*sic*]...

UC 9- Que chaque spécialité crée au moins un cours de culture populaire (réalisable par comités de programme).

UC 10- Que des cours soient donnés hors campus, soit en utilisant des média de grande communication (T.V., câble) soit en les offrant par l'intermédiaire de mouvements populaires (comités de citoyens, syndicats,...).

UC 11- Que les étudiants organisent (soit eux-mêmes, soit par des départements existants : service social, psycho, etc...) des cours en fonction de leurs objectifs : par exemple

- problèmes politiques, c'est-à-dire créer une sorte de département de sciences politiques "parallèle" (conférences, débats-midi, films, etc...)
- procédure [*sic*], structures pour constituer un corps d'étudiants habiles et revendicatifs sur les divers comités de gestion universitaire.
- etc.

UC 12- Que les activités diverses du campus soient ouvertes à la population (congrès, fêtes, conférences, ateliers de création ou de travail).

UC 13- Que l'Université de Sherbrooke se déconfessionnalise.

UC 14- Que toute communauté idéologique ou spirituelle jouisse des mêmes privilèges que celles obtenues par la Communauté Chrétienne.

Université libre

UL 1- Liberté d'expression : de parole, de diffusion par tous les moyens écrits, électroniques et autres, d'affichage.

UL 2- Liberté d'association : à toutes fins (économiques, sociales, culturelles, politiques...) et d'organisation.

UL 3- Que la répression psychologique ou policière de ces libertés soit bannie des campus universitaires.

UL 4- Que soit abolie sur le campus la recherche faite pour les activités secrètes, répressives, militaires des gouvernements (ou indirectement des entreprises ayant des contrats de fabrication de matériel militaire, bactériologiques, etc...).

UL 5- Que l'on oublie les liens entre l'establishment universitaire et le grand capital, en rendant public les investissements, placements et projets contractés par les universités.

UL 6- Que l'on dénonce le recrutement de personnel sur le campus par des firmes au comportement anti-syndical ou liées à l'exploitation néo-capitaliste matériel stratégique, exploitation du tiers-monde, etc...).

Université ouverte

UO 1- Que l'Université fonctionne de façon normale 12 mois par an, sous la forme de 3 sessions de 4 mois.

UO 2- Que dans cette optique, la formule du cours coopératif soit élargie à tous les programmes.

UO 3- Que les services aux étudiants soient pris en charge par les étudiants (diverses formules, coop...).

UO 4- Que les services divers soient autogérés par les travailleurs du campus (centre de calcul, audio-visuel, cinémathèque, bibliothèque, Liaison...).

UO 5- Que les budgets de l'Université fassent moins de place au développement de la bureaucratie ou aux dépenses de prestige et plus aux activités éducatives (conférenciers, voyages, matériels...).

UO 6- Que les congrès et autres manifestations sur le campus soient ouverts à toute la population.

UO 7- Que les locaux de l'Université soient ouverts aux associations populaires pour des activités d'informations, d'éducation, de création, etc...

UO 8- Que les moyens de transport populaire (autobus) soient plus fréquents entre le centre-ville et l'Université.